



Renault TWINGO

Notice d'utilisation



passion performances



ELF partenaire des
world series
by RENAULT



RENAULT préconise ELF

Partenaires dans la haute technologie automobile, Elf et Renault associent leur expertise sur les circuits comme à la ville. Cette collaboration de longue date vous permet de disposer d'une gamme de lubrifiants parfaitement adaptés à votre Renault. La protection durable et les performances optimales de votre moteur sont assurées. Vidanges ou appoints, pour connaître le lubrifiant ELF homologué le mieux adapté à votre véhicule, bénéficiez du conseil de votre représentant Renault ou référez-vous au document d'entretien du véhicule.



www.lubricants.elf.com



Une marque de **TOTAL**

Bienvenue à bord de votre véhicule

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider, vous trouverez les symboles suivants :

 et  visibles dans le véhicule, vous indiquent de consulter la notice pour connaître les détails et/ou limites d'interventions concernant des équipements de votre véhicule.



présent dans toute la notice, vous indique une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation. De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.** Enfin, dans toute la notice, lorsqu'il est fait référence au Représentant de la marque il s'agit d'un Représentant RENAULT.

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit de l'anglais. Reproduction ou traduction même partielle interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

Index alphabétique

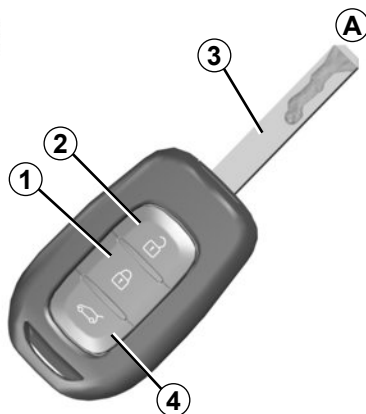
7

Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre véhicule

Clé, télécommandes à radiofréquence : généralités, utilisation, supercondamnation	1.2
Ouverture et fermeture des portes	1.6
Verrouillage, déverrouillage des ouvrants	1.8
Condamnation automatique des ouvrants en roulage	1.10
Sièges avant	1.11
Ceintures de sécurité	1.12
Dispositifs de retenue complémentaires	1.15
aux ceintures avant	1.15
aux ceintures arrière	1.19
latéraux	1.20
Volant de direction/Direction assistée	1.22
Sécurité enfants : généralités	1.23
Choix de la fixation du siège enfant	1.26
installation du siège enfant, généralités	1.29
Sécurité enfants : fixation par ceinture de sécurité ou par système isofix	1.31
Désactivation, activation airbag passager avant	1.36
Rétroviseurs	1.39
Poste de conduite	1.40
Tableau de bord, ordinateur de bord	1.44
Heure et température extérieure	1.56
Éclairages et signalisations extérieurs	1.58
Avertisseurs sonores et lumineux	1.61
Réglage des faisceaux	1.62
Essuie-vitres, lave-vitres	1.64
Réservoir carburant (remplissage carburant)	1.68

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (1/2)

40680



Télécommande à radiofréquence **A** ou **B**

- 1** Verrouillage de tous les ouvrants.
- 2** Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 3** Clé de contacteur-démarrreur, de la porte avant gauche et du bouchon de carburant.
- 4** Ouverture du hayon seul.

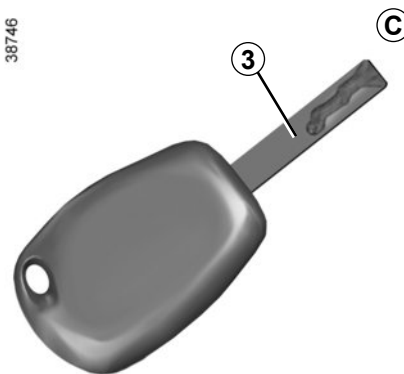
40679



Télécommande avec insert rabattable

- 5** Verrouillage / Déverrouillage de l'insert de la clé de la télécommande **B**. Pour libérer l'insert de son logement, appuyez sur le bouton **5**, il sort de lui-même. Appuyez sur le bouton **5** et accompagnez l'insert pour le rentrer dans son logement.

38746



Clé **C**

Conseil

N'approchez pas la télécommande d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (2/2)

Champ d'action de la télécommande à radiofréquence

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la télécommande pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif des portes par appuis involontaires sur les boutons.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande), le fonctionnement peut être perturbé.

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).

Remplacement, besoin d'une clé ou d'une télécommande supplémentaire

Adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque :

- en cas de remplacement d'une clé, il sera nécessaire d'amener le véhicule et toutes ses clés chez un Représentant de la marque pour initialiser l'ensemble ;
- suivant véhicule, vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes.

Défaillance de la télécommande

Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.

Pour connaître la procédure de changement de pile, reportez-vous au paragraphe « Télécommande à radiofréquence : pile » en chapitre 5.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation

Les télécommandes **A** et **B** assurent le verrouillage ou le déverrouillage des ouvrants.

Elles sont alimentées par une pile qu'il convient de remplacer (reportez-vous au paragraphe « Télécommande à radiofréquence : piles » en chapitre 5).

Verrouillage des portes

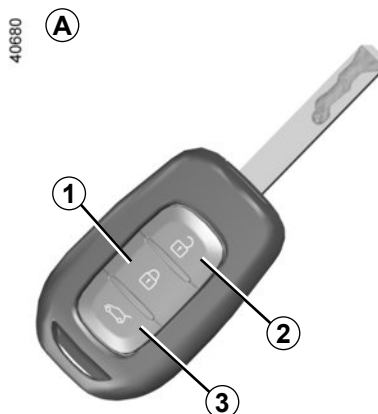
Appuyez sur le bouton de verrouillage **1**. Le **verrouillage** est visualisé par **deux** clignotements des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Si un ouvrant (porte, hayon) est ouvert ou mal fermé, il y a une condamnation puis une décondamnation rapide des ouvrants et pas de clignotement des feux de détresse ni des répéteurs latéraux.

Déverrouillage des portes

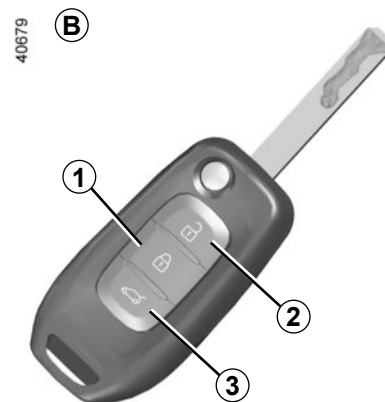
Un appui sur le bouton **2** permet le déverrouillage des ouvrants.

Le **déverrouillage** est visualisé par **un** clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.



Déverrouillage du coffre seul

Faites un appui long sur le bouton **3** de la télécommande **A** ou **B**. Le coffre s'entrouvre légèrement.



Nota : moteur tournant, contact mis et en position accessoires, les boutons de la clé sont inactifs.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

SUPERCONDAMNATION

40680



Lorsque le véhicule en est équipé, celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).

40679



Exercez deux appuis successifs sur le bouton **1**.

Le verrouillage est visualisé par **trois** clignotements des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Particularité : la supercondamnation n'est pas possible si les feux de détresse ou les feux de position du véhicule sont allumés.



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

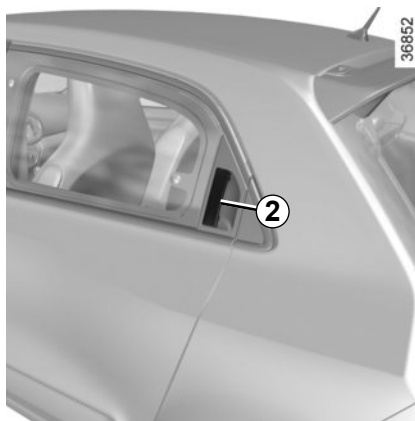
OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (1/2)



Ouverture de l'extérieur

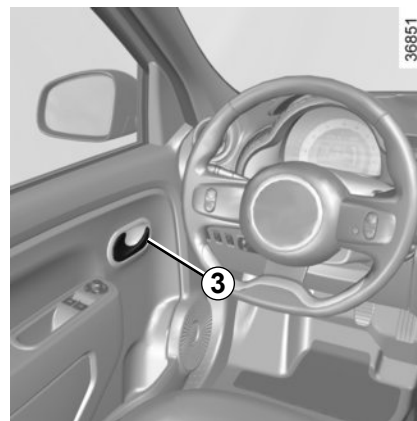
Portes avant

Portes déverrouillées, placez la main sous la poignée **1** et tirez vers vous.



Portes arrière

Portes déverrouillées, glissez la main dans la poignée **2** et tirez vers vous.



Ouverture de l'intérieur

Tirez la poignée **3**.



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (2/2)

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé.

Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, dès que le véhicule atteint environ 20 km/h, un témoin s'affiche et il est accompagné d'un signal sonore.

Particularité

Suivant véhicule, les accessoires (radio...) s'arrêtent de fonctionner :

- clé retirée du contacteur de démarrage et porte conducteur ouverte ;
- à la condamnation des portes.

Alarme d'oubli de clé

À l'ouverture de la porte conducteur, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que la clé est restée dans le contacteur de démarrage.

36936



Sécurité enfants

Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, déplacez le levier **4** et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (1/2)

Verrouillage/déverrouillage de l'extérieur

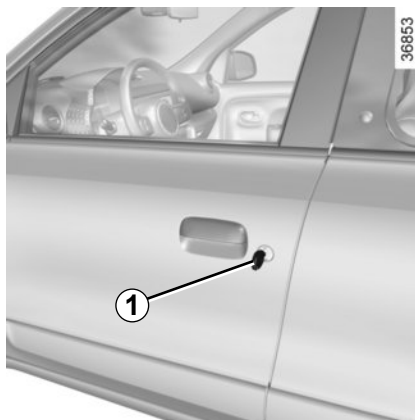
Celui-ci se fait à l'aide de la télécommande : reportez-vous au paragraphe « Télécommande à radiofréquence : généralités » en chapitre 1.

Dans certains cas, la télécommande à radiofréquence peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la télécommande, batterie déchargée...
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (téléphone portable...) ;
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Il est possible alors :

- d'utiliser la clé de la télécommande ou la clé de secours pour déverrouiller la porte avant gauche ;
- d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur (reportez-vous aux pages suivantes).

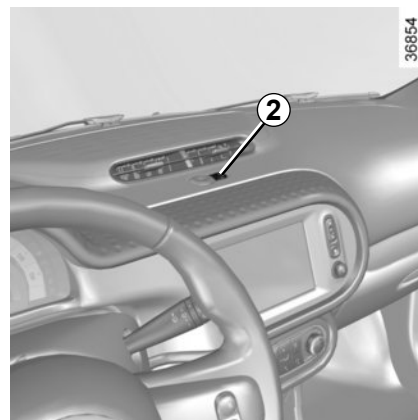


Utilisation de la clé

Introduisez la clé dans la serrure **1** et verrouillez ou déverrouillez la porte avant gauche.

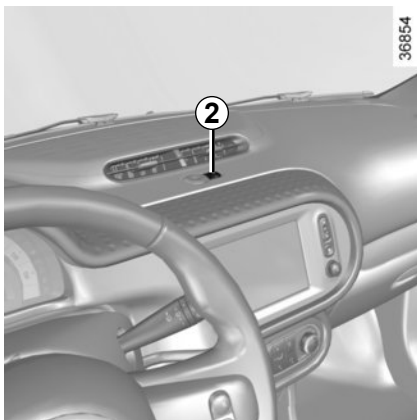


Ne quittez jamais votre véhicule, clé à l'intérieur du véhicule.



Contact mis, appuyez sur le bouton **2** de décondamnation des portes pour déverrouiller les autres ouvrants (portes et coffre).

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (2/2)



Commande de verrouillage/déverrouillage de l'intérieur

Le contacteur **2** commande simultanément les portes et le coffre.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

En cas de transport d'objet avec le coffre ouvert vous pouvez tout de même verrouiller les autres ouvrants : **moteur arrêté**, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **2** pour verrouiller les autres ouvrants.

Verrouillage des ouvrants sans la télécommande à radiofréquence

Cas, par exemple, d'une pile déchargée, d'un non-fonctionnement temporaire de la télécommande à radiofréquence...

Moteur arrêté, clé retirée du contacteur de démarrage et porte avant gauche ouverte, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **2**.

À la fermeture de la porte tous les ouvrants seront verrouillés.

Témoin d'état de verrouillage des ouvrants

Contact mis, le témoin intégré au contacteur **2** vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

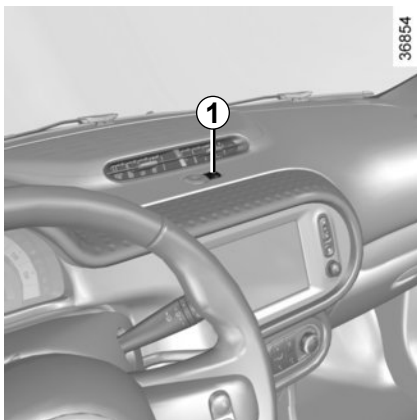
Lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE



Principe de fonctionnement

Après démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 20 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le bouton **1** de décondamnation des portes ;
- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant.

Nota : s'il y a ouverture/fermeture d'une porte, celle-ci se verrouille de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteint environ 20 km/h.

Activation/Désactivation de la fonction

Moteur démarré, appuyez sur le bouton **1** pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un signal sonore.

Anomalie de fonctionnement

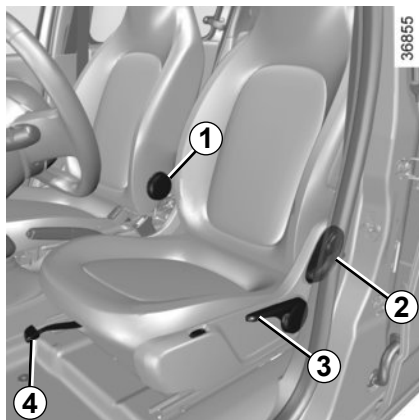
Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le voyant intégré au bouton **1** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...) vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à un Représentant de la marque.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

SIÈGES AVANT

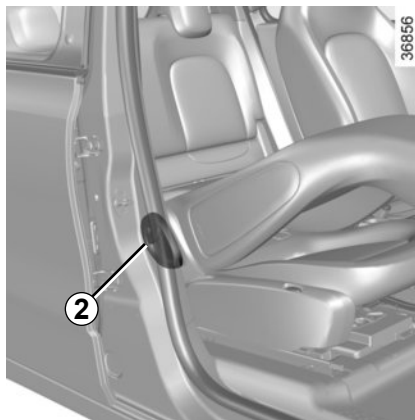


Pour avancer ou reculer le siège

Levez la poignée **4** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez-la et assurez-vous du bon verrouillage du siège.

Pour monter ou descendre l'assise du siège

Manœuvrez le levier **3** autant de fois que nécessaire vers le haut ou vers le bas.



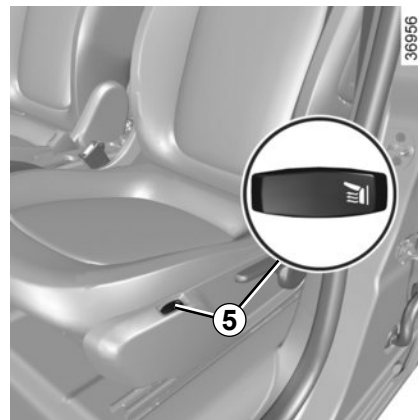
Pour incliner le dossier

Suivant véhicule, actionnez la commande **1** ou **2** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



Sièges chauffants

Contact mis, appuyez sur le contacteur **5** du siège désiré. Le témoin intégré au contacteur s'allume.

Le système, qui est thermostaté, régule le chauffage et le désactive si nécessaire.



Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (1/3)

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière. Reportez-vous au paragraphe « Banquette arrière : fonctionnalités » en chapitre 3.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet de la pédale d'embrayage. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;
- **réglez la position du volant.**



Ajustement des ceintures de sécurité

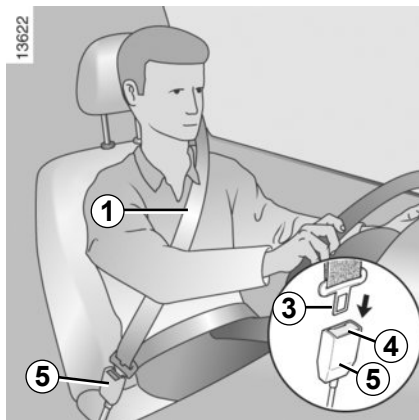
Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle de thorax **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin **2** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

CEINTURES DE SÉCURITÉ (2/3)



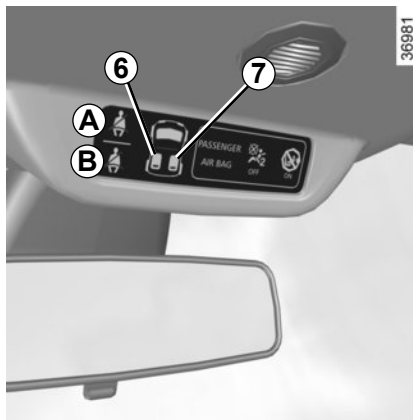
Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**).

En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle, pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte de non-port des ceintures avant A

Il s'allume sur l'afficheur central au démarrage moteur puis, si la ceinture conducteur ou passager avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 2 minutes.

Nota : un objet posé sur l'assise passager peut dans certains cas déclencher le témoin d'alerte.

Alerte de non-port de ceinture arrière B

Le témoin  s'allume sur l'afficheur central au démarrage moteur puis s'éteint après 30 secondes.

Les témoins **6** et **7** informent de l'état des ceintures arrière :

- rouge : ceinture non bouclée ;
- vert : ceinture bouclée.

Si la ceinture passager arrière droite et/ou gauche est débouclée après que le véhicule ait atteint environ 20 km/h, le

témoin  clignote, l'indicateur du siège concerné passe au rouge accompagnés d'un signal sonore.

Assurez-vous que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées correspond au nombre de places occupées sur la banquette arrière.

Déverrouillage

Pressez le bouton **4**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (3/3)



Ceintures arrière 8

Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation de la banquette arrière.

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.
- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (ex. : pince à linge, clip...), car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Lors de la mise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner les ceintures de sécurité et les boucles de façon à pouvoir les utiliser correctement.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.
- Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (1/4)

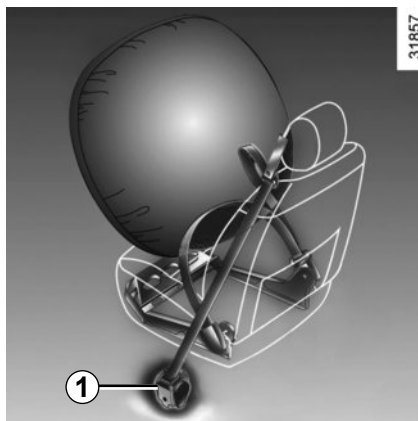
Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs d'enrouleur de ceinture de sécurité à l'avant ;**
- **limiteurs d'effort de thorax ;**
- **airbags frontaux conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- les airbags.



Prétensionneurs

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (2/4)

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Airbags frontaux conducteur et passager

Il équipe les places avant côté conducteur et passager.

Un marquage « Airbag » sur le volant, la planche de bord (zone de l'airbag **A**) et, suivant véhicule, une vignette en partie inférieure du pare-brise rappellent la présence de cet équipement.

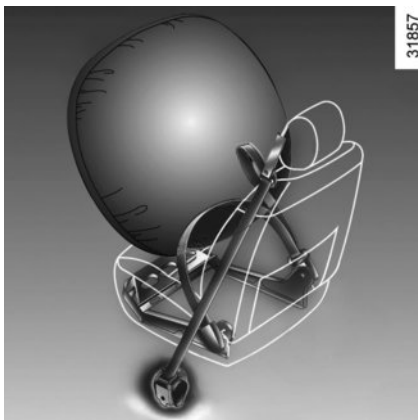
Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- un témoin de contrôle  unique au tableau de bord.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (3/4)



Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, les airbags se gonflent rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.



Anomalies de fonctionnement

Le témoin 2  s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (4/4)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » dans le chapitre 1). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Avertissements concernant l'airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS.

(reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1)

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES ARRIÈRE LATÉRALES

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.



- À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.
- Toute intervention sur le système complet (airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les airbags.

DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

Airbags latéraux

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper chaque siège avant et qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Suivant véhicule, un marquage sur le pare-brise vous rappelle la présence de moyens de retenue complémentaires (airbags, prétensionneurs...) dans l'habitacle.



Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses sont disponibles. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.

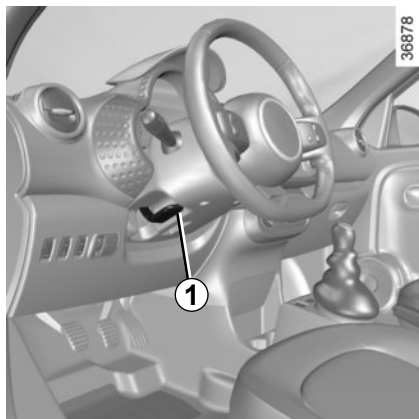


L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.

VOLANT DE DIRECTION/DIRECTION ASSISTÉE



Réglage en hauteur du volant

Abaissez le levier **1** et positionnez le volant dans la position désirée ; levez le levier au-delà du point dur pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.

Direction assistée

Ne roulez jamais avec une batterie faiblement chargée.

Direction à assistance variable

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).

Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (1/2)

Transport d'enfant

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portières, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » (reportez-vous au paragraphe « Ouverture et fermeture des portes » en chapitre 1).



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade!

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (2/2)

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.

Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement,
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles.

Ne laissez pas votre enfant passer la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix du siège enfant



31235

Sièges enfant dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.



38824

Sièges enfant face à la route

La tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais tant que sa taille le permet.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.



31234

Rehausses

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (1/3)

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant. Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos.

Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant le règlement ECE-R44 dans un des trois cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route ;
- semi-universel ISOFIX 2 points ;
- spécifique.

Pour ces deux derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.

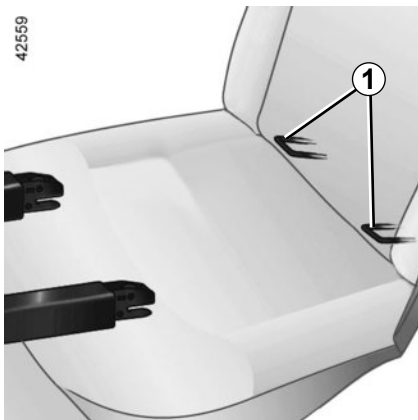
Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.



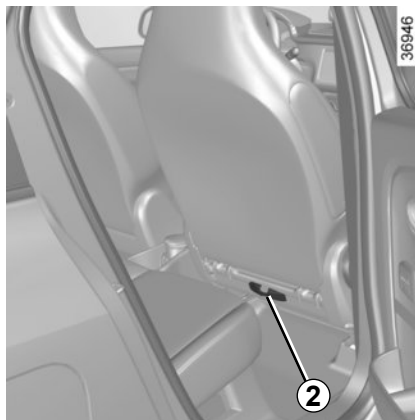
Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (2/3)



Les deux anneaux **1** sont situés entre le dossier et l'assise du siège et sont repérés par un marquage.

Le troisième anneau **2** ou **4** est utilisé pour attacher la sangle supérieure de certains sièges enfant.



Places arrière

Déposez le cache-bagages pour faire passer la sangle **3** entre le dossier et le cache-bagages (reportez-vous au paragraphe « Cache-bagages » en chapitre 3).



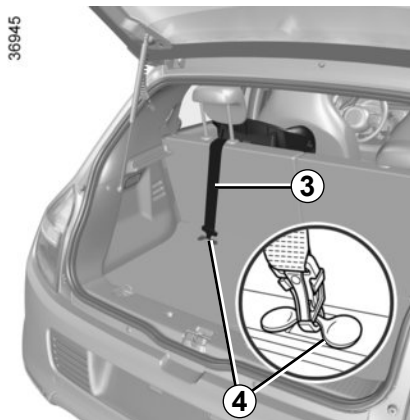
Fixez le crochet sur l'anneau **4** repéré par le symbole  à l'arrière de la place utilisée et situé sous le tapis de coffre.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages. Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (3/3)

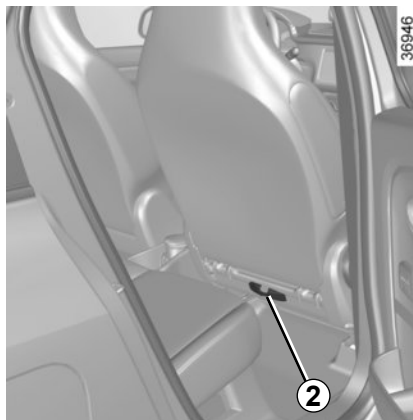


Place passager avant (suivant véhicule)

Fixez le crochet de la sangle **3** sur l'anneau **2**.

Toutes places

Tendez la sangle **3** pour que le dossier du siège enfant soit en contact avec le dossier du véhicule



Assurez-vous que le dossier du siège enfant face à la route soit en contact avec le dossier du siège du véhicule. Dans ce cas, le siège enfant ne repose pas toujours sur l'assise du siège du véhicule.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant, généralités (1/2)

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le schéma en page suivante vous indique où fixer un siège enfant.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.



Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant.

Reportez-vous au paragraphe « Siège avant » en chapitre 1.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma en page suivante.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Après l'installation du siège enfant, lorsque c'est possible, vous pouvez avancer le siège du véhicule si nécessaire (afin de laisser la place suffisante aux places arrière pour des passagers ou d'autres sièges enfants). Pour un siège enfant dos route, n'allez pas au contact de la planche de bord ou en position maximum avancée.

Ne modifiez plus les autres réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant, généralités (2/2)

En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places.

Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route, ne reculez pas le siège qui est devant l'enfant au-delà du milieu de glissière, n'inclinez pas trop le dossier (25° maximum) et relevez le siège le plus possible.

Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant (reportez-vous au paragraphe « Appuis-tête arrière » en chapitre 3). Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant.

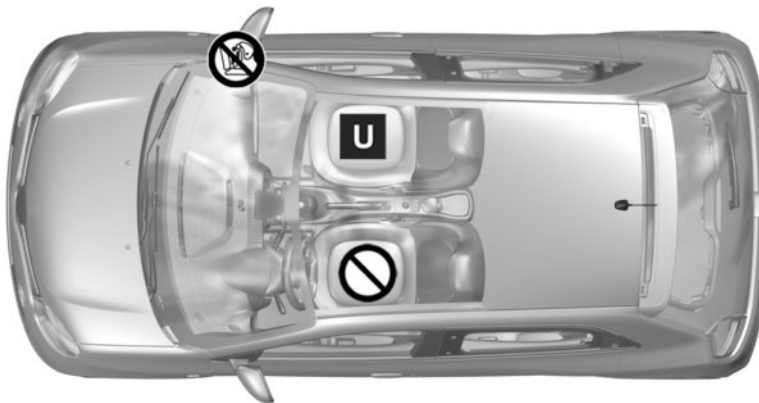
Vérifiez que le siège enfant face à la route est appuyé sur le dossier du siège du véhicule.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

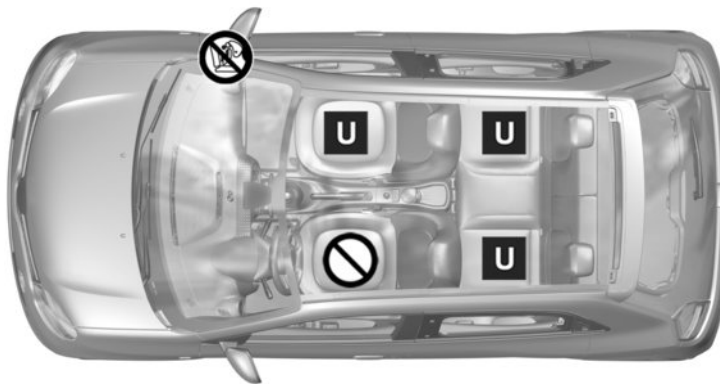
SÉCURITÉ ENFANTS : fixation par ceinture de sécurité (1/2)

Véhicule 2 places



37004

Véhicule 4 places



37002



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel » ;



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

SÉCURITÉ ENFANTS : fixation par ceinture de sécurité (2/2)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Véhicules 2 et 4 places : Installation d'un siège enfant fixé à l'aide de la ceinture			
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager (1) (5)	Places arrière latérales
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	U (2)
Coque dos route Groupe 0 et 0+	< à 13 kg	U	U (3)
siège dos route Groupe 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U	U (3)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U	U (4)
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	U	U (4)

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

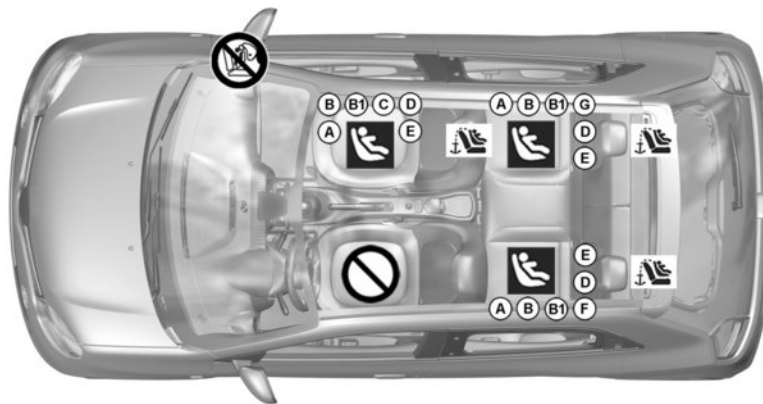
- (1) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
- (2) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placer la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (3) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (4) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant (reportez-vous au paragraphe « appui-tête arrière » en chapitre 3).



(5) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant à la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

SÉCURITÉ ENFANTS : fixation par système Isofix (1/3)

Véhicule 4 places



37003



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places ISOFIX sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés dans le coffre pour les places arrière et sur le dossier de siège pour la place avant.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C et D : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- E : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F et G : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).

SÉCURITÉ ENFANTS : fixation par système Isofix (2/3)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Véhicule 4 places : Installation d'un siège enfant ISOFIX.				
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège	Place avant passager (1) (2)	Places arrière latérales
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	F, G	X	IL (3)
Coque dos route Groupe 0 et 0+	< à 13 kg	E	IL	IL (4)
siège dos route Groupe 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	C	IL	X
		D	IL	IL (4)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	A, B, B1	IUF - IL	IUF - IL (5)
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	-	X	X



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant à la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

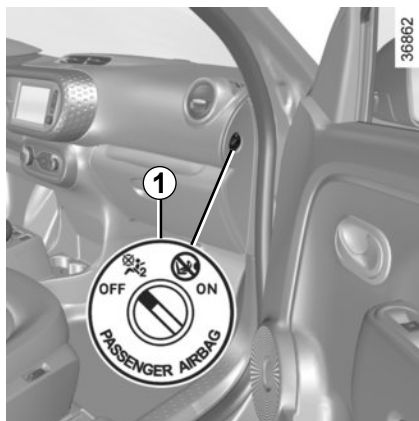
SÉCURITÉ ENFANTS : fixation par système Isofix (3/3)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant ISOFIX.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

- (2) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
- (3) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placer la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (4) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (5) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant (reportez-vous au paragraphe « appui-tête arrière » en chapitre 3).

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (1/3)



Désactivation des airbags passager avant (pour les véhicules qui en sont équipés)

Pour pouvoir installer un siège enfant sur le siège passager avant, vous devez **impérativement** désactiver l'airbag passager.



Pour désactiver les airbags : véhicule à l'arrêt, contact non mis, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **OFF**.

Contact mis, vérifiez **impérativement**

que le témoin  sur l'afficheur **2** est bien allumé.

Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.

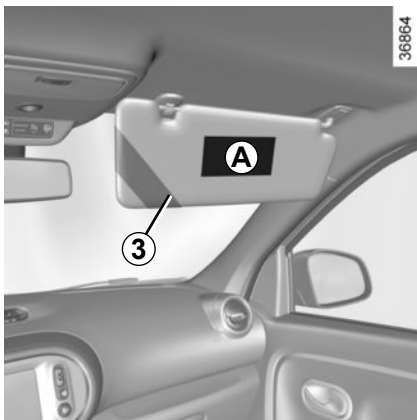


L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (2/3)



A

35770



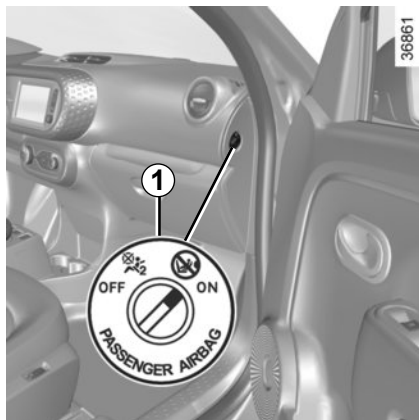
Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque côté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus), vous rappellent ces instructions.



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un **AIRBAG frontal ACTIVÉ**. Cela peut provoquer la **MORT** de l'**ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT**.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (3/3)



Activation des airbags passager avant

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez les airbags afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.



Pour réactiver les airbags : véhicule à l'arrêt, contact non mis, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **ON**.

Contact mis, vérifiez **impérativement** que le témoin  **2** est éteint et que le témoin  s'allume sur l'afficheur **2** pendant environ 1 minute après chaque démarrage.

Les dispositifs complémentaires à la ceinture de sécurité passager avant sont activés.

Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système activation/désactivation d'airbags passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

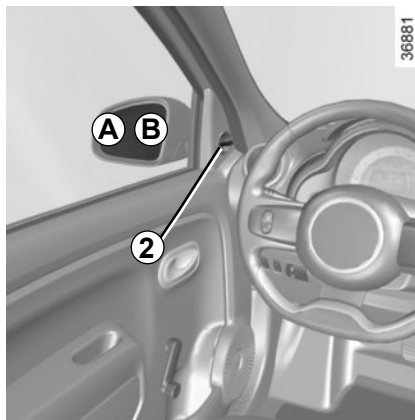
Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

RÉTROVISEURS



Rétroviseur intérieur

Il est orientable. En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur, basculez le petit levier **1** situé derrière le rétroviseur.



Rétroviseurs extérieurs à commande manuelle

Pour orienter le rétroviseur, manœuvrez la manette **2**.

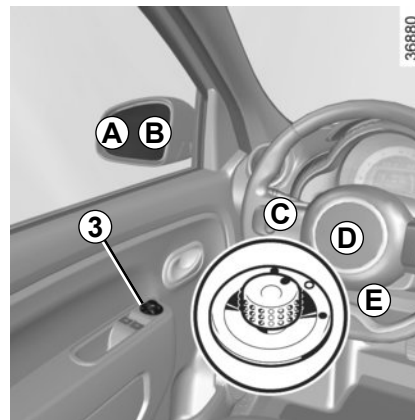


Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Le miroir du rétroviseur extérieur côté conducteur peut comporter deux zones visiblement délimitées. La zone **B** correspond à ce qui est normalement vu dans un rétroviseur classique. La zone **A** permet d'accroître la visibilité latérale arrière.

Les objets qui apparaissent dans le miroir sont plus proches dans la réalité.



Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

Contact mis, manœuvrez le bouton **3** :

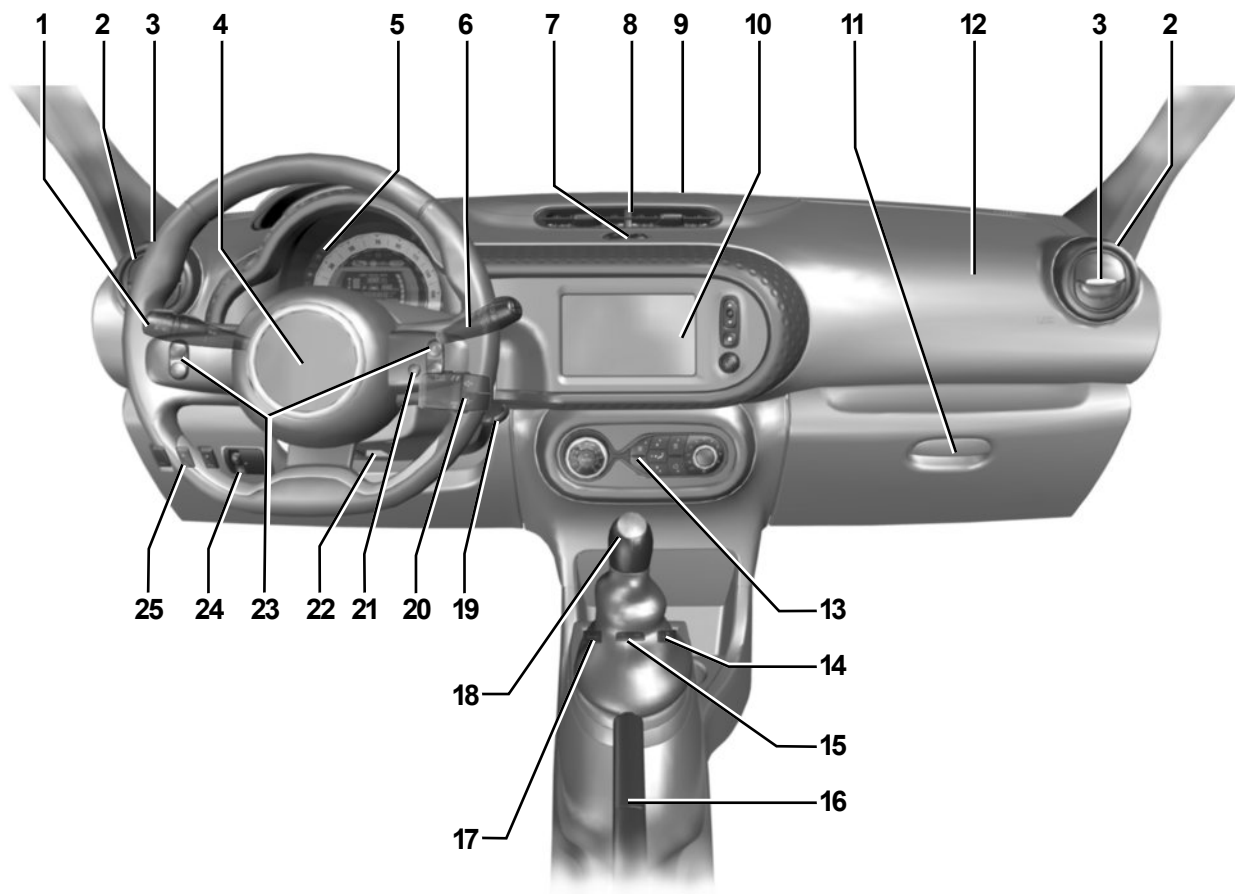
- position **C** pour régler le rétroviseur gauche ;
- position **E** pour régler le rétroviseur droit.

D étant la position inactive.

Rétroviseurs dégivrants

Moteur tournant, le dégivrage du miroir est assuré conjointement avec le dégivrage-désembuage de la lunette arrière.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (1/2)



36969

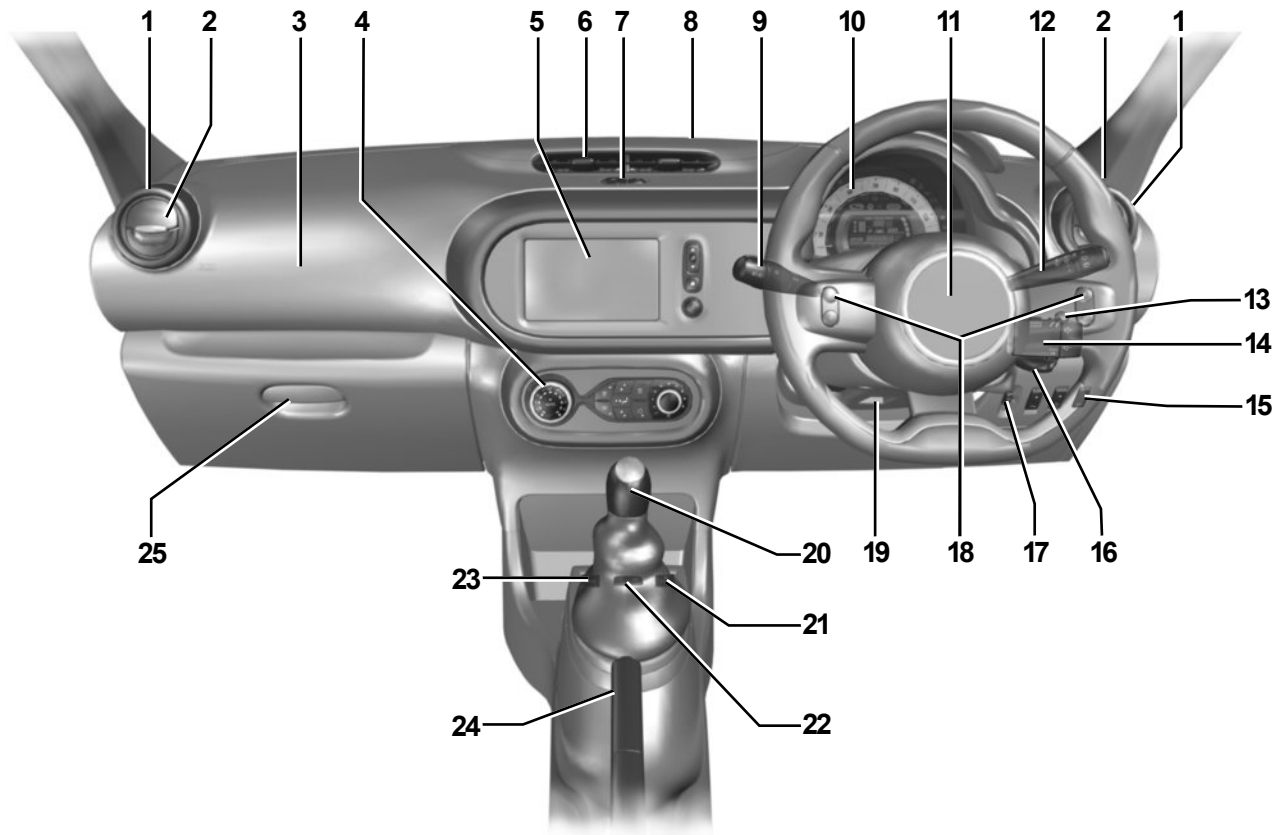
POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- | | | |
|--|--|---|
| <p>1 Manette de :</p> <ul style="list-style-type: none">– feux indicateurs de direction ;– éclairage extérieur ;– feux de brouillard avant ;– feux de brouillard arrière. <p>2 Aérateur latéral.</p> <p>3 Frise de désembuage de vitre latérale.</p> <p>4 Emplacement Airbag conducteur, avertisseur sonore.</p> <p>5 Tableau de bord.</p> <p>6 Manette de :</p> <ul style="list-style-type: none">– essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière ;– défilement des informations de l'ordinateur de bord. <p>7 Contacteur de :</p> <ul style="list-style-type: none">– feux de détresse ;– condamnation électrique des portes. | <p>8 Aérateur central.</p> <p>9 Frise de désembuage du pare-brise.</p> <p>10 Écran tactile multimédia/ou radio.</p> <p>11 Boîte à gants.</p> <p>12 Emplacement Airbag passager.</p> <p>13 Commandes de chauffage ou de climatisation.</p> <p>14 Porte-jetons.</p> <p>15 Contacteur général de :</p> <ul style="list-style-type: none">– limiteur de vitesse ;– régulateur de vitesse. <p>16 Frein à main.</p> <p>17 Contacteur du mode ECO.</p> <p>18 Levier de vitesses.</p> <p>19 Contacteur de démarrage.</p> <p>20 Commande à distance de la radio et/ou du système de navigation.</p> | <p>21 Bouton de commande vocale du système multimédia.</p> <p>22 Commande de réglage du volant.</p> <p>23 Commande du régulateur/limiteur de vitesse.</p> <p>24 Commande de réglage en hauteur des projecteurs.</p> <p>25 Commande de :</p> <ul style="list-style-type: none">– activation/désactivation du système d'aide au parking ;– activation/désactivation de la fonction Stop and Start ;– activation/désactivation de la fonction d'alerte de sortie de voie. |
|--|--|---|

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (1/2)

36970



POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- | | | |
|--|---|---|
| <p>1 Frise de désembuage de vitre latérale.</p> <p>2 Aérateur latéral.</p> <p>3 Emplacement Airbag passager.</p> <p>4 Commandes de chauffage ou de climatisation.</p> <p>5 Écran tactile multimédia/ou radio.</p> <p>6 Aérateur central.</p> <p>7 Contacteur de :
– feux de détresse ;
– condamnation électrique des portes.</p> <p>8 Frise de désembuage du pare-brise.</p> <p>9 Manette de :
– feux indicateurs de direction ;
– éclairage extérieur ;
– feux de brouillard avant ;
– feux de brouillard arrière.</p> <p>10 Tableau de bord.</p> | <p>11 Emplacement Airbag conducteur, avertisseur sonore.</p> <p>12 Manette de :
– essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière ;
– défilement des informations de l'ordinateur de bord.</p> <p>13 Bouton de commande vocale du système multimédia.</p> <p>14 Commande à distance de la radio et/ou du système de navigation.</p> <p>15 Commande de :
– activation/désactivation du système d'aide au parking ;
– activation/désactivation de la fonction Stop and Start ;
– activation/désactivation de la fonction d'alerte de sortie de voie.</p> <p>16 Contacteur de démarrage.</p> <p>17 Commande de réglage en hauteur des projecteurs.</p> | <p>18 Commandes du régulateur/limiteur de vitesse.</p> <p>19 Commande de réglage du volant.</p> <p>20 Levier de vitesses.</p> <p>21 Porte-jetons.</p> <p>22 Contacteur général de :
– limiteur de vitesse ;
– régulateur de vitesse.</p> <p>23 Contacteur du mode ECO.</p> <p>24 Frein à main.</p> <p>25 Boîte à gants.</p> |
|--|---|---|

TÉMOINS LUMINEUX (1/5)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Tableau de bord A : il s'éclaire à la mise sous contact.

Feux allumés, vous pouvez en régler l'intensité lumineuse en tournant la molette **1**.

Le témoin  nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin des feux de position



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement



Témoin de feux de brouillard avant



Témoin de feu de brouillard arrière



Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin des feux indicateurs de direction droit



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'airbag

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte mini carburant

Il s'allume à la mise sous contact, accompagné d'un signal sonore puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulage accompagné d'un signal sonore, faites le plein dès que possible. Il vous reste alors environ 50 km d'autonomie.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (2/5)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



STOP Témoin d'arrêt impératif

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et est accompagné d'un signal sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.

Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le frein à main est desserré.

S'il s'allume au freinage, accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.

Témoin de charge de batterie

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.

Témoin de pression d'huile

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route, accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact.

Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque.

Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins.

Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

TÉMOINS LUMINEUX (3/5)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin de contrôle du système antipollution

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume au démarrage moteur et, suivant véhicule à la coupure du contact alors que le véhicule est en phase de veille moteur (reportez-vous au paragraphe « Fonction Stop and Start » en chapitre 2) puis il s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Reportez-vous au paragraphe « Conseils entretien et antipollution » en chapitre 2.



Témoin de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin : reportez-vous aux paragraphes « Contrôle dynamique de conduite : ESC » et « Système antipatinage » en chapitre 2.



Témoin du système d'alerte de sortie de voie

Reportez-vous au paragraphe « Alerte de sortie de voie » en chapitre 2.



Témoins du limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse

Reportez-vous aux paragraphes « Régulateur de vitesse » et « Limiteur de vitesse » en chapitre 2.



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.

Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

Il s'allume en bleu à la mise sous contact.

S'il devient rouge, arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes.

La température doit s'abaisser et le témoin repasser au bleu. Sinon arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir avant de vérifier le liquide de refroidissement.

Faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (4/5)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin de porte(s) ouverte(s)



Témoin de mise en veille du moteur

Reportez-vous au paragraphe « Fonction Stop and Start » en chapitre 2.



Témoin de non-disponibilité de mise en veille du moteur

Reportez-vous au paragraphe « Fonction Stop and Start » en chapitre 2.



Témoin de mode ECO

Il s'allume quand le mode ECO est enclenché.

Reportez-vous au paragraphe « Conseils de conduite, Ecoconduite » en chapitre 2.



Témoin de défaillance électronique

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant, cela peut indiquer une défaillance du calculateur d'injection.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Indicateur de changement de vitesse.

Ils s'allument pour vous conseiller de passer un rapport supérieur (flèche vers le haut) ou inférieur (flèche vers le bas).



Avertisseur de perte de pression des pneumatiques

Reportez-vous au paragraphe « Avertisseur de perte de pression des pneumatiques » en chapitre 2.



Témoin de direction à assistance variable

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant, cela indique une défaillance du système, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (5/5)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Afficheur central B : il s'éclaire à la mise sous contact.



Témoins d'alerte de non-port des ceintures

Reportez-vous au paragraphe « ceintures de sécurité » en chapitre 1.



Témoin airbag passager avant désactivé

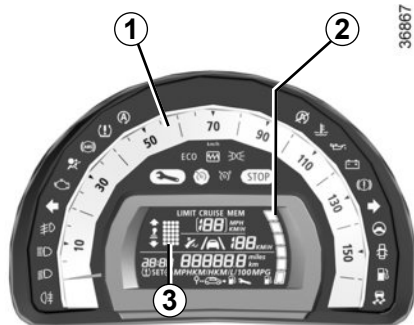
Reportez-vous au paragraphe « ceintures de sécurité » en chapitre 1.



Témoin airbag passager avant activé

Reportez-vous au paragraphe « ceintures de sécurité » en chapitre 1.

AFFICHEURS ET INDICATEURS



Indicateur de vitesse 1 (km ou miles par heure)

Alarme sonore de survitesse

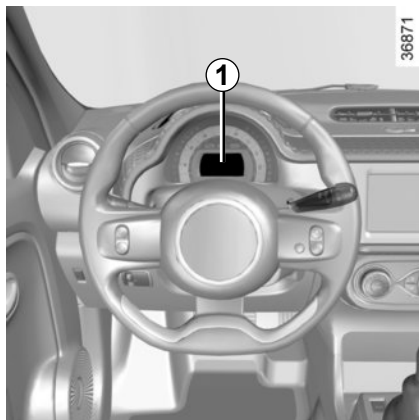
Suivant véhicule, une alarme sonore retentit pendant environ 10 secondes toutes les 30 secondes, tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

Indicateur de niveau de carburant 2

Afficheur boîte de vitesses automatique 3

Il indique le rapport de boîte engagé (suivant véhicule). Reportez-vous au paragraphe « Boîte de vitesses automatique » en chapitre 2.

ORDINATEUR DE BORD : généralités (1/2)



Ordinateur de bord 1

Il regroupe les fonctions suivantes :

- distance parcourue ;
- paramètres de voyage ;

Toutes ces fonctions sont décrites en pages suivantes.



Touches de sélection de l'affichage 2 et 3

Faites défiler vers le haut (touche **2**) ou vers le bas (touche **3**) les informations suivantes par appuis successifs et brefs (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays).

- a) totalisateur général de distance parcourue ;
- b) totalisateur partiel de distance parcourue ;
- c) carburant utilisé ;
- d) consommation moyenne ;
- e) consommation instantanée ;
- f) autonomie prévisible ;

- g) distance parcourue depuis le dernier Top Départ ;
- h) vitesse moyenne ;
- i) autonomie de révision/vidange ;
- j) réinitialisation de la pression des pneumatiques ;
- k) vitesse de consigne du limiteur/régulateur de vitesse ;
- l) heure ;
- m) température.

ORDINATEUR DE BORD : généralités (2/2)



Mise à zéro du totalisateur partiel

L'affichage sélectionné sur « totalisateur général et partiel de distance parcourue », appuyez sur une des touches **2** ou **3** jusqu'à la mise à zéro du totalisateur.

Mise à zéro des paramètres de voyage (Top Départ)

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, exercez un appui long sur la touche **2** ou **3** jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous pouvez constater que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est dû au fait qu'elle tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Or, la consommation moyenne peut diminuer quand :

- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (1/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
101778 km	⇒ a) Totalisateur général.
112.4 km	⇒ b) Totalisateur partiel.
5.8 L/100 	⇒ c) Paramètres de voyage. Carburant utilisé. Carburant consommé depuis le dernier Top Départ.
5.8 L/100 	⇒ d) Consommation moyenne depuis le dernier Top Départ. La valeur est affichée après avoir parcouru au moins 400 mètres depuis le dernier Top Départ.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (2/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
7.4 L/100 	 e) Consommation instantanée. Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 30 KM/H.
541 km  → 	 f) Autonomie prévisible avec le carburant restant. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.
522 km  ..	 g) Distance parcourue depuis le dernier Top Départ.
123.4 km/H  ..	 h) Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (3/4)

L’affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L’ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

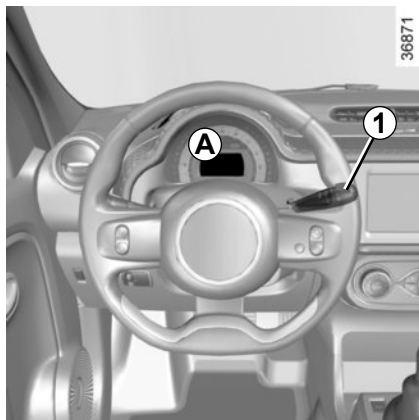
Exemples de sélection		Interprétation de l’affichage sélectionné
		i) Autonomie de révision ou de vidange. Distance restant à parcourir jusqu’à la prochaine révision (affichage en kilomètres ou en jours), puis lorsque l’autonomie arrive au terme, le témoin  s’affiche au tableau de bord. Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.
Réinitialisation : pour réinitialiser l’autonomie de révision ou de vidange, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur l’une des touches 2 ou 3 jusqu’à l’affichage fixe de l’autonomie de vidange ou de révision.		

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (4/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
	 j) Réinitialisation de la pression des pneumatiques. Reportez-vous au paragraphe « Avertisseur de perte de pression des pneumatiques » en chapitre 2.
90 km/H	 k) Vitesse de consigne du régulateur-limiteur de vitesse. Reportez-vous aux paragraphes « Limiteur de vitesse » et « Régulateur de vitesse » en chapitre 2.
16:30	 l) Heure. Reportez-vous au paragraphe « Heure et température extérieure » en chapitre 1.

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE (1/2)

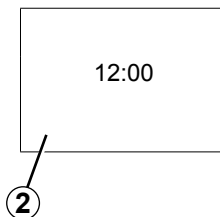


Afficheur A

Pour accéder à l'affichage **2** dédié au réglage de l'heure, appuyez sur le bouton **3** ou **4** de la manette **1**.

Attendez quelques secondes, les heures et les minutes clignotent. Vous êtes en mode réglage, faites un appui long sur le bouton **3** ou **4** pour régler les heures.

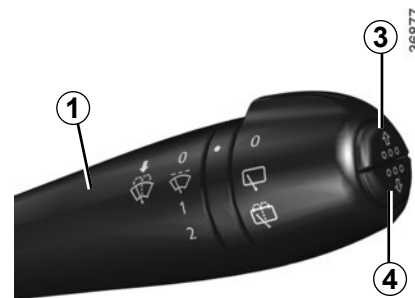
Dès que les heures clignotent, faites des appuis courts ou un appui long sur le bouton **3** ou **4** pour les régler.



Attendez quelques secondes, les minutes clignotent : faites des appuis courts ou un appui long sur le bouton **3** ou **4** pour les régler.

Réglage terminé, les heures et les minutes restent affichées fixe pendant environ 5 secondes : votre réglage est pris en compte.

Vous pouvez changer d'afficheur.



En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), il convient de remettre la montre à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE (2/2)



Afficheur B

Véhicules équipés d'écran tactile multimédia, systèmes d'aide à la navigation, téléphones...

Reportez-vous à la notice spécifique de la fonction pour connaître les particularités des véhicules liées à la présence de ces équipements.

Indicateur de température extérieure

Particularité :

Lorsque la température extérieure est comprise, entre -3°C et $+3^{\circ}\text{C}$, les caractères $^{\circ}\text{C}$ clignotent (signalisation de risque de verglas).



Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), il convient de remettre la montre à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (1/3)



Feux de position

Tournez la bague 2 jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère 3.

Un témoin s'allume au tableau de bord.



Fonction allumage des feux de jour

(feux avant uniquement)

Lorsque le véhicule en est équipé, les feux de jour s'allument automatiquement au démarrage du moteur ou, suivant véhicule, à la mise sous contact.



Feux de croisement Fonctionnement manuel

Tournez la bague 2 jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère 3. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Fonctionnement automatique (suivant véhicule)

Tournez la bague 2 jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère 3 : moteur tournant, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette 1.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés...).

En cas de roulage à gauche avec un véhicule poste de conduite à gauche (ou vice versa), il est impératif de régler les feux, le temps du séjour (reportez-vous au paragraphe « Réglage des faisceaux » en chapitre 1).

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (2/3)



Feux de route

Moteur tournant et feux de croisement allumés, poussez la manette **1**. Ce témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, tirez de nouveau la manette **1** vers vous.

Extinction des feux

Il y a deux possibilités :

- manuellement, amenez la bague **2** en position **0** ;
- automatiquement, si la bague **2** est en position AUTO et si les feux de route ne sont pas allumés. Les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur, à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule. Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la bague **2** en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1**.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.



Feux de brouillard avant

Tournez la bague centrale **4** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3** puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

Fonction feux de virages

Lorsque les feux de croisement sont allumés et sous certaines conditions (vitesse, angle volant, en marche avant, feux indicateurs de direction actionnés...) lors de la prise de virage, l'un des feux de brouillard avant s'allume pour éclairer le virage.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (3/3)



Feu de brouillard arrière

Tournez la bague centrale **4** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**, puis relâchez.

Suivant véhicule, la manette revient en position initiale ou reste en position.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Extinction des feux de brouillard

Il y a deux possibilités :

- manuellement, suivant véhicule, faites de nouveau pivoter la bague **4** pour amener le repère **3** face au symbole correspondant au feu de brouillard que vous voulez éteindre ou amenez la bague **4** en position **0**. Le témoin correspondant s'éteint au tableau de bord ;
- automatiquement, les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur, au verrouillage du véhicule et pour les feux de brouillard arrière, à l'ouverture de la porte conducteur.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux n'est pas systématique.

L'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX



Avertisseur sonore

Appuyez sur le coussin du volant **A**.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous.

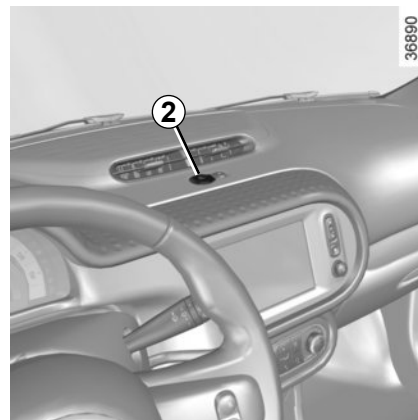
Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

Mode impulsionnel

En conduite, les manœuvres du volant peuvent être insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à son point de départ.

Dans ce cas, déplacez à mi-chemin la manette **1** puis relâchez-la : elle revient à son point de départ et le feu indicateur clignote trois fois.

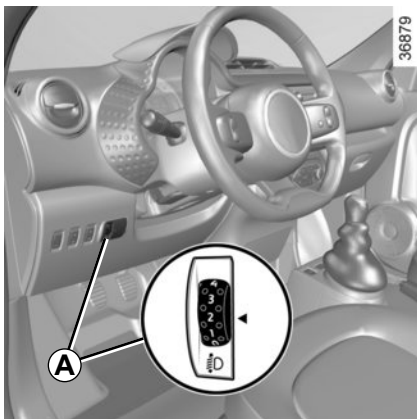


Feux de détresse

Appuyez sur le contacteur **2**.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répéteurs latéraux. Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières. Suivant véhicule, en cas de très forte décélération, les feux de détresse peuvent s'allumer automatiquement. Vous pouvez les éteindre en appuyant une fois sur le contacteur **2**.

RÉGLAGE DES FAISCEAUX (1/2)



Pour les véhicules qui en sont équipés, la commande **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

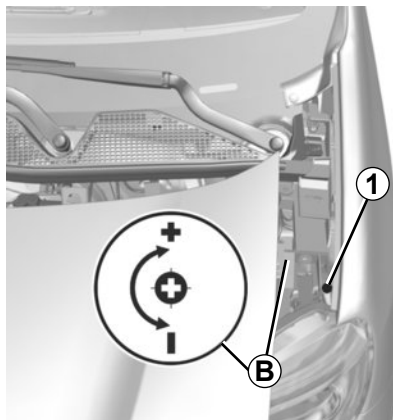
Tournez la commande **A** vers le bas pour baisser les projecteurs et vers le haut pour les lever.

Exemples de position de réglage de la commande **A** en fonction de la charge

0	Conducteur seul ou avec un passager à l'avant
1	Tous les sièges occupés
2	Tous les sièges occupés et le coffre chargé
3	Conducteur seul et le coffre chargé

RÉGLAGE DES FAISCEAUX (2/2)

En cas de roulage à gauche avec un véhicule poste de conduite à gauche (ou vice versa), il est impératif de régler **temporairement** les feux, le temps du séjour.



Réglage temporaire

Ouvrez le capot avant (reportez-vous au paragraphe «capot avant» en chapitre 4) et décalez-le latéralement pour accéder à la vis **1** et au marquage **B**.

Nota : veillez à ne pas rayer la peinture du véhicule.

Pour chaque projecteur, à l'aide d'un outil type tournevis, tournez la vis **1** d'un quart de tour vers le - pour descendre les faisceaux.

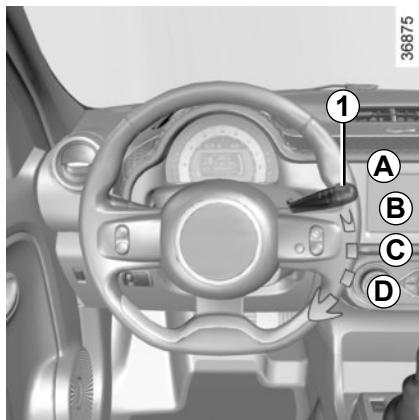
Revenez en position d'origine une fois le séjour terminé : tournez la vis **1** d'un quart de tour vers le + pour monter les faisceaux.

Le réglage effectué, veillez au bon repositionnement et au bon verrouillage du capot avant.



Pour votre sécurité, ne démontez pas les sangles de retenues du capot avant. Risque de chute du capot avant sur la chaussée.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (1/2)



Contact mis, manœuvrez la manette 1

- **A arrêt.**
- **B balayage intermittent.**
Suivant véhicule, entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant la bague 2.
- **C balayage continu lent.**
- **D balayage continu rapide.**

Les positions **B**, **C** et **D** sont accessibles contact mis.

Véhicules avec fonction essuyage automatique

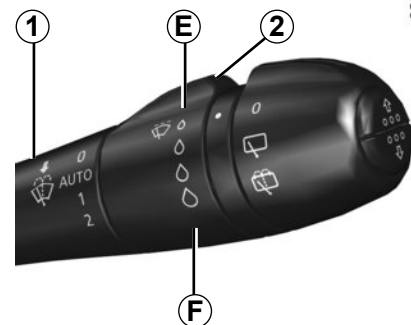
Moteur tournant, manœuvrez la manette 1

- **A arrêt.**
- **B fonction essuyage automatique**
Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée :
 - **E** : sensibilité minimum
 - **F** : sensibilité maximum

Nota : lorsqu'il y a du brouillard ou lors de chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous le contrôle du conducteur.

- **C balayage continu lent.**
- **D balayage continu rapide.**

La position **C** est accessible contact mis. Les positions **B** et **D** sont accessibles moteur tournant uniquement.



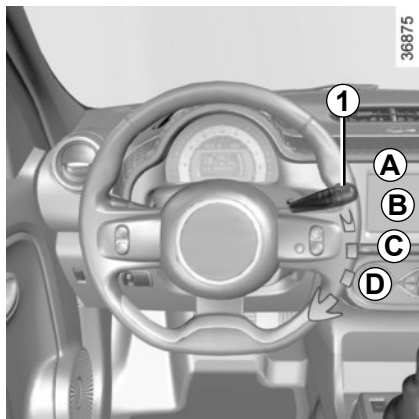
Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. Exemple : d'une vitesse continue rapide vous passez à une vitesse continue lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule cet automatisme.

Un démarrage du véhicule, manette en position **D**, déclenche un balayage en continu lent. Une nouvelle action de la manette sur la position **D** est nécessaire pour déclencher un balayage en continu rapide.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (2/2)



Lave-vitre

Contact mis, tirez la manette **1** vers vous.

Une action brève déclenche, en plus du lave-vitre, un aller-retour des essuie-vitres.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, un balayage continu jusqu'à la fin de la demande puis trois aller-retours suivis, après quelques secondes, d'un quatrième.

Ne tentez pas de relever les balais d'essuie-vitre. Ils ne peuvent pas rester en position décollée du pare-brise. Pour remplacer les balais, reportez-vous au paragraphe « Balais d'essuie-vitres » en chapitre 5.



Lors des interventions sous le capot avant, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position **A** (arrêt).

Risque de blessures.



Avant toute action sur le pare-brise (le lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...), ramenez la manette **1** en position **A** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.

Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

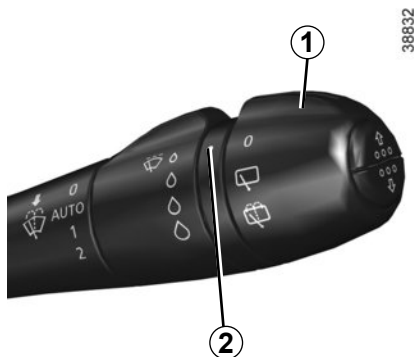
- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans. Reportez-vous au paragraphe « Balais d'essuie-vitres » en chapitre 5.

Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE ARRIÈRE (1/2)



Essuie-vitre arrière à cadencement en fonction de la vitesse

Contact mis, pivotez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le point de repère **2** en face du symbole. La fréquence de balayage varie en fonction de la vitesse.

Essuie-vitre/lave-vitre arrière

Contact mis, faites pivoter l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le point de repère **2** en face du symbole. Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.

Une action brève déclenche le lave-vitre arrière.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre arrière, un balayage continu jusqu'à la fin de la demande puis deux aller-retours suivis, après quelques secondes, d'un troisième.

Particularité

Si les essuie-vitres avant fonctionnent ou sont en mode automatique il se produit un balayage intermittent de l'essuie-vitre arrière lorsque vous enclenchez la marche arrière.

Suivant véhicule, vous pouvez désactiver cette fonction depuis l'écran multimédia. Reportez-vous à la notice d'utilisation de l'équipement pour plus d'informations.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...), ramenez la manette **1** en position arrêt.

Risque de blessures ou de détérioration.

Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

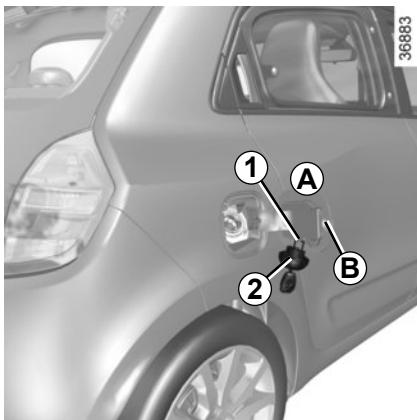
Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans. Reportez-vous au paragraphe « Balais d'essuie-vitres » en chapitre 5.

Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

Ne vous servez pas du bras d'essuie-vitre pour ouvrir ou fermer la porte de coffre.

RÉSERVOIR CARBURANT (1/2)



Capacité utilisable du réservoir :

28 litres ou **35 litres** environ suivant véhicule.

Pour ouvrir le portillon **A**, passez le doigt dans la découpe **B**.

Pendant le remplissage, utilisez le porte-bouchon **1** sur le portillon **A** pour suspendre le bouchon **2**.

Qualité du carburant

Utilisez un carburant de bonne **qualité** respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays et **impérativement** conformes aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon **A**. Reportez-vous au paragraphe « Caractéristiques moteurs » en chapitre 6.



Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque.

Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

Version essence

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb. L'Indice d'Octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon **A**. Reportez-vous au paragraphe « Caractéristiques moteurs » en chapitre 6.

Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles : reportez-vous au tableau « Caractéristiques moteurs » en chapitre 6.

Après le remplissage, vérifiez la fermeture du bouchon et du portillon.



Ne pas utiliser de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

Ne pas rajouter d'additif au carburant, vous risquez d'endommager le moteur.

RÉSERVOIR CARBURANT (2/2)

Remplissage carburant

Contact coupé, introduisez le pistolet et amenez-le jusqu'**en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Lors du remplissage, veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau. Le portillon **A** et son pourtour doivent rester propres.

Versions essence

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).

Véhicule équipé de la fonction Stop and Start

Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas mis en veille) : arrêtez impérativement le moteur (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteurs, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).



Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse, faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un Représentant de la marque.



Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)

Rodage	2.2
Démarrage, arrêt du moteur	2.3
Procédure de départ arrêté	2.4
Fonction stop and start	2.5
Particularités des versions essence	2.9
Levier de vitesses/Frein à main	2.10
Conseils de conduite, écoconduite	2.11
Conseils entretien et antipollution	2.15
Environnement	2.16
Avertisseur de perte de pression des pneumatiques	2.22
Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite	2.26
Alerte de sortie de voie	2.30
Limiteur de vitesse	2.32
Régulateur de vitesse	2.35
Aide au parking	2.39
Caméra de recul	2.41
Boîte de vitesses automatique	2.43

RODAGE/DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR (1/2)

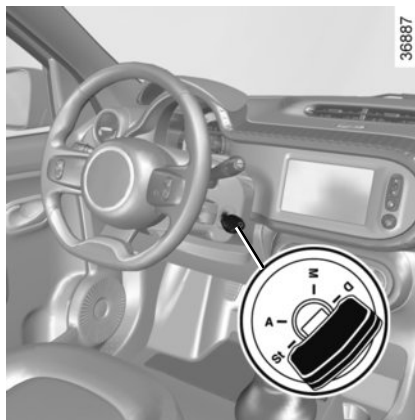
Rodage

Version essence

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3 000 à 3 500 tr/mn.

Ce n'est qu'après **3 000 km environ** que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Position « Stop et blocage de direction » St

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

Position « Accessoires » A

Contact coupé, les accessoires éventuels (radio...) continuent de fonctionner.

Position « Marche » M

Le contact est mis.

Position « Démarrage » D

Si le moteur ne démarre pas, il faut ramener la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur. Lâchez la clé dès que le moteur démarre.

véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique

Avant de démarrer, positionnez le levier en position **P**.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR (2/2)

Démarrage du moteur

Moteur froid ou chaud

- Amenez la clé jusqu'à la position de démarrage **sans accélérer**.
- relâchez la clé dès le démarrage du moteur.

Particularité en cas de démarrage du moteur par température extérieure très basse (inférieure à - 10°C) : maintenez la pédale d'embrayage enfoncée jusqu'au démarrage du moteur.

Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, ramenez la clé en position « Stop ».



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

PROCÉDURE DE DÉPART ARRÊTÉ

Lorsque le véhicule en est équipé, véhicule à l'arrêt, la procédure de départ arrêté (Launch Control) est une fonction permettant une accélération maximale.

Nota : la fonction devra uniquement être utilisée lorsque les composants mécaniques ont atteint leur température de fonctionnement.

Une utilisation intensive du système réduit la durée de vie des composants mécaniques (embrayage, transmission...).



De par l'accélération qu'elle procure, cette fonction ne doit être utilisée que si les conditions de circulation le permettent et dans le respect de la réglementation locale en vigueur. Veuillez vous en assurer avant chaque utilisation.

Risques d'accident ou de blessures graves.

Activation du système

L'activation du système s'effectue :

- moteur tournant, véhicule à l'arrêt, levier de vitesse en position D ;
- appuyez sur la pédale de frein à l'aide du pied gauche ;
- pied gauche appuyé sur la pédale de frein, appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur au-delà du point dur à l'aide du pied droit (le régime moteur va automatiquement se stabiliser) ;
- dans les 3 secondes, relâchez la pédale de frein pour un démarrage sportif du véhicule.

L'utilisation de la fonction accélère notablement l'usure des pneumatiques. Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » en chapitre 5.



Ne pas utiliser cette fonction sur routes glissantes ou humides.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

Conditions de non-activation du système

Certaines conditions ne permettent pas au système de s'activer :

- trois procédures de départ arrêté successives autorisées, au-delà de trois procédures la fonction est interrompue pendant 10 minutes environ ;
- pourcentage d'inclinaison de la route trop important ;
- défaillance d'un système du véhicule (ESC...).

FONCTION STOP AND START (1/4)

Ce système permet de diminuer la consommation de carburant et l'émission de gaz à effet de serre. Au démarrage du véhicule, le système est activé automatiquement. En roulage le système stoppe le moteur (mise en veille) lors d'un arrêt du véhicule (embouteillage, arrêt à un feu...).

En cas de calage moteur, si le système est en fonction, le fait d'appuyer à fond sur la pédale d'embrayage redémarre le moteur.



Ne laissez pas rouler votre véhicule lorsque le moteur est en veille (le témoin  est allumé au tableau de bord).

Conditions de mise en veille

Le véhicule a roulé depuis son dernier arrêt.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :

- la boîte est en position **D**, **M** ou **N** ;
- et
- la pédale de frein est appuyée (suffisamment fort) ;
- et
- la pédale d'accélérateur n'est pas appuyée ;
- et
- la vitesse est nulle pendant 1 seconde environ.

La mise en veille moteur est maintenue si la position **P** est engagée, ou si la position **N** est engagée avec frein de parking serré, pédale de frein relâchée.



Avant de quitter le véhicule, la coupure du contact est impérative (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :

- la boîte de vitesses est en position neutre (point mort) ;

et

- la pédale d'embrayage est relâchée.

Si le témoin  clignote, celui-ci vous indique que la pédale d'embrayage n'est pas assez relâchée ;

et

- la vitesse du véhicule est inférieure à environ 3 km/h.

Pour tous véhicules :

le témoin  apparaît fixe au tableau de bord pour vous avertir de la mise en veille du moteur.

Les équipements du véhicule restent en fonction pendant la durée d'arrêt du moteur.

Si vous quittez votre véhicule, un signal sonore vous avertit que le moteur est en veille et non arrêté.

FONCTION STOP AND START (2/4)

Empêcher la mise en veille du moteur

Dans certaines situations, comme l'insertion dans un carrefour, il est possible de garder le moteur tournant en vue d'un démarrage rapide.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :

Maintenez le véhicule immobilisé avec peu d'effort sur la pédale de frein.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :

Maintenez la pédale d'embrayage enfoncée.

Sortie de veille moteur

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :

- la pédale de frein est relâchée, position **D** ou **M** engagée ;

ou

- la pédale de frein est relâchée, position **N** engagée et frein de parking desserré ;

ou

- la pédale de frein est à nouveau appuyée, position **P** engagée, ou position **N** engagée avec frein de parking serré ;

ou

- la position **R** est engagée ;

ou

- la pédale d'accélération est appuyée.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :

- vitesse au neutre et pédale d'embrayage légèrement enfoncée ;

ou,

- vitesse engagée et pédale d'embrayage totalement enfoncée.

Particularité : suivant véhicule, si vous coupez le contact alors que le moteur

est en veille, le témoin  s'affiche quelques secondes au tableau de bord.

Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas mis en veille) : arrêtez impérativement le moteur (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).

FONCTION STOP AND START (3/4)

Conditions de non mise en veille du moteur

Certaines conditions ne permettent pas au système la mise en veille du moteur, notamment :

- la marche arrière a été enclenchée ;
- le capot avant est non verrouillé ;
- la température extérieure est trop basse ou trop élevée (inférieure à environ 0°C ou supérieure à environ 35°C) ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la différence de température intérieure du véhicule avec celle de consigne de la climatisation automatique est trop importante ;
- la pente est supérieure à environ 5% pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ;
- la fonction « voir clair » est activée (reportez-vous au paragraphe « climatisation automatique » en chapitre 3) ;

- la température moteur est insuffisante ;
- le système de dépollution est en cours de régénération ;
- ...

Le témoin  apparaît au tableau de bord et vous avertit de la non-disponibilité de mise en veille du moteur.



Désactivez la fonction Stop and Start pour toute intervention dans le compartiment moteur.

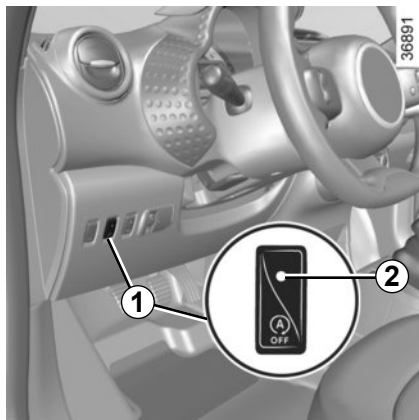
Particularité de redémarrage automatique du moteur

Sous certaines conditions, le moteur peut redémarrer sans intervention pour garantir votre sécurité et votre confort. Cela peut se produire notamment lorsque :

- la température extérieure est trop basse ou trop élevée (inférieure à environ 0°C ou supérieure à environ 35°C) ;
- la fonction « voir clair » est activée (reportez-vous au paragraphe « climatisation automatique » en chapitre 3) ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à environ 5 km/h (en descente...) ;
- appuis répétés sur la pédale de frein ou besoin du système de freinage ;
- ...

Particularité : pour certaines de ces conditions, le redémarrage automatique du moteur est inhibé si une porte avant ou le hayon est ouvert.

FUNCTION STOP AND START (4/4)



Désactivation, activation de la fonction

Appuyez sur le contacteur **1** pour désactiver la fonction. Le témoin intégré **2** au contacteur s'allume.

Un nouvel appui réactive le système. Le témoin intégré **2** au contacteur **1** s'éteint.

Particularité : moteur en veille, un appui sur le contacteur **1** redémarre automatiquement le moteur.

Le système se réactive automatiquement à chaque démarrage volontaire du véhicule (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le témoin intégré **2** au contacteur **1** est allumé, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.



Avant de quitter le véhicule, la coupure du contact est impérative (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé ;
- utilisation d'essence plombée ;
- utilisation d'additifs pour lubrifiants ou carburant non agréés.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- système d'allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite ;

- perte de puissance,

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par un Représentant de la marque les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule à un Représentant de la marque suivant les périodicités préconisées dans le carnet d'entretien, vous évitez ces incidents.

Problème de démarrage

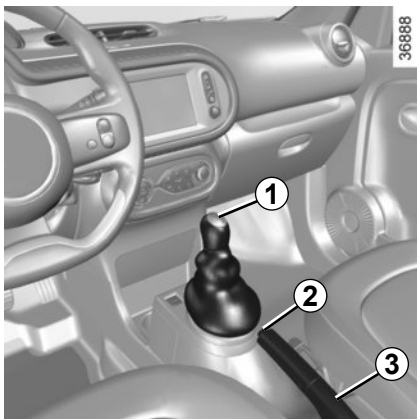
Pour éviter d'endommager votre pot catalytique, **n'insistez pas** dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) **sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

LEVIER DE VITESSES/FREIN À MAIN



Levier de vitesses

Passage en marche arrière

Véhicules à boîte de vitesses manuelle : suivez la grille dessinée sur le pommeau **1** et, suivant véhicule, soulevez l'anneau contre le pommeau pour pouvoir passer la marche arrière.

Véhicules à boîte de vitesses automatique : reportez-vous au paragraphe « Boîte de vitesses automatique » en chapitre 2.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière, contact mis.

Frein à main

Pour desserrer

Tirez le levier **3** légèrement vers le haut, enfoncez le bouton **2** et ramenez le levier au plancher.

Si vous roulez avec le frein à main mal desserré, le témoin lumineux

rouge  du tableau de bord restera allumé.

Pour serrer

Tirez le levier **3** vers le haut. Assurez-vous que le véhicule soit bien immo-

bilisé. Le témoin lumineux  s'allume au tableau de bord.



En cas de choc sur le soulèvement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.



Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint), risque de surchauffe, voire de détérioration.



À l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1^{re} ou marche arrière) pour les véhicules à boîte de vitesses mécanique ou la position **P** pour les véhicules à boîtes de vitesses automatiques.

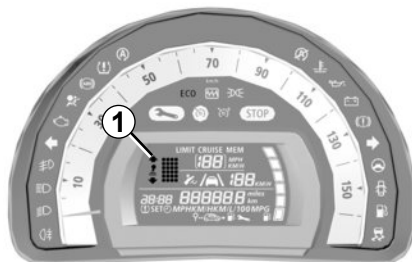
CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (1/4)

La consommation de carburant est homologuée conformément à une méthode standard et réglementaire. Identique pour tous les constructeurs, elle permet de comparer les véhicules entre eux. La consommation en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite. Pour optimiser la consommation, référez-vous aux conseils ci-après.

Suivant véhicule, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation de carburant :

- l'indicateur de changement de vitesse ;
- le bilan trajet et les éco-conseils via l'afficheur multimédia ;
- le mode ECO activé par le bouton ECO.

Lorsque le véhicule en est équipé, le système de navigation complète ces informations.



36895

Indicateur de changement de vitesse 1

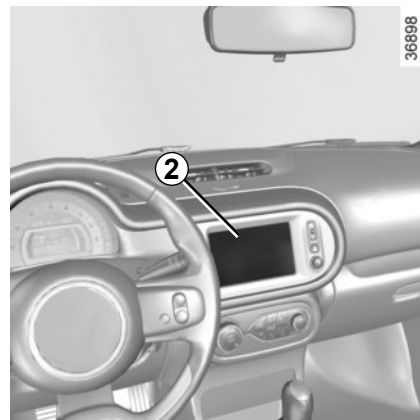
Afin d'optimiser la consommation, un témoin au tableau de bord vous informe du meilleur moment pour engager le rapport supérieur ou le rapport inférieur :



engagez le rapport supérieur ;



engagez le rapport inférieur.



36898

Bilan trajet

À la coupure du moteur, l'affichage « Bilan trajet » sur l'écran 2 donne les informations relatives à votre dernier trajet.

Il indique :

- la consommation moyenne ;
- le nombre de kilomètres parcourus ;
- le nombre de kilomètres gagnés.

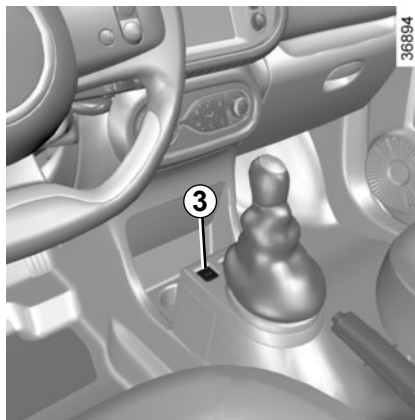
CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (2/4)

Une note globale de 0 à 100 s'affiche vous permettant d'évaluer votre performance d'éco-conducteur. Plus la note est élevée, meilleure est votre performance d'éco-conducteur.

Des éco-conseils vous sont donnés afin d'améliorer votre performance.

La mémorisation de vos trajets préférés vous permettra de comparer vos performances.

Pour plus d'information, consultez la notice d'utilisation du système multimédia.



Mode ECO

Le mode ECO est une fonction qui optimise la consommation de carburant. Elle agit sur tous les éléments consommateurs (puissance moteur, chauffage et/ou climatisation...).

Activation de la fonction

Appuyez sur le contacteur 3.

Le témoin **ECO** s'affiche au tableau de bord pour confirmer l'activation.

En conduite, il est possible de quitter temporairement le mode ECO pour retrouver les performances du moteur.

Pour cela, enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur.

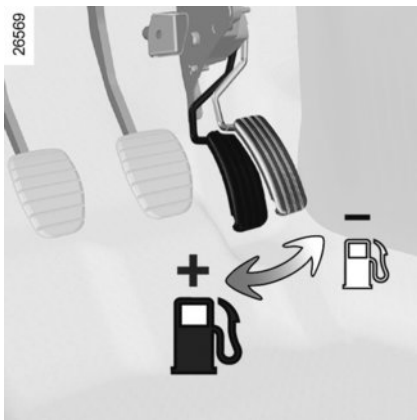
Le mode ECO se réactive dès que vous relâchez la pression sur la pédale d'accélérateur.

Désactivation de la fonction

Appuyez sur le contacteur 3.

Le témoin **ECO** s'éteint au tableau de bord pour confirmer la désactivation.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (3/4)



Conseils de conduite et ECO conduite

Comportement

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- La vitesse coûte cher.
- La conduite « sportive » coûte cher : préférez-lui la conduite « en souplesse ».
- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible.

- Évitez les accélérations brutales.
- Freinez le moins possible. En appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.
- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur l'accélérateur.
- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.
- Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

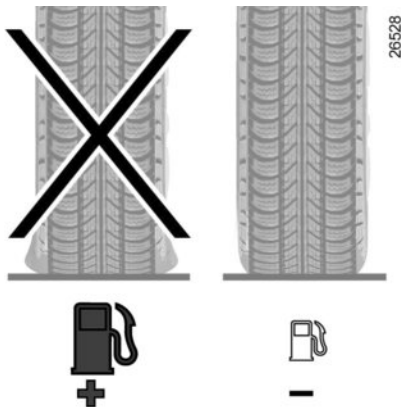


Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

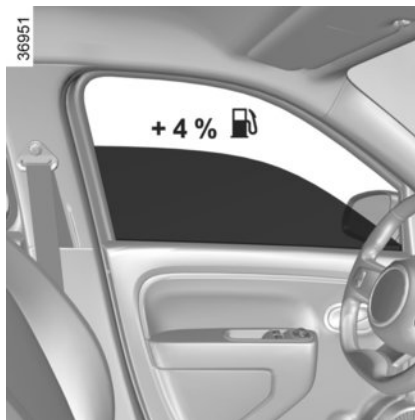
Risque de coincement des pédales

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (4/4)



Pneumatiques

- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.



Conseils d'utilisation

- Privilégiez le Mode ECO.
- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.
- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.

- Pour les véhicules équipés du conditionnement d'air, il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant son utilisation. Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Évitez l'utilisation en « porte-à-porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

CONSEILS ENTRETIEN ET ANTIPOLLUTION

Votre véhicule respecte les critères de recyclage et de valorisation des véhicules hors d'usage, qui entreront en vigueur en 2015.

Certaines pièces de votre véhicule ont donc été conçues en vue de leur recyclage ultérieur.

Ces pièces sont facilement démontables afin d'être récupérées et retraitées dans les filières de recyclage.

De plus, de par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

Entretien

Il est important de noter que le non-respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le programme d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

Réglages moteur

– **Bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications établies par nos Bureaux d'Études.

En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écarterments spécifiés pour votre moteur. Pour cela consultez un Représentant de la marque.

- **Filtre à air, filtre à carburant** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.
- **Allumage et ralenti** : ne nécessitent aucun réglage.

Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule. Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter l'**environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Cet engagement se traduit par la signature eco² du constructeur.

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émissions de gaz à effet de serre (CO₂), et donc à moins consommer.

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à charbon actif (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie, filtre à huile, filtre à air, piles...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée) doivent être déposés auprès des organismes spécialisés.
- Le véhicule hors d'usage doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.
- Dans tous les cas, respectez les lois locales.

Recyclage

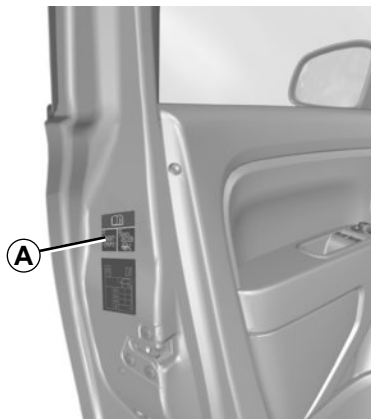
Votre véhicule est recyclable à 85% et valorisable à 95%.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre en particulier de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (1/9)

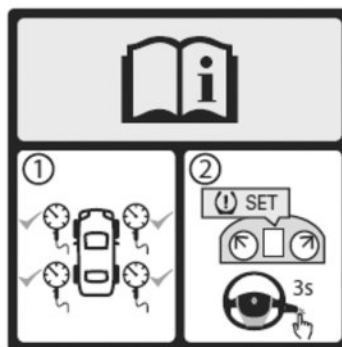
42134



Lorsque le véhicule en est équipé, ce système avertit de la perte de pression d'un ou plusieurs pneumatiques.

A

39767



Identification du système

Il existe deux systèmes d'avertisseur de perte de pression des pneumatiques :

- **système A** : reconnaissable à la présence de l'étiquette **A** dans le véhicule. Pour contrôler sa présence, ouvrez la porte conducteur.
- **système B** : reconnaissable à l'absence de l'étiquette **A** dans le véhicule.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (2/9)



SYSTÈME A

Principe de fonctionnement

Ce système détecte une perte de pression dans un des pneumatiques en mesurant la vitesse des roues pendant la conduite.

Le témoin  1 s'allume fixe pour alerter le conducteur en cas de pression insuffisante (roue dégonflée, roue crevée...).

Conditions de fonctionnement

Le système doit être réinitialisé avec une pression de gonflage égale à celle inscrite sur l'étiquette de pressions de gonflage des pneumatiques, sinon il pourrait ne pas donner un avertissement fiable en cas de perte de pression importante. Reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques » en chapitre 4.

Dans les situations suivantes, le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement :

- système non réinitialisé après un re-gonflage ou toute opération sur les roues ;
- système mal réinitialisé : pressions de gonflage différentes des pressions recommandées ;
- modification importante de la charge ou répartition de la charge sur un côté du véhicule ;
- conduite sportive avec forte accélération ;
- circulation sur chaussée enneigée ou glissante ;

- circulation avec des chaînes à neige ;
- montage d'un seul pneu neuf ;
- utilisation de pneumatiques non homologués par le réseau de la marque.
- ...



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (3/9)

SYSTÈME A (suite)

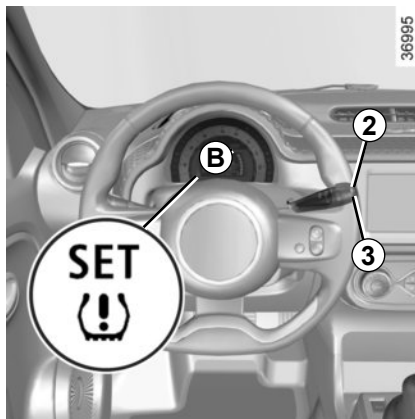
Réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer :

- après chaque regonflage ou réajustement de la pression d'un des pneumatiques ;
- lorsque la pression de référence des pneumatiques doit être modifiée pour être adaptée aux conditions d'usage (à vide, en charge, conduite sur autoroute...) ;
- après un changement de roue ;
- après utilisation du kit de gonflage des pneumatiques ;
- après une permutation de roue (cette pratique étant toutefois déconseillée).

Elle doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...).



Procédure de réinitialisation

Contact mis, suivant véhicule :

- faites des appuis courts sur l'un des boutons **2** ou **3** pour sélectionner le témoin « **SET**  » sur l'afficheur **B** ;
- faites un appui long (environ 3 secondes) sur l'un des boutons **2** ou **3** pour lancer l'initialisation. Le clignotement du témoin « **SET**  » durant environ cinq secondes indique que la demande de réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques est bien prise en compte.

Ou

- faites des appuis courts sur le bouton **2** pour sélectionner le témoin

« **SET**  » sur l'afficheur **B** ;

- faites un appui long (environ 3 secondes) sur le bouton **2** pour lancer l'initialisation. Le clignotement, durant environ cinq secondes suivi de l'allumage fixe du

témoin « **SET**  » indique que la demande de réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques est bien prise en compte.

La réinitialisation s'effectue après quelques minutes de roulage.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (4/9)



SYSTÈME A (suite)

Gonfler pneus et réinitialiser

Le témoin  1 s'allume fixe.

Il indique qu'au moins une des roues est dégonflée ou crevée.

En cas de dégonflage, regonflez le pneumatique concerné.

En cas de crevaison, remplacez-le ou faites appel à un Représentant de la marque.

Contrôlez et réajustez à froid la pression des quatre pneus et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Le témoin  1 s'éteint après avoir lancé la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Système à contrôler

Le témoin  1 clignote plusieurs secondes puis s'allume fixe. Ce témoin est accompagné du témoin .

Ils indiquent un défaut du système, consultez un Représentant de la marque.

Système indisponible

Le témoin  1 clignote plusieurs secondes puis s'allume fixe.

La perte soudaine de pression d'un pneumatique (éclatement d'un pneumatique...) peut ne pas être détectée par le système.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (5/9)

SYSTÈME A (suite)

Réajustement de la pression des pneumatiques

Les pressions doivent être ajustées à froid (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions préconisées de **0,2 à 0,3 bar (3 PSI)**.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Après chaque regonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques, lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Remplacement roues/pneus

N'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement. Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » en chapitre 5.

Après chaque changement de roue/pneu, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Aérosols répare-pneu et kit de gonflage

N'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement. Reportez-vous au paragraphe « Kit de gonflage des pneumatiques » en chapitre 5.

Après utilisation du kit de gonflage des pneumatiques, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (6/9)



SYSTÈME B

Principe de fonctionnement

Chaque roue (sauf la roue de secours) comporte un capteur dans la valve de gonflage qui mesure périodiquement, en roulage, la pression du pneumatique.

Le témoin  1 s'allume fixe pour alerter le conducteur en cas de pression insuffisante (roue dégonflée, roue crevée...).

Réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer :

- lorsque la pression de référence des pneumatiques doit être modifiée pour être adaptée aux conditions d'usage (à vide, en charge, conduite sur autoroute...);
- après une permutation de roue (cette pratique étant toutefois déconseillée);
- après un changement de roue.

Elle doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...).

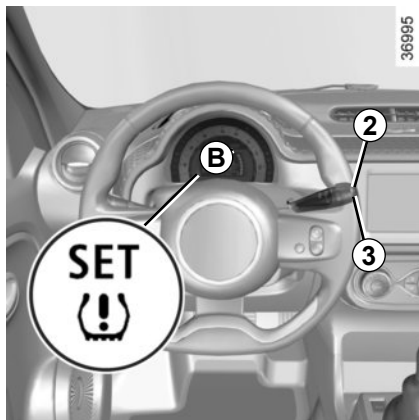


Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (7/9)



SYSTÈME B (suite)

Procédure de réinitialisation

Contact mis, suivant véhicule :

- faites des appuis courts sur l'un des boutons **2** ou **3** pour sélectionner le témoin « **SET**  » sur l'afficheur **B** ;
- faites un appui long (environ 3 secondes) sur l'un des boutons **2** ou **3** pour lancer l'initialisation.

Le clignotement du témoin « **SET** » durant environ cinq secondes, indique que la demande de réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques est bien prise en compte.

La réinitialisation s'effectue après quelques minutes de roulage.

Nota : la valeur de la pression de référence ne peut pas être inférieure à celle préconisée et indiquée sur le chant de porte.

Ou

- faites des appuis courts sur le bouton **2** pour sélectionner le témoin

« **SET**  » sur l'afficheur **B** ;

- faites un appui long (environ 3 secondes) sur le bouton **2** pour lancer l'initialisation. Le clignotement, durant environ cinq secondes suivi de l'allu-

mage fixe du témoin « **SET**  » indique que la demande de réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques est bien prise en compte.

La réinitialisation s'effectue après quelques minutes de roulage.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (8/9)



SYSTÈME B (suite)

Gonfler pneus

Le témoin  1 s'allume fixe. Il indique qu'au moins une des roues est dégonflée.

Contrôlez et réajustez si nécessaire, les pressions des quatre roues à froid. Le

témoin  1 s'éteint après quelques minutes de roulage.

Crevaillon

Le témoin  1 s'allume fixe accompagné d'un signal sonore et du témoin **STOP**.

Ils indiquent qu'au moins une des roues est crevée ou fortement sous-gonflée. Remplacez-la ou faites appel à un Représentant de la marque si elle est crevée. Refaites la pression des pneumatiques si la roue est dégonflée.

Capteurs pneus à contrôler

Le témoin  1 clignote plusieurs secondes puis s'allume fixe accompagné du témoin .

Ils indiquent qu'au moins un des capteurs est défaillant ou manquant. Dans les autres cas, contactez un Représentant de la marque.

La perte soudaine de pression d'un pneumatique (éclatement d'un pneumatique...) peut ne pas être détectée par le système.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (9/9)

SYSTÈME B (suite)

Réajustement de la pression des pneumatiques

Les pressions doivent être ajustées à froid (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions préconisées de **0,2 à 0,3 bar** (3 PSI).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Remplacement roues/pneus

Ce système nécessite des équipements spécifiques (roues, pneumatiques, enjoliveurs...). Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » en chapitre 5.

Consultez un Représentant de la marque pour le remplacement des pneumatiques et pour connaître les accessoires compatibles avec le système et disponibles dans le réseau de la marque : l'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système.

Roue de secours

Lorsque le véhicule en est équipé, la roue de secours ne possède pas de capteur. Lorsqu'elle est montée sur le

véhicule, le témoin  clignote plusieurs secondes puis s'allume fixe accompagné du témoin .

Aérosols répare-pneu et kit de gonflage

Du fait de la spécificité des valves, n'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque. Reportez-vous au paragraphe « Kit de gonflage des pneumatiques » en chapitre 5.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (1/4)

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

- de l'**antiblocage des roues (ABS)** ;
- du **contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle du sous-virage, système antipatinage et assistance par vent latéral** ;
- de l'**assistance au freinage d'urgence** ;
- de l'**aide au démarrage en côte**.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

Antiblocage des roues (ABS)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).

En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

Anomalies de fonctionnement :

-  et  allumés au tableau de bord : l'ABS, l'ESC et l'aide au freinage d'urgence sont désactivés. **Le freinage est toujours assuré** ;
- , ,  et  allumés au tableau de bord : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.**

Dans les deux cas consultez un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (2/4)

Contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage, système antipatinage et assistance par vent latéral

Contrôle dynamique de conduite ESC

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur, en cas de déclenchement

du système le témoin  clignote au tableau de bord.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESC dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Assistance par vent latéral

Ce système optimise l'action de l'ESC et contribue également au contrôle du véhicule en cas de variation de vent latéral. Il aide à maintenir la trajectoire du véhicule en agissant sur le système de freinage.

En cas de déclenchement du système, le témoin  peut clignoter au tableau de bord.

Système antipatinage

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accélération ou de décélération.

À l'aide de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et détecte leur emballement. Si une roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi sur le régime moteur selon l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, les témoins



s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, l'ESC et l'antipatinage sont désactivés.

Consultez un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (3/4)

Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence lors de l'appui sur la pédale de frein. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux de détresse

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent s'allumer en cas de forte décélération.

Anticipation du freinage

Suivant véhicule, lorsque vous relâchez rapidement la pédale d'accélérateur, le système anticipe le freinage afin de diminuer les distances d'arrêt.

Lors de l'utilisation du régulateur de vitesse :

- si vous utilisez la pédale d'accélérateur, lorsque vous la relâchez le système peut se déclencher ;
- si vous n'utilisez pas la pédale d'accélérateur, le système ne se déclenchera pas.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin  s'allume au tableau de bord.

Consultez un Représentant de la marque.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (4/4)

Aide au démarrage en côte

En fonction de l'inclinaison de la pente, ce dispositif vous assiste lors d'un démarrage en côte. Il empêche le véhicule de reculer, selon la pente en intervenant sur le serrage automatique des freins, lorsque le conducteur lève le pied de la pédale de frein pour actionner l'accélérateur.

Il fonctionne uniquement lorsque le levier de vitesses est en position autre que le point mort (position autre que **N** ou **P** pour les boîtes de vitesses automatique) et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

Le système retient le véhicule environ **2 secondes**. Ensuite, les freins se desserrent progressivement (le véhicule roule en fonction de la pente).



Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de reculer dans tous les cas (très fortes déclivités...).

Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer.

L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour un arrêt prolongé : utilisez la pédale de frein.

Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.

Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents.

Risques de blessures graves.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (1/2)

Cette fonction d'alerte de sortie de voie alerte le conducteur en cas de franchissement involontaire d'une ligne continue ou discontinue.

Cette fonction utilise une caméra fixée sur le pare-brise derrière le rétroviseur.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite en cas de franchissement involontaire de ligne continue ou discontinue. Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. En effet, la fonction peut être perturbée dans certaines conditions, notamment :

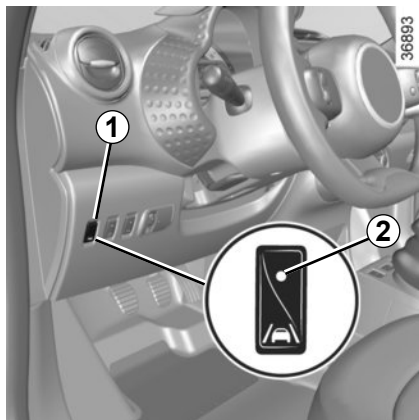
- Mauvaise visibilité (pluie, neige, brouillard, pare-brise sale, soleil rasant de face, lignes partiellement effacées...) ;
- route avec des virages serrés ;
- suivi d'un véhicule proche dans la même voie ;
- marquages au sol usés, peu contrastés ou très espacés les uns des autres ;
- route étroite ;
- ...



Dans ce cas, le témoin  au tableau de bord s'éteint pour indiquer que la fonction n'est pas prête à alerter (lignes non détectées).

La fonction ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (2/2)



Activation

Appuyez sur le contacteur **1** : le témoin **2** intégré au contacteur **1** s'allume.

La fonction entre en alerte si :

- le témoin intégré au contacteur **1** est allumé ;
- et
- la vitesse est supérieure à environ 70 km/h ;
- et
- des lignes sont détectées.

Le témoin  s'allume au tableau de bord pour vous en informer.

Lorsqu'une ligne est franchie sans activation des indicateurs de changement de direction, la fonction alerte le conducteur au moyen du témoin clignotant  au tableau de bord et d'un signal sonore.

Conditions de non-activation des alertes

- Indicateurs de direction activés ou ayant été activés moins de 4 secondes environ avant le franchissement de la ligne ;
- Franchissement très rapide de ligne ;
- Roulage en continu sur une ligne ;
- En courbes, la fonction autorise à couper légèrement un virage ;
- Pare-brise sale au niveau de la caméra ;
- ...

Désactivation

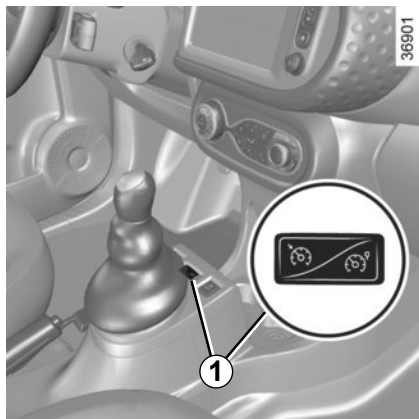
Appuyez sur le contacteur **1**. Le témoin **2** intégré au contacteur **1** s'éteint.

Anomalie de fonctionnement

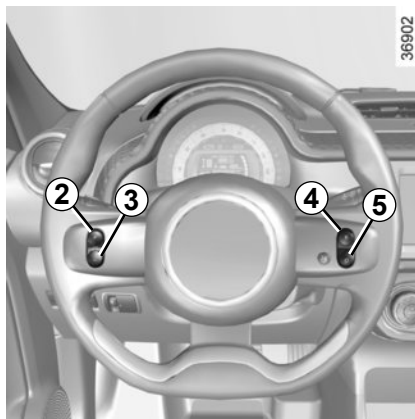
En cas de dysfonctionnement, le témoin intégré au bouton **1** reste éteint,

les témoins  et  s'allument au tableau de bord accompagné d'un signal sonore. Consultez un Représentant de la marque.

LIMITEUR DE VITESSE (1/3)



Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**.



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse limitée (+).
- 3 Variation décroissante de la vitesse limitée (-).
- 4 Activation avec rappel de la vitesse limitée mémorisée (R).
- 5 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (O).



Mise en service

Pressez le contacteur **1** côté . Le témoin **6** s'allume en orange et le message « **LIMIT** » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation. Pour enregistrer la vitesse courante, pressez le contacteur **2** (+) : la vitesse limitée remplace les tirets. La vitesse minimum enregistrée sera de 30 km/h.

LIMITEUR DE VITESSE (2/3)



Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est mémorisée, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).

Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **2** (+) pour augmenter la vitesse ;
- le contacteur **3** (-) pour diminuer la vitesse.

Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse limitée clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.

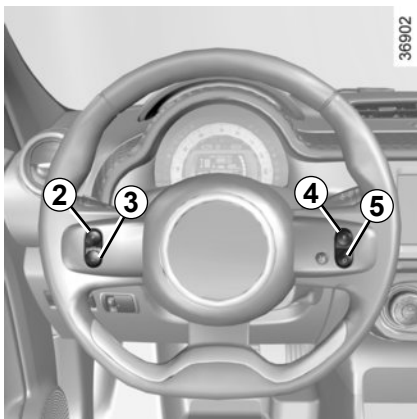
Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse limitée

En cas de forte descente, la vitesse limitée ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord et un signal sonore retentit à intervalles réguliers pour vous en informer.



La fonction limiteur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

LIMITEUR DE VITESSE (3/3)



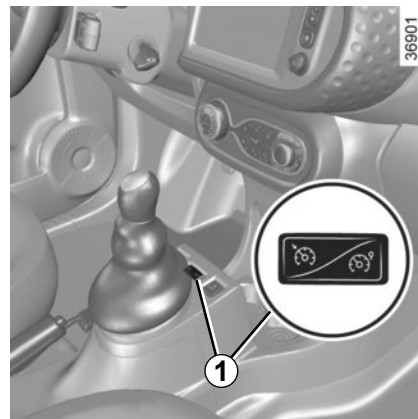
Mise en veille de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est mise en veille lorsque vous agissez sur le contacteur **5** (O). Dans ce cas, la vitesse limitée reste mémorisée et le message « **MEM** » accompagné de la vitesse mémorisée apparaît au tableau de bord.

Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **4** (R).

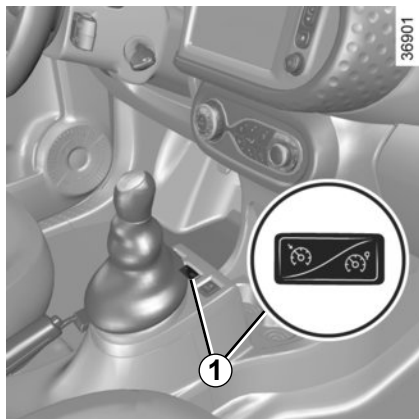
Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur le contacteur **2** (+) réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur **1**, dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée. L'extinction du témoin orange  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

RÉGULATEUR DE VITESSE (1/4)



Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable de façon continue à partir de 30 km/h.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

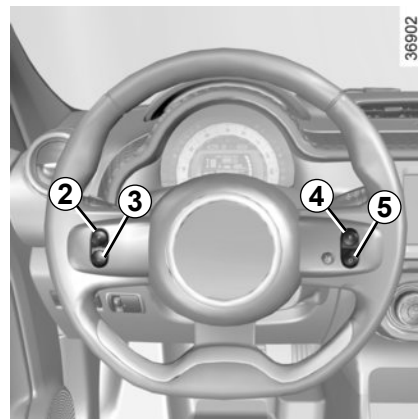


Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Elle n'intervient pas à la place du conducteur.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur.

Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

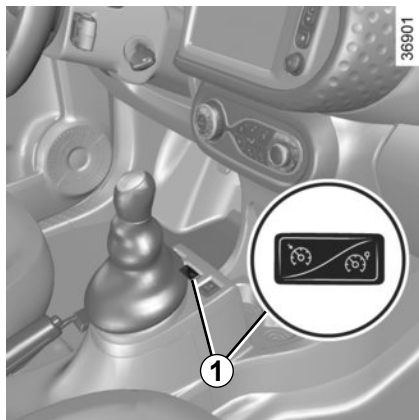
Risque d'accident.



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse de régulation (+).
- 3 Variation décroissante de la vitesse de régulation (-).
- 4 Activation avec rappel de la vitesse de régulation mémorisée (R).
- 5 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (O).

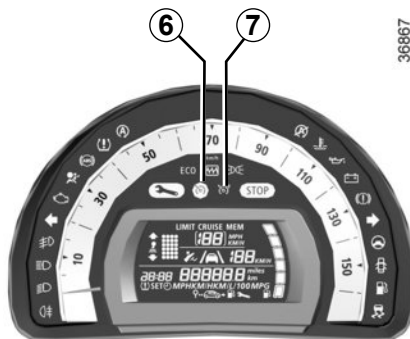
RÉGULATEUR DE VITESSE (2/4)



Mise en service

Pressez le contacteur **1** côté .

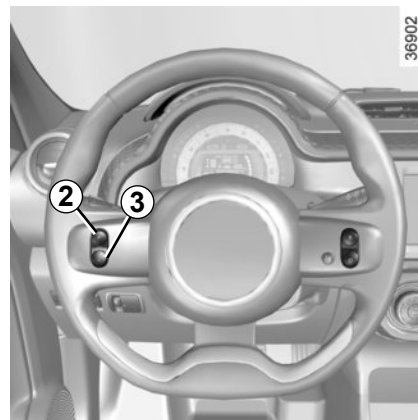
Le témoin **7** s'allume en vert et le message « **CRUISE** » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.



Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), pressez le contacteur **2** (+) : la fonction est activée et la vitesse courante est mémorisée.

La vitesse de régulation remplace les tirets et la régulation est confirmée par l'allumage du témoin **6** en vert en plus du témoin **7**.



Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

RÉGULATEUR DE VITESSE (3/4)



Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **2 (+)** pour augmenter la vitesse,
- le contacteur **3 (-)** pour diminuer la vitesse.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

Dépassement de la vitesse de régulation

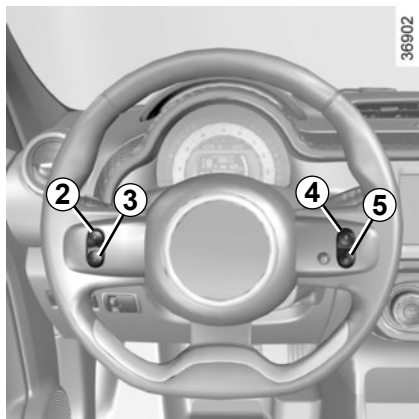
À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur. Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, le véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse de régulation

En cas de forte descente, la vitesse de régulation ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.

RÉGULATEUR DE VITESSE (4/4)



Mise en veille de la fonction

La fonction est mise en veille lorsque vous agissez sur :

- le contacteur **5** (O) ;
- la pédale de frein ;
- la pédale d’embrayage ou le passage en position neutre pour les véhicules à boîte de vitesses automatique.

Dans les trois cas, la vitesse de régulation reste mémorisée et le message « **MEM** » apparaît au tableau de bord.

La mise en veille est confirmée par l’extinction du témoin .

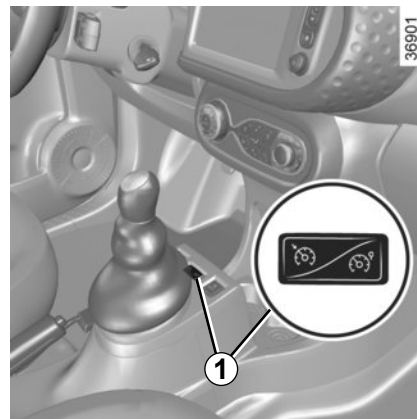
Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...). Appuyez sur le contacteur **4** (R) si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h.

Lors du rappel de la vitesse mémorisée l’activation du régulateur est confirmée par l’allumage du témoin .

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu’à ce seuil.

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur **2** (+) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c’est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



Arrêt de la fonction

La fonction régulateur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur **1**, dans ce cas il n’y a plus de vitesse mémorisée. L’extinction des témoins verts  et  au tableau de bord confirme l’arrêt de la fonction.



La mise en veille ou l’arrêt de la fonction régulateur de vitesse n’entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

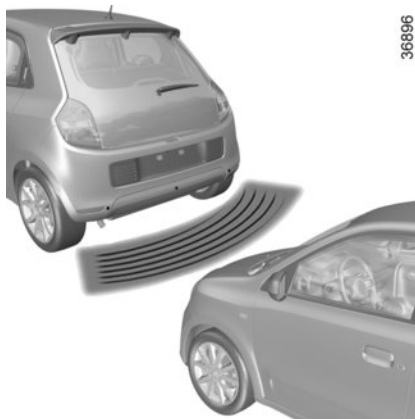
AIDE AU PARKING (1/2)

Principe de fonctionnement

Des détecteurs à ultrasons, implantés (suivant véhicule) dans le bouclier arrière du véhicule, « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle.

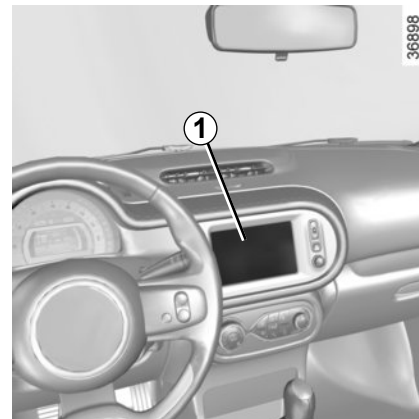
Cette mesure se traduit par des signaux sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 30 centimètres du véhicule.

Nota : veillez à ce que les détecteurs ultrasons ne soient pas occultés (saletés, boue, neige...).



Fonctionnement

Au passage de la marche arrière, la plupart des objets se trouvant à moins de 1,20 mètre environ de l'arrière du véhicule sont détectés, un signal sonore retentit et, suivant véhicule, l'afficheur **1** s'allume.

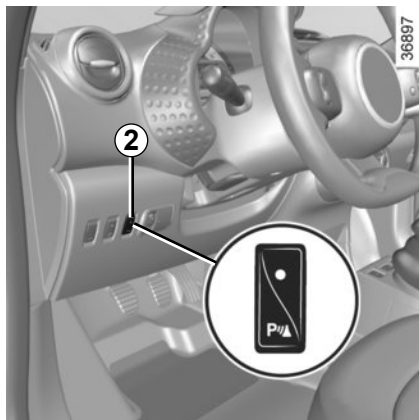


Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique, par le biais des signaux sonores, la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une manœuvre.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles (tels qu'un enfant, un animal, poussette, vélo...) ou un obstacle trop petit ou trop fin (pierre de taille moyenne, piquet très fin...) lors de la manœuvre.

AIDE AU PARKING (2/2)



Désactivation du système

Appuyez sur le contacteur **2** pour désactiver le système.

Le témoin intégré au contacteur s'allume pour vous rappeler que le système est désactivé.

Un nouvel appui réactivera le système et le témoin s'éteindra.

Suivant véhicule vous pouvez désactiver l'aide au parking depuis l'écran tactile. Reportez-vous à la notice d'utilisation de l'équipement pour plus d'informations.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manoeuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

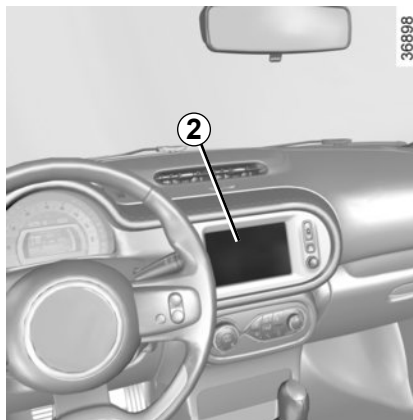
CAMÉRA DE RECUL (1/2)



Fonctionnement

Au passage de la marche arrière (et jusqu'à 5 secondes environ après le passage sur un autre rapport), la caméra **1** située à proximité des éclairés transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur l'écran tactile **2** d'un gabarit mobile et d'un gabarit fixe.

Ce système s'utilise d'abord à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance). Lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation du bouclier pour vous arrêter précisément.



Nota :

- veillez à ce que la caméra de recul ne soit pas occultée (saletés, boue, neige...) ;
- suivant véhicule, vous pouvez régler certains paramètres depuis l'écran tactile **2**. Reportez-vous à la notice de l'équipement.

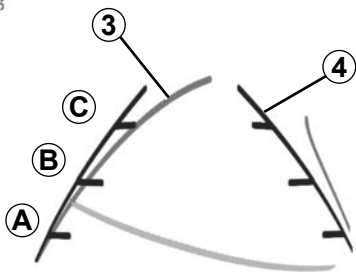


Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo...) ou un obstacle trop petit ou trop fin (pierre de taille moyenne, piquet très fin...) lors de la manœuvre.

CAMÉRA DE RECUL (2/2)

35987



Gabarit mobile 3 (suivant véhicule)

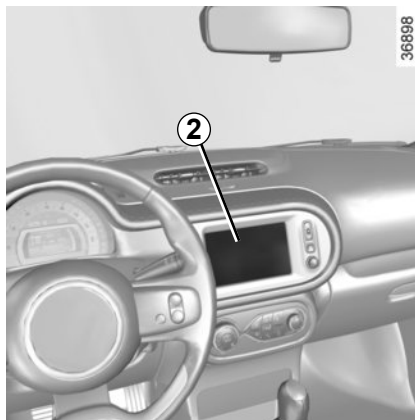
Il est représenté en bleu sur l'écran 2. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant.

Gabarit fixe 4

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **C** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

36898



Ce gabarit reste fixe et indique la trajectoire du véhicule si les roues sont en ligne avec le véhicule.



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo...) ou un obstacle trop petit ou trop fin (pierre de taille moyenne, piquet très fin...) lors de la manœuvre.

L'écran représente une image inversée.

Les gabarits sont une représentation projetée sur sol plat, cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.

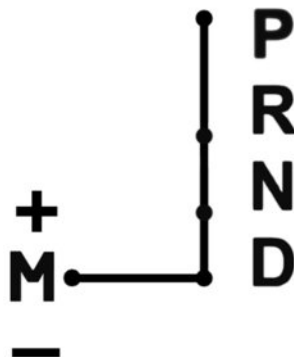
Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra

peut être perturbée. Lorsque le coffre est ouvert ou mal fermé, le témoin  apparaît au tableau de bord et, suivant véhicule, l'affichage caméra disparaît.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (1/4)

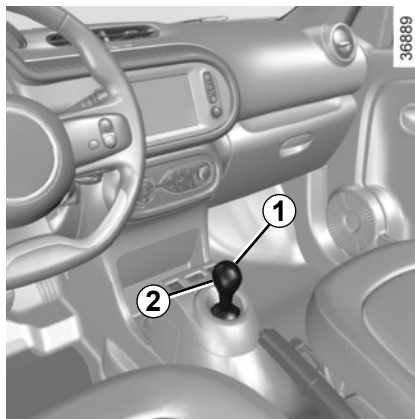
40780



Levier de sélection 1

- P** : parking
R : marche arrière
N : neutre (point mort)
D : mode automatique
M : mode manuel
3 : zone d'affichage du mode ou du rapport de boîte engagé en mode manuel

Nota : appuyez sur le bouton **2** pour passer de la position **D** ou **N** vers **R** ou **P**.



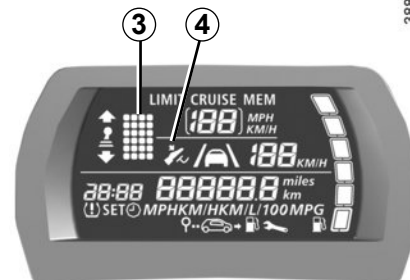
36889

Mise en route

Le levier de sélection **1** en position **P**, démarrez le moteur.

Pour quitter la position, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein (le témoin  sur l'afficheur **4** s'affiche) avant de presser le bouton de déverrouillage **2**.

Pied sur la pédale de frein (le témoin  sur l'afficheur **4** s'éteint), quittez la position **P**.



38827

L'engagement du levier en position **D** ou **R** ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (2/4)

Conduite en mode automatique

Engagez le levier en position **D**. Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur car « l'automatisme » tient compte de la charge du véhicule, du profil de la route et du style de conduite choisi.

Conduite économique

Sur route, laissez toujours le levier en position **D**, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passeront automatiquement à un régime moteur plus bas.

Accélérations et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (jusqu'à dépasser le point dur de la pédale).

Cela permettra, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport optimal.

Conduite en mode manuel

Le levier de sélection en position **D**, amenez le levier vers la gauche. Des impulsions successives sur le levier permettent de passer les rapports de vitesse manuellement :

- pour descendre les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'arrière ;
- pour monter les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'avant.

Le rapport de vitesse engagé apparaît au tableau de bord.

Cas particuliers

Dans certains cas de conduite (ex : protection du moteur, mise en action du contrôle dynamique de conduite : ESC...) « l'automatisme » peut imposer de lui-même le rapport.

De même, pour éviter des « fausses manœuvres », le changement de rapport peut être refusé par « l'automatisme » : dans ce cas l'affichage du rapport clignote quelques secondes pour vous en avertir.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (3/4)

Situations exceptionnelles

- **Si le profil de la route et sa sinuosité** ne permettent pas de se maintenir en mode automatique (ex : en montagne), il est conseillé de passer en mode manuel.
Ceci afin d'éviter des passages de vitesses successifs voulus par « l'automatisme » en montée, et d'obtenir un freinage moteur en cas de longues descentes.
- **Par temps très froid**, pour éviter de caler le moteur, attendez quelques instants avant de quitter la position **P** ou **N** et d'engager le levier en **D** ou **R**.

Par temps très froid, le système peut interdire le passage des rapports en mode manuel le temps que la boîte de vitesses atteigne la bonne température.

Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, tout en gardant le pied sur le frein, placez le levier en position **P** : la boîte est au point mort et les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission.

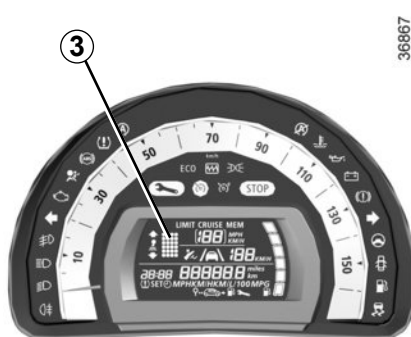
Serrez le frein à main.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manoeuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (4/4)

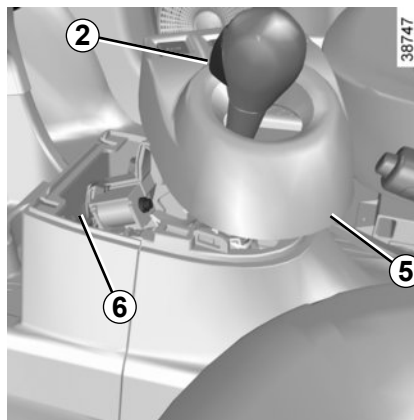


Anomalie de fonctionnement

Lorsque trois barres horizontales s'allument sur l'afficheur 3 accompagné du témoin  ou **STOP**, cela indique une défaillance de la boîte de vitesses. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



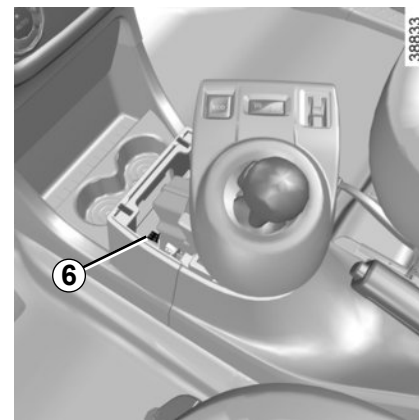
Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.



Dépannage d'un véhicule à boîte automatique

reportez-vous au paragraphe « Remorquage » en chapitre 5.

À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein et sur le bouton de déverrouillage 2, il y a possibilité de libérer manuellement le levier.



Pour cela, déclipsez la base du levier de vitesses 5 en commençant par le côté situé sous les commandes de climatisation. Ensuite, relevez le bouton 6 et appuyez simultanément sur le bouton de déverrouillage 2 situé sur le levier.

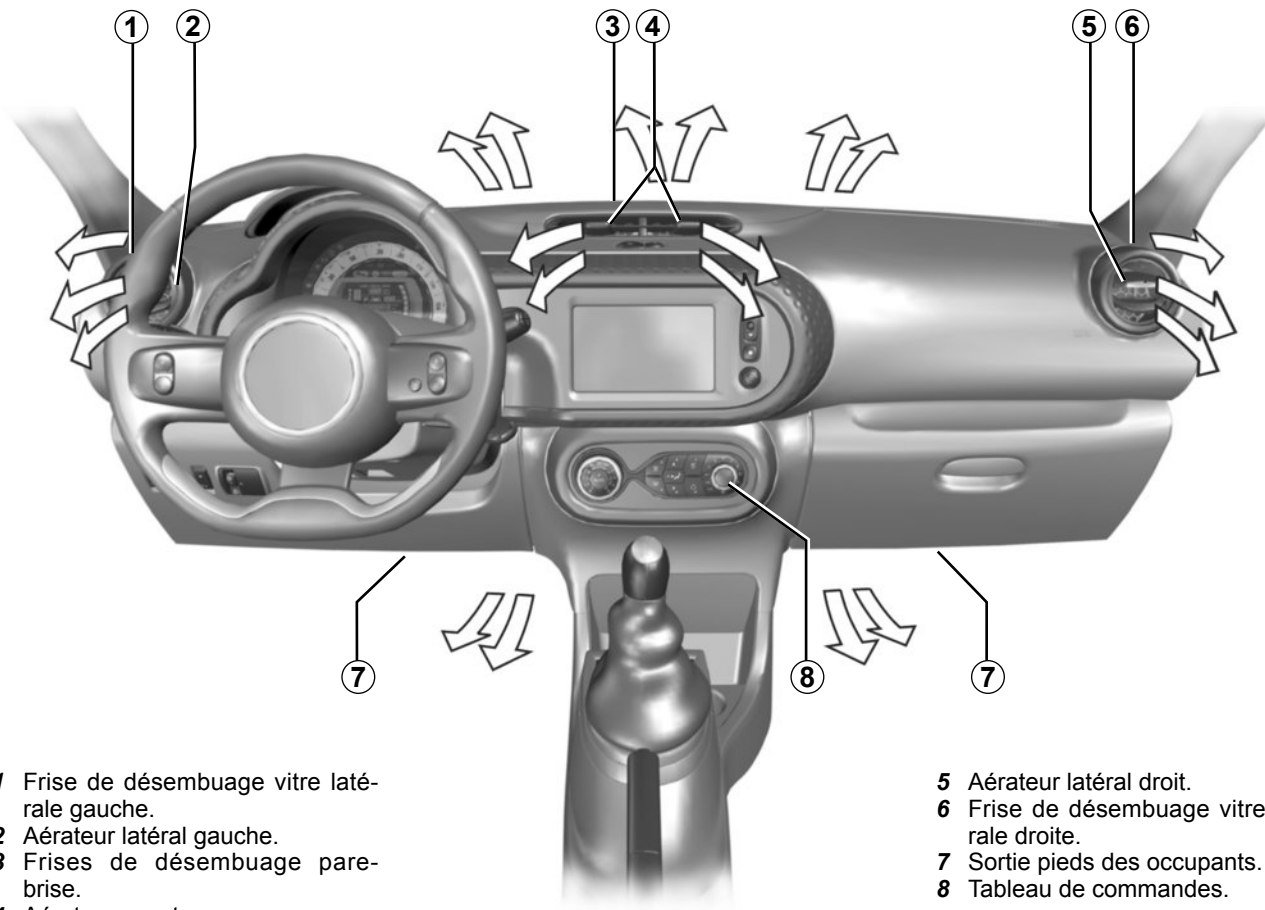


Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

Chapitre 3 : Votre confort

Aérateurs	3.2
Chauffage, air conditionné manuel	3.4
Air conditionné automatique	3.7
Air conditionné : informations et conseils d'utilisation	3.11
Lève-vitres	3.13
Toit ouvrant	3.15
Éclairage intérieur	3.16
Rangements, aménagements habitacle	3.17
Cendrier, allume-cigares, prise accessoires	3.22
Appuis-tête arrière	3.23
Banquette arrière	3.24
Coffre à bagages	3.25
Cache-bagages	3.26
Tablette arrière	3.26
Aménagement coffre à bagages	3.27
Transport d'objets dans le coffre	3.28
Barres de toit	3.29
Becquet	3.29
Équipement multimédia	3.30

AÉRATEURS, sorties d'air (1/2)



36907

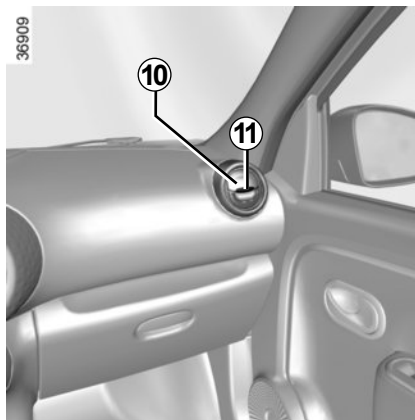
AÉRATEURS, sorties d'air (2/2)



Aérateurs centraux

Orientation

Manœuvrez les curseurs **9** dans la position désirée.



Aérateurs latéraux

Débit

Pour ouvrir l'aérateur **10** appuyez sur l'aérateur (point **11**) en fonction de l'ouverture souhaitée.

Orientation

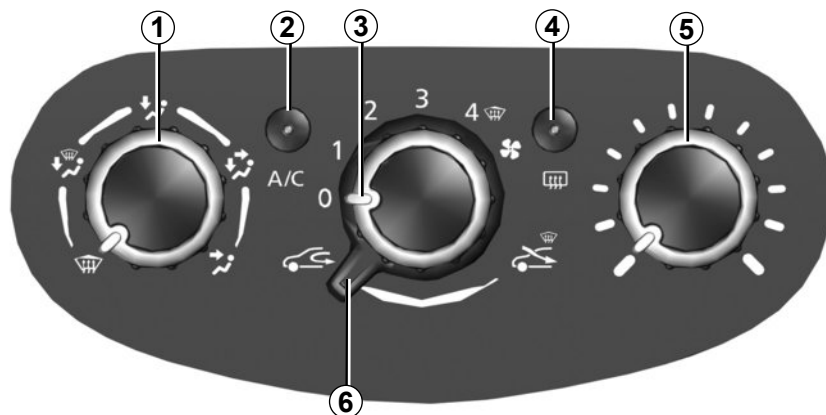
Pour orienter le flux d'air faites pivoter l'aérateur latéral **10**.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ MANUEL (1/3)



36906

Les commandes

(suivant véhicule)

- 1 Répartition de l'air dans l'habitacle.
- 2 Air conditionné.
- 3 Réglage de la vitesse de ventilation.
- 4 Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.
- 5 Réglage de la température de l'air.
- 6 Recyclage de l'air.

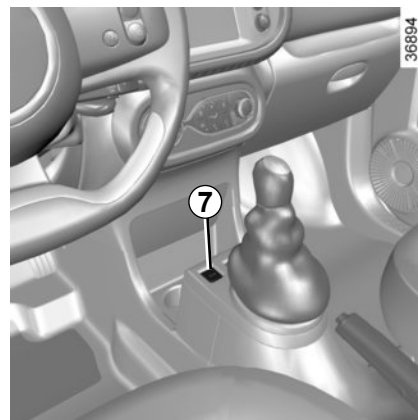
Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

La touche 2 permet la mise en service (voyant allumé) ou l'arrêt (voyant éteint) de l'air conditionné.

La mise en service ne peut pas être effectuée si la commande 3 est positionnée sur « 0 ».

L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle ;
- d'éliminer la buée plus rapidement.



36894

Véhicules équipés du mode ECO (contacteur 7) : lorsqu'il est actionné, le mode ECO peut diminuer les performances du chauffage et/ou de l'air conditionné. Reportez-vous au paragraphe « Conseils de conduite, éco conduite » en chapitre 2.

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ MANUEL (2/3)

Répartition de l'air dans l'habitacle

Manoeuvrez la commande **1** pour choisir votre répartition.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.



Le flux d'air est réparti entre tous les aérateurs, les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



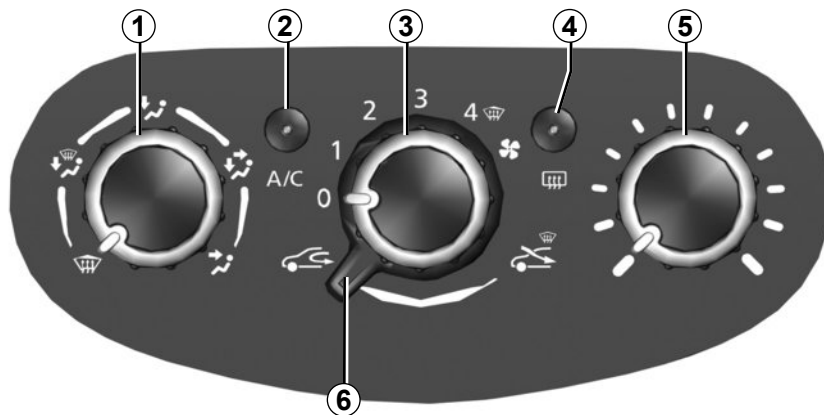
Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord, vers les pieds des occupants en place avant.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.



36906

Mise en service du recyclage d'air

Amenez la commande **6** vers la gauche. Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

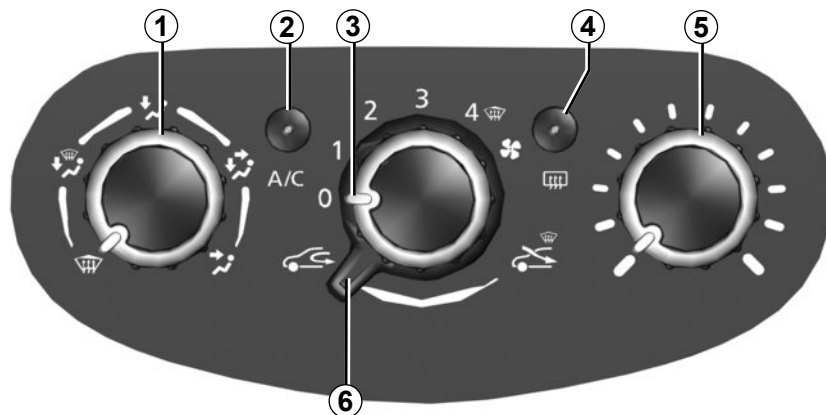
Le recyclage d'air permet :

- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...).
- d'atteindre avec plus d'efficacité la température souhaitée dans l'habitacle.

L'utilisation prolongée du recyclage d'air peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en manœuvrant de nouveau le bouton **6** vers la droite dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ MANUEL (3/3)



Réglage de la quantité d'air pulsé dans l'habitacle

Manoeuvrez la commande 3. Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la quantité d'air pulsé est grande.

Désembuage

Afin d'activer le désembuage, positionnez les commandes 1 et 3 sur les po-

sitions , et la commande 6 sur

. Si le désembuage reste incomplet, appuyez sur le bouton 2 pour utiliser la climatisation.

Nota : la climatisation n'est pas fonctionnelle en dessous de 2°C.

Si vous désirez arrêter l'arrivée d'air, placez la commande 3 sur « 0 ». Le système est arrêté : la vitesse de ventilation de l'air est nulle (véhicule à l'arrêt), vous pouvez ressentir un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.

L'utilisation prolongée en position « 0 » peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle.

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande 5 en fonction de la température désirée. Plus le curseur est dans le rouge, plus la température est élevée.

Lors d'une utilisation prolongée de l'air conditionné, une sensation de froid peut apparaître. Pour augmenter la température, tournez la commande 5 vers la droite.

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

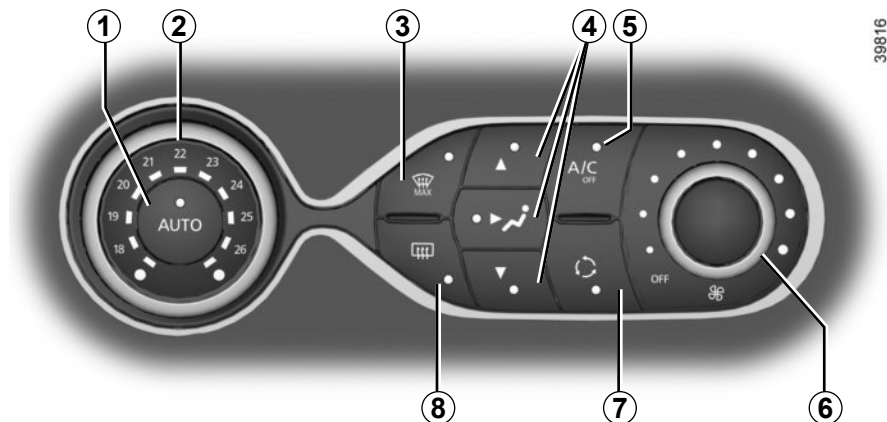
Moteur tournant, appuyez sur la touche 5. Le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche 4.

À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (1/4)



Les commandes

- 1 Mode automatique.
- 2 Réglage de la température de l'air.
- 3 Fonction « voir clair ».
- 4 Réglage de la répartition de l'air dans l'habitacle.
- 5 Commande d'air conditionné.
- 6 Réglage de la vitesse de ventilation.
- 7 Recyclage de l'air.
- 8 Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.

Mode automatique

La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation. Le système agit sur la vitesse de ventilation, la répartition d'air, le recyclage d'air, la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air et la température de l'air.

AUTO : optimisation de l'atteinte du niveau de confort choisi en fonction des conditions extérieures. Appuyez sur la touche 1.

Modification de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

Vous pouvez toujours ajuster la vitesse de ventilation en tournant la commande 6 pour augmenter ou diminuer la vitesse de ventilation.

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande 2 en fonction de la température désirée.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la température est élevée.

Particularité : les réglages extrêmes permettent au système de produire un maximum de froid ou un maximum de chaud (« 18 °C » et « 26 °C »).

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (2/4)

Fonction « voir clair »

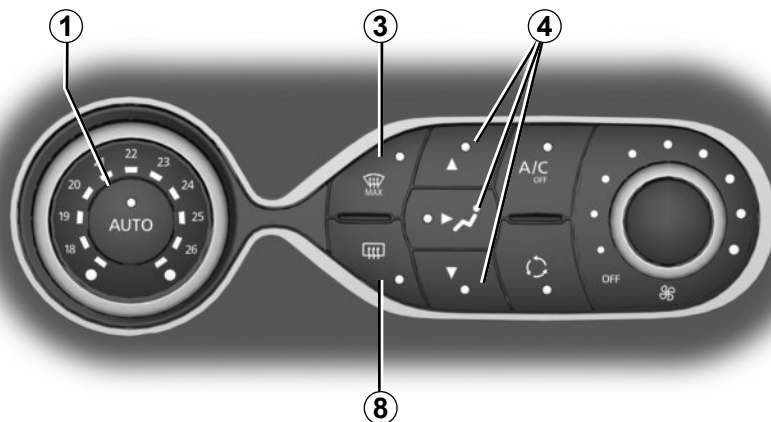
Appuyez sur la touche **3**, le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs (suivant véhicule). Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière.

Appuyez sur la touche **8** pour arrêter le fonctionnement de la lunette arrière dégivrante, le témoin intégré s'éteint.

Pour sortir de cette fonction, appuyez sur la touche **3** ou **1**.

Certaines touches disposent d'un témoin de fonctionnement qui indique l'état de la fonction.



39816

Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle

Appuyez sur l'une des touches **4**. Le témoin intégré à la touche sélectionnée s'allume.

Il est possible de combiner deux positions à la fois, appuyez sur deux des touches **4**.



Le flux d'air est principalement réparti entre tous les aérateurs, les désembueurs de vitres latérales avant et les frises de désembuage de pare-brise.

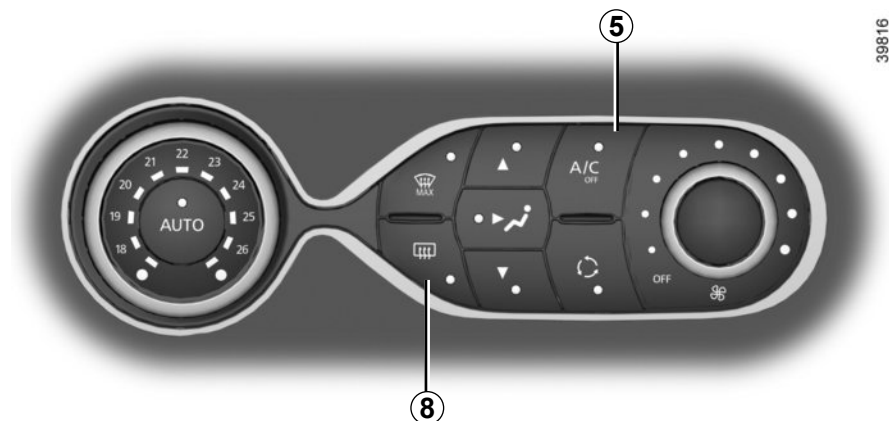


Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (3/4)



Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

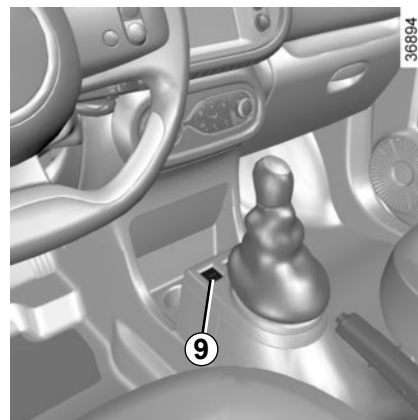
Appuyez sur la touche **8**, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **8**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

Appuyez sur la touche **5** pour forcer l'arrêt de l'air conditionné, le témoin intégré s'allume.



Véhicules équipés du mode ECO (contacteur 9) : lorsqu'il est actionné, le mode ECO peut diminuer les performances de l'air conditionné automatique. Reportez-vous au paragraphe « Eco conduite » en chapitre 2.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (4/4)

Recyclage d'air (isolation de l'habitacle)

Cette fonction est gérée automatiquement mais vous pouvez aussi l'activer manuellement, dans ce cas, la mise en fonction est confirmée par l'allumage du témoin intégré à la touche 7.

Nota :

- pendant le recyclage, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur;
- le recyclage d'air permet de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...);
- le recyclage d'air permet d'atteindre avec plus d'efficacité la température souhaitée dans l'habitacle.

Utilisation manuelle

Appuyez sur la touche 7, le témoin intégré s'allume.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non-renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

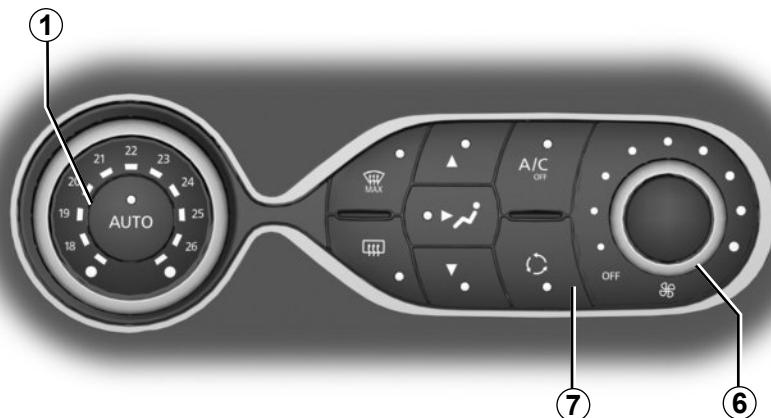
Il est donc conseillé de repasser en mode automatique en appuyant de nouveau sur la touche 7 dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche 7.

Arrêt du système

Tournez la commande 6 sur « OFF » pour arrêter le système. Pour le démarrer, tournez de nouveau la commande 6 pour ajuster la vitesse de ventilation ou appuyez sur la touche 1.

Le désembuage/dégivrage reste dans tous les cas prioritaire sur le recyclage de l'air.



AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (1/2)

Conseils d'utilisations

Dans certains cas (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation nulle ou faible...), vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez la fonction « **voir clair** » pour l'éliminer puis privilégiez l'usage de l'air conditionné en mode automatique pour éviter sa formation.

Véhicules équipés du mode ECO

Une fois activé, le mode ECO peut réduire les performances de la climatisation automatique. Reportez-vous au paragraphe « Conseils de conduite, éco conduite » en chapitre 2.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air. Pour les véhicules équipés de l'air conditionné sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées. Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

Utilisez l'air conditionné régulièrement, même par temps froid, faites-le fonctionner au moins une fois par mois pendant environ 5 minutes.

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

– Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.

Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.

– Non-production d'air froid.

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des vannes. Sinon arrêtez le système.

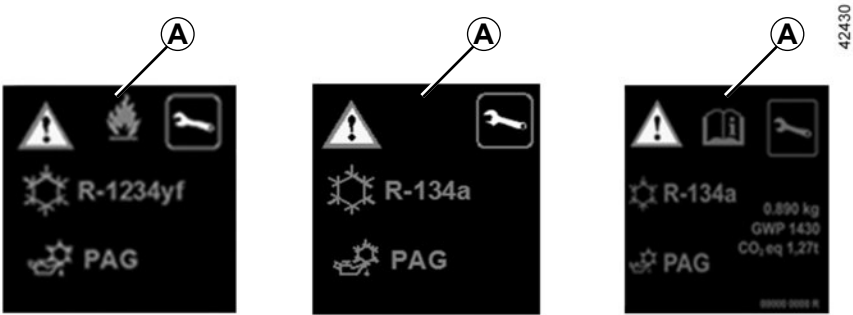
Présence d'eau sous le véhicule

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (2/2)



Le circuit de fluide frigorigène peut contenir des gaz à effet de serre fluorés.

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations dans l'étiquette **A** dépendent du véhicule.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).

-  Type du fluide frigorigène
-  Type d'huile du circuit de climatisation
-  Produit inflammable
-  Consultez la notice d'utilisation
-  Maintenance

x.xxx kg

Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.

GWP xxxxx

Potentiel de réchauffement planétaire (coefficient-équivalent CO2).

CO2 eq x,xxt

La quantité en poids et en équivalent CO2.

LÈVE-VITRES (1/2)

Ces systèmes fonctionnent contact mis ou contact coupé jusqu'à l'ouverture d'une porte avant (limité à environ 3 minutes).



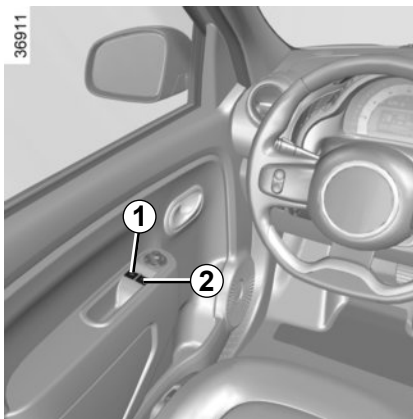
La fermeture des vitres peut occasionner des blessures graves.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé, télécommande à l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée. En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes. En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

Risque de blessures graves.



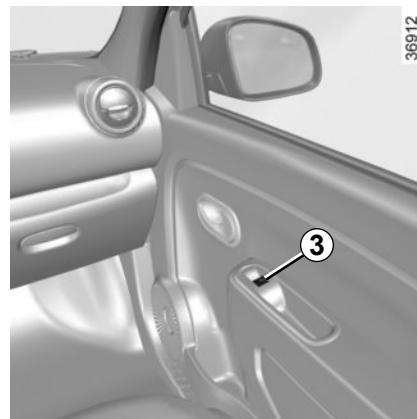
Appuyez ou tirez sur le contacteur d'une vitre pour la baisser ou la relever jusqu'à la hauteur désirée.

De la place conducteur agissez sur le contacteur :

- 1 pour le côté conducteur ;
- 2 pour le côté passager avant.

De la place passager avant agissez sur le contacteur 3.

Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entre-ouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.

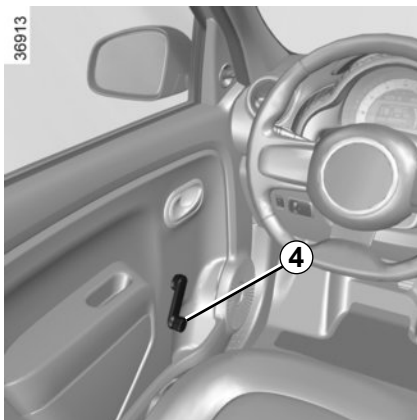


Mode impulsif

Suivant véhicule, ce mode s'ajoute au fonctionnement des lève-vitres électriques décrit précédemment. Il peut équiper la vitre conducteur. Appuyez ou tirez à fond et brièvement sur le contacteur 1 : la vitre s'abaisse ou se relève complètement. Une action sur le contacteur arrête le fonctionnement de la vitre.

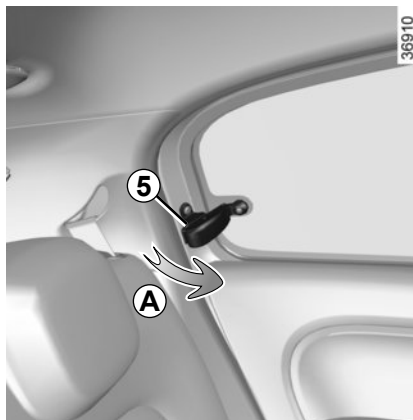
Nota : lorsque la vitre conducteur rencontre une résistance en fin de course (branche d'arbre...), elle s'arrête puis redescend de quelques centimètres.

LÈVE-VITRES (2/2)



Lève-vitres manuels

Manœuvrez la manivelle **4** pour baisser ou lever la vitre jusqu'à la hauteur désirée.



Vitres arrière

Pour entrebâiller la vitre, manœuvrez la poignée **5** (mouvement **A**) puis bloquez-la en appuyant sur la poignée vers la droite.

À la fermeture, assurez-vous de son verrouillage.

Anomalies de fonctionnement

Lève-vitres électriques

En cas de non-fonctionnement de la fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsif : tirez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à fermeture complète de la vitre (la vitre remonte pas à pas), maintenez le contacteur (toujours côté fermeture) pendant trois secondes puis faites descendre et remonter complètement la vitre pour réinitialiser le système.

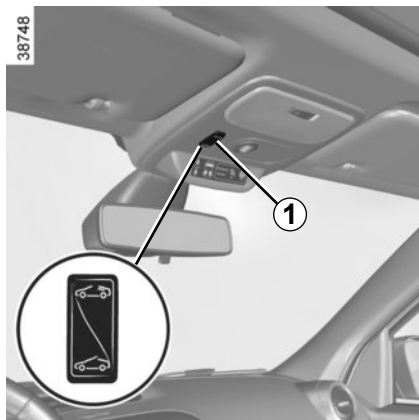
Si besoin, adressez-vous à un Représentant de la marque.



Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.

Risque de blessures graves.

TOIT OUVRANT



- **Ouverture partielle** : appuyez sur le contacteur **1** côté ☞ jusqu'à l'entrebâillement souhaité.
- **ouverture complète** : appuyez sur le contacteur **1** côté ☞ pendant environ 6 secondes ;
- **fermeture** : appuyez sur le contacteur **1** côté ☞ pendant environ 6 secondes.

Précautions d'utilisation

- **veillez** à ce que le toit ouvrant soit bien fermé lorsque vous quittez votre véhicule ;
- **nettoyez** tous les trois mois le joint d'étanchéité à l'aide des produits sélectionnés par nos services techniques ;
- **N'ouvrez pas** le toit ouvrant immédiatement après passage sous la pluie ou après avoir lavé votre véhicule ;
- **véhicule avec barres de toit** :

De manière générale, il est déconseillé de manœuvrer le toit ouvrant.

Avant de manipuler le toit ouvrant, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement du toit ouvrant.

Adressez-vous à un Représentant de la marque, pour connaître les adaptations possibles.

Anomalies de fonctionnement

Si le toit refuse de se refermer, consultez un Représentant de la marque.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact et en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple le toit ouvrant ou encore verrouiller les portes.

En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en appuyant sur le contacteur **1** côté ☞.

Risque de blessures graves.

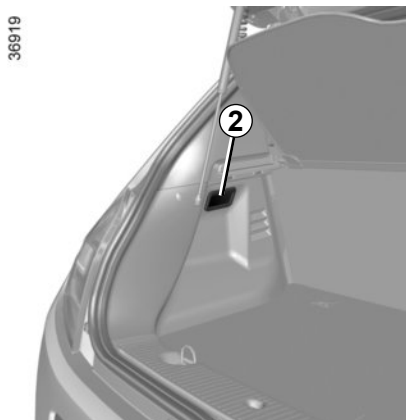
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR



Plafonnier

Appuyez sur le contacteur **1**, vous obtenez :

- un éclairage permanent ;
- un éclairage commandé par le déverrouillage du véhicule ou par l'ouverture de l'une des portes. Il s'éteint lorsque les portes concernées sont correctement fermées et après une temporisation ;
- une extinction immédiate.



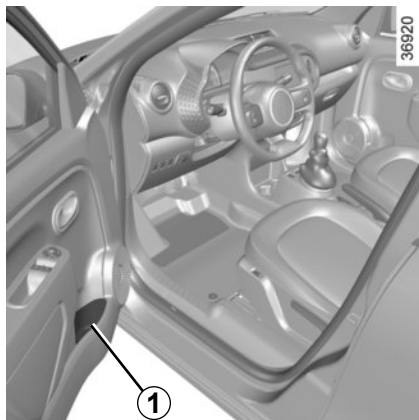
Éclaireur de coffre 2

Il s'allume à l'ouverture du coffre.

Le déverrouillage et l'ouverture des portes ou du hayon entraînent l'éclairage temporisé du plafonnier et des éclaireurs.

Portes correctement fermées, le verrouillage ou le démarrage du moteur entraîne l'extinction du plafonnier et des éclaireurs.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (1/5)



Vide-poches de portes avant 1

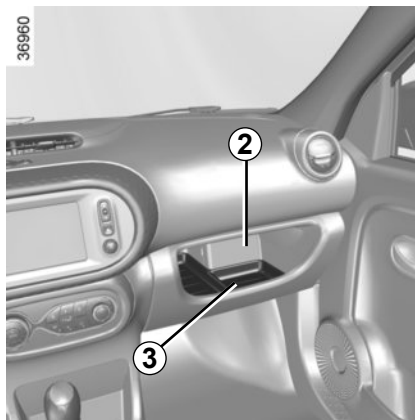
Ils peuvent recevoir une bouteille de 1,5 litre.



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

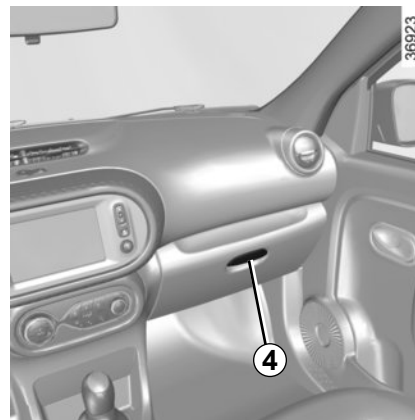


Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.



Vide-poches de planche de bord 2

Suivant véhicule, il est équipé d'un rangement 3.



Boîte à gants

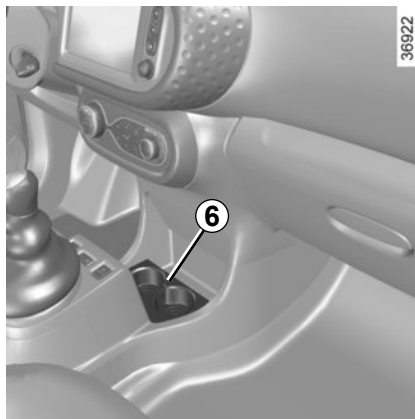
Lorsqu'elle est fermée par un portillon, pour ouvrir la boîte à gants, levez la palette 4.

Le portillon est équipé de rangements.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (2/5)



Rangement de console centrale 5



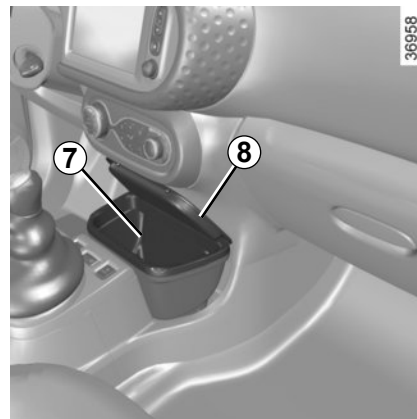
Porte-cigarettes 6

Il peut accueillir le cendrier amovible, des canettes...



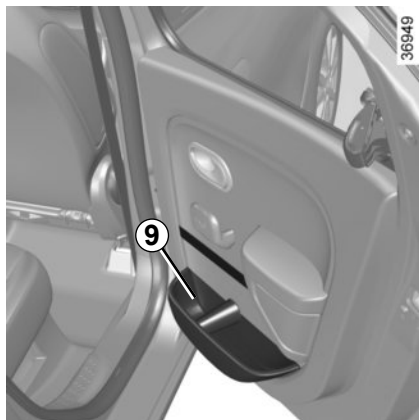
Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-cigarettes ne déborde pas.

Risque de blessures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.



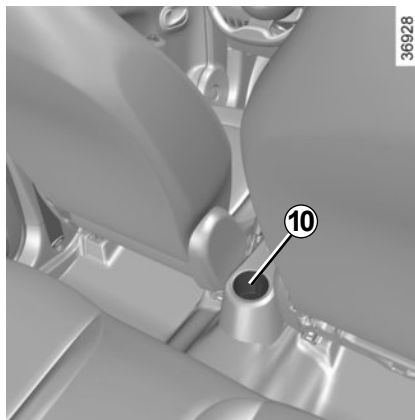
Rangement de console centrale 7

Suivant véhicule, il est fermé par un couvercle 8.



Vide-poches de porte arrière 9

Les vide-poches peuvent recevoir une bouteille de 1,5 litre.



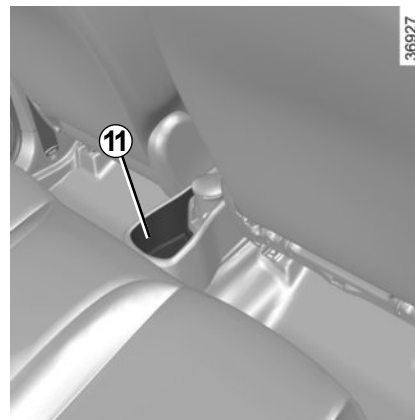
Porte-canettes 10

Il peut accueillir le cendrier amovible, des canettes...



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de blessures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.

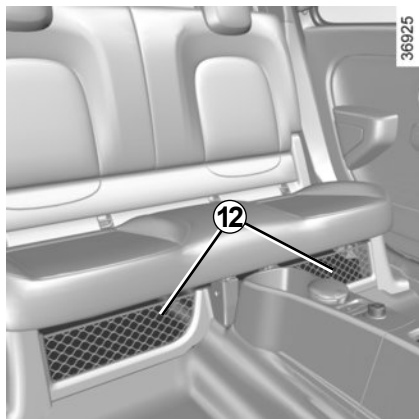


Rangement de console centrale arrière 11

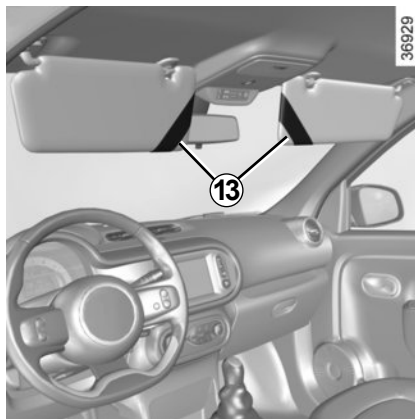


Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (4/5)

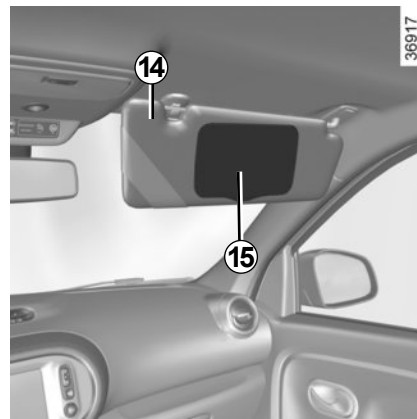


Rangement sous banquette arrière 12



Rangement pare-soleil 13

Il peut accueillir des tickets d'autoroute, des cartes...



Pare-soleil avant

Abaissez le pare-soleil 14.

Miroir de courtoisie

Levez le couvercle 15.



En roulage, veillez à refermer le couvercle du miroir de courtoisie. Risque de blessures.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (5/5)



**Range-lunettes
conducteur 16**



**Poignée de maintien
passager 17**

Elle sert à se maintenir en roulage.
Ne l'utilisez pas pour monter dans le
véhicule ou en descendre.

CENDRIER, ALLUME-CIGARES, PRISE ACCESSOIRES



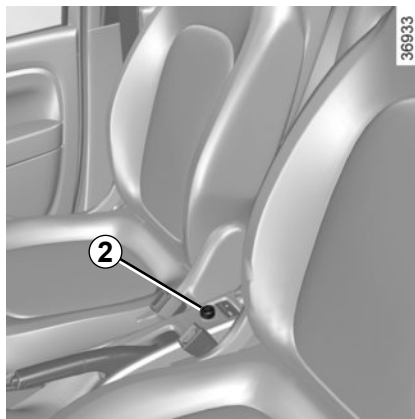
Cendrier A

Il peut se loger indifféremment dans l'un des emplacements **1** ou **3**.

Allume-cigares 2

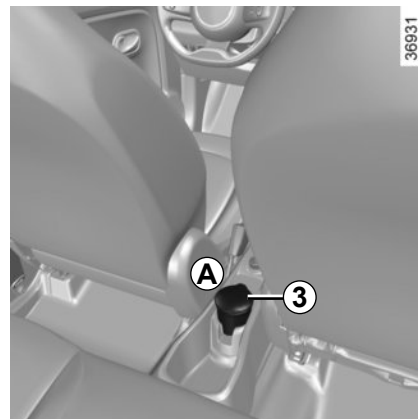
Contact mis, enfoncez l'allume-cigares **2**. Il revient de lui-même avec un petit déclic, dès qu'il est incandescent. Tirez-le.

Après usage, replacez-le sans l'enfoncer à fond.



Prise accessoires 2

Elle est prévue pour le branchement d'accessoires agréés par les services techniques de la marque.



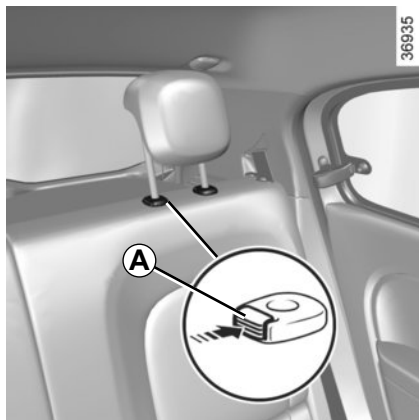
Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts (tension 12V).

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

Risque d'incendie.

Si votre véhicule n'est pas équipé d'un allume-cigare et d'un cendrier, vous pouvez vous les procurer chez un Représentant de la marque.

APPUIS-TÊTE ARRIÈRE



Position d'utilisation

Montez l'appui-tête au maximum pour l'utiliser en position haute. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Position de rangement

Appuyez sur le bouton **A** et abaissez complètement l'appui-tête.

La position de l'appui-tête complètement abaissée est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.



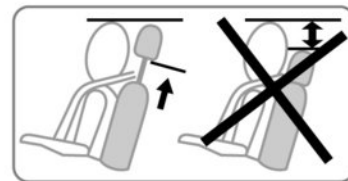
Pour enlever l'appui-tête

Montez l'appui-tête au maximum puis appuyez sur le bouton **A** et sortez l'appui-tête.

Si nécessaire, basculez le dossier pour extraire l'appui-tête (reportez-vous au paragraphe « Banquette arrière » en chapitre 3).

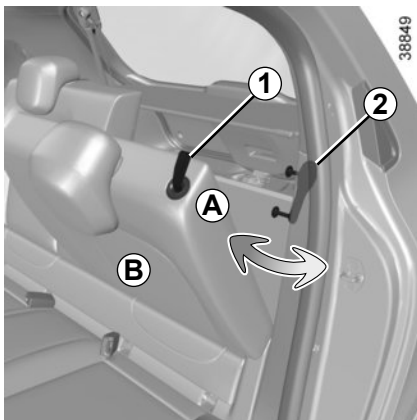
Pour remettre l'appui-tête

Introduisez les tiges dans les fourreaux, enfoncez l'appui-tête jusqu'au blocage pour l'utiliser en position haute. Assurez-vous de son bon verrouillage.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement. Le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête.

BANQUETTE ARRIÈRE

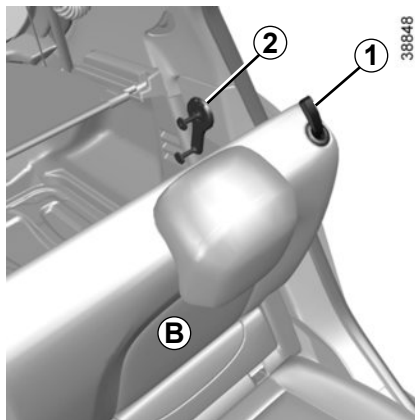


Pour rabattre le dossier :

- Veillez à ce que les sièges avant soient suffisamment avancés ;
- Baissez les appuis-tête au maximum ;
- Placez les ceintures de sécurité dans leur passant **A** ;
- Tirez sur le haut la languette **1** et abaissez le dossier **B**.

Pour remonter le dossier, procédez dans le sens inverse, assurez-vous de son bon verrouillage.

Remontez le dossier et encliquez-le contre son serrage.



Augmentation du volume du coffre (suivant véhicule)

Il y a possibilité de redresser le dossier plus à la verticale pour augmenter le volume du coffre :

- tirez sur la languette **1** et abaissez le dossier **B** ;
- levez la tige **2** ;
- relevez le dossier **B** et encliquez-le sur la tige **2**, assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour revenir en position initiale :

- tirez sur la languette **1** et abaissez le dossier **B** ;
- abaissez la tige **2** jusqu'en butée ;
- relevez le dossier **B**, assurez-vous de son bon verrouillage.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



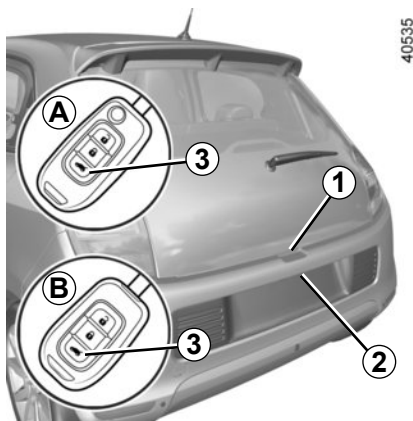
Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).



Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

Dans le cas d'utilisation de housses de sièges, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier. Veillez à bien positionner les ceintures. Repositionnez les appuis-tête.

COFFRE À BAGAGES



40535

Pour ouvrir

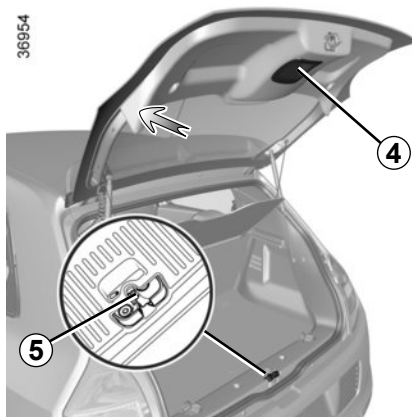
Sans la télécommande

Portes déverrouillées, pressez le bouton **2** et soulevez la porte de coffre **1**.

Avec la télécommande

Portes déverrouillées ou non, pressez le bouton **3** de la télécommande **A** ou **B** pendant deux secondes et soulevez la porte de coffre **1**.

Dans ce cas, à la fermeture, le coffre est toujours déverrouillé : pensez à verrouiller le véhicule avant de le quitter.



36954

Pour fermer

Abaissez la porte de coffre en vous aidant, dans un premier temps, de la poignée intérieure **4**.

Le moteur étant situé sous le tapis de coffre, ne glissez ou ne rangez rien sous le tapis de coffre.

Ouverture manuelle de l'intérieur

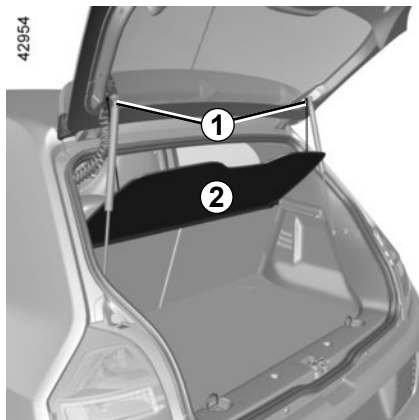
En cas d'impossibilité de déverrouillage du coffre, il est possible de le faire manuellement de l'intérieur :

- accédez au coffre en basculant le(s) dossier(s) de la banquette arrière ;
- insérez un crayon, ou un objet similaire, dans la cavité **5** et faites coulisser l'ensemble comme indiqué sur le dessin ;
- poussez la porte de coffre pour l'ouvrir.



Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui sur la porte de coffre. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

CACHE-BAGAGES/TABLETTE ARRIÈRE



Cache-bagages 2

(suivant véhicule)

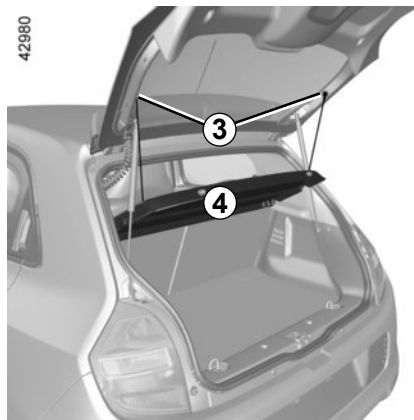
Le cache-bagages se lève simultanément à l'ouverture du coffre.

Dépose

- Déclippez les clips **1** des deux cordons de rappel fixés aux vérins du hayon ;
- tirez le cache-bagages vers vous.

Repose

Pour reposer le cache-bagages, procédez dans le sens inverse.



Tablette arrière 4

(suivant véhicule)

La tablette se lève simultanément à l'ouverture du coffre.

Dépose

- Décrochez les deux cordons de rappel **3** ;
- tirez la tablette vers vous.

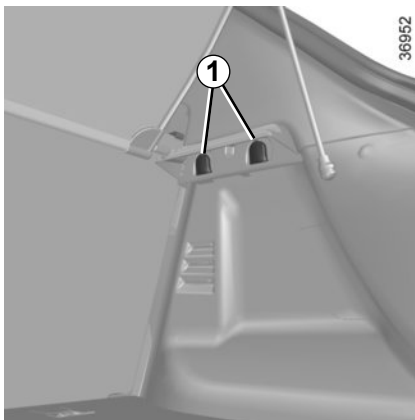
Repose

Pour reposer la tablette, procédez dans le sens inverse.



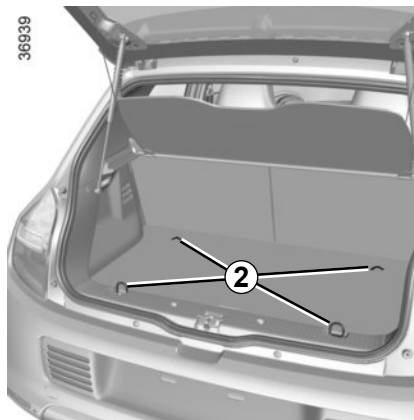
Ne placez pas d'objets lourds ou durs sur le cache-bagages. En cas de freinage brusque ou d'accident ils seront susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

AMÉNAGEMENTS COFFRE À BAGAGES



Crochets 1

Ils permettent d'accrocher des sacs.



Crochets d'arrimage

Points de fixation 2.

Si votre véhicule n'est pas équipé de crochets d'arrimage, vous pouvez vous en procurer chez un Représentant de la marque.

Le moteur étant situé sous le coffre, ne glissez ou ne rangez rien sous le tapis de coffre.

TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

- Le dossier de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (cas **A**).
- Les dossiers des sièges avant avec les dossiers arrière rabattus, ce qui est le cas pour les chargements maximums (cas **B**).

38753

(A)



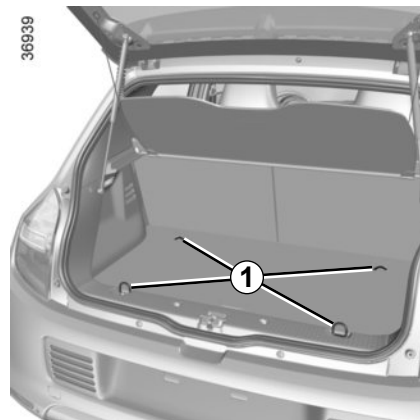
38754

(B)



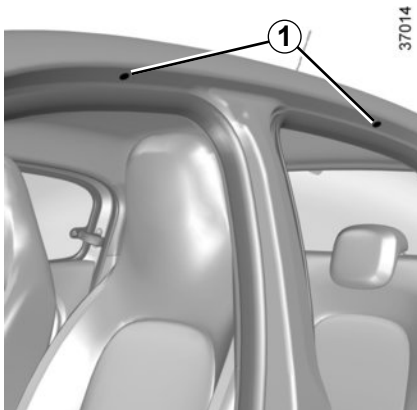
Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, il est impératif de retirer les appuis-tête avant de rabattre le dossier de manière à plaquer le plus possible le dossier contre l'assise.

36939



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage **1** situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

BARRES DE TOIT/BECQUET



Accès aux points de fixation

Ouvrez les portes, pour accéder aux inserts de fixation **1**.



Lorsque les barres de toit, homologuées par nos services techniques, sont livrées avec des vis, utilisez exclusivement celles-ci pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.

Précautions d'utilisation

Manipulation de la porte de coffre

Avant de manipuler la porte de coffre, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés, et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement de la porte de coffre.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Charge admise sur la galerie de toit : 60 kg (y compris le dispositif de portage).



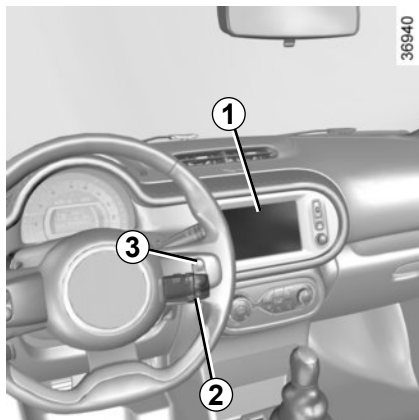
Becquet A



Pour votre sécurité, il est interdit de fixer des objets et/ou accessoires en appui sur le becquet ainsi que sur le hayon du véhicule.

Risque de blessures en cas de casse du hayon en verre ou du becquet

EQUIPEMENT MULTIMEDIA



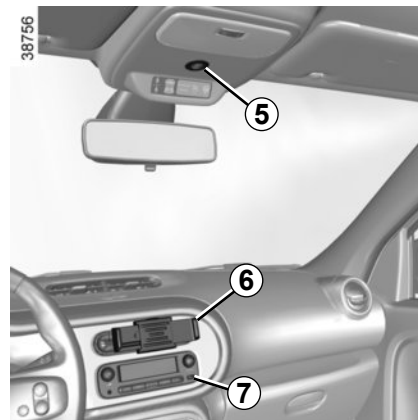
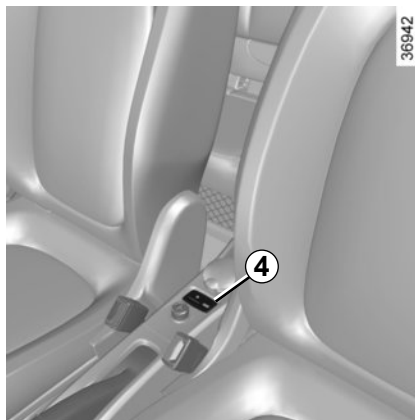
La présence et l'emplacement de ces équipements dépendent du véhicule.

- 1 Écran multimédia ;
- 2 Commande sous volant ;
- 3 Commande vocale ;
- 4 Prises multimédia ;
- 5 Micro ;
- 6 Support téléphone ;
- 7 Prises multimédia.



Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.



Consultez la notice de l'équipement pour en connaître le fonctionnement.

Chapitre 4 : Entretien

Trappe d'accès moteur	4.2
Niveau huile moteur : généralités	4.3
Niveau huile moteur : appoint, remplissage	4.4
Vidange moteur	4.5
Capot avant	4.6
Niveaux	4.8
liquide de refroidissement moteur	4.8
liquide de freins	4.9
réservoir lave-vitres	4.10
Filtres	4.10
Batterie	4.11
Pressions de gonflage des pneumatiques.	4.12
Entretien de la carrosserie.	4.14
Entretien des garnitures intérieures.	4.17

TRAPPE D'ACCÈS MOTEUR



Pour accéder au moteur :

- ouvrez le hayon ;
- retirez le tapis de coffre **A** ;
- déverrouillez la trappe d'accès au moteur.

Le moteur étant situé sous le coffre, ne glissez ou ne rangez rien sous le tapis de coffre.



Désactiver la fonction Stop and Start pour toute intervention dans le compartiment moteur.



Déverrouillage de la trappe d'accès au moteur

- Dévissez les six vis **1** à l'aide d'un outil type tournevis plat ;
- soulevez la trappe ;
- posez-la sur une surface propre.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. Risque de blessures.

Fermeture et verrouillage de la trappe d'accès au moteur

Vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

- Prenez la trappe ;
- déposez-la au-dessus du moteur ;
- revissez les six vis **1** à l'aide d'un outil type tournevis plat ;
- remplacez le tapis de coffre **A**.



S'assurer de l'intégrité du joint de la trappe d'accès au moteur avant et pendant sa fermeture.

S'assurer du bon verrouillage de la trappe d'accès moteur.

Risque d'intoxication dû aux émanations du compartiment moteur.



Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...)

En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur ou entraîner un incendie.

NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire des appoints d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez un Représentant de la marque.

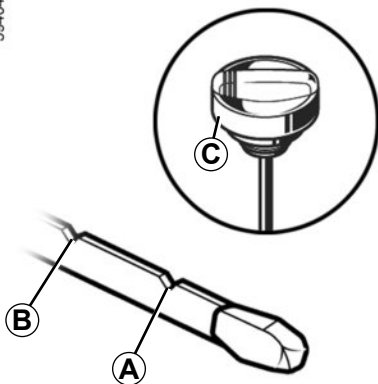
Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

Afin d'éviter les éclaboussures, nous vous conseillons d'utiliser un entonnoir lors de l'appoint/remplissage d'huile.



Désactiver la fonction Stop and Start pour toute intervention dans le compartiment moteur.

39404



Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque d'endommagement du moteur), il est impératif d'utiliser la jauge. Reportez-vous en pages suivantes.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

- Sortez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée (pour les véhicules équipés du « bouchon-jauge » **C**, vissez complètement le bouchon) ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « mini » **A** ni dépasser le « maxi » **B**.

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.

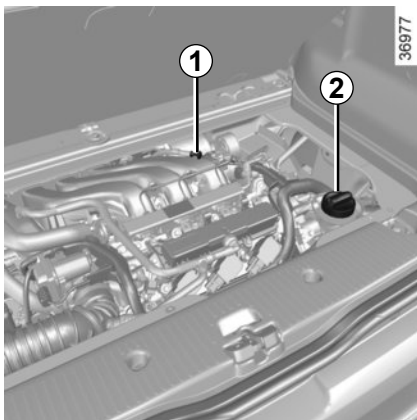


Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **B** : risque d'endommagement du moteur et du catalyseur.

Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage (1/2)



Appoint/remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

- Dévissez le bouchon **2**;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « MINI » et le « MAXI » de la jauge **1** est de 0,9 à 1,1 litre suivant moteur);
- attendez 10 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **1** (comme expliqué précédemment).

Une fois l'opération effectuée, pensez à enfoncer la jauge jusqu'en butée et à visser complètement le bouchon.

Afin d'éviter les éclaboussures, nous vous conseillons d'utiliser un entonnoir lors de l'appoint/remplissage d'huile.

Ne dépassez pas le niveau « MAXI » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **2** et la jauge **1**.



Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage : risque d'endommagement du moteur et du catalyseur.

Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage (2/2)/VIDANGE MOTEUR

Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Capacité de vidange

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule ou consultez un Représentant de la marque.

Vérifiez toujours le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment (il ne doit jamais être en dessous du mini, ni au-dessus du maxi de la jauge).



Remplissage : attention lorsque vous faites l'appoint, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur, risque d'incendie. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon sinon, risque d'incendie par projection d'huile sur les pièces chaudes du moteur.

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Désactiver la fonction Stop and Start pour toute intervention dans le compartiment moteur.

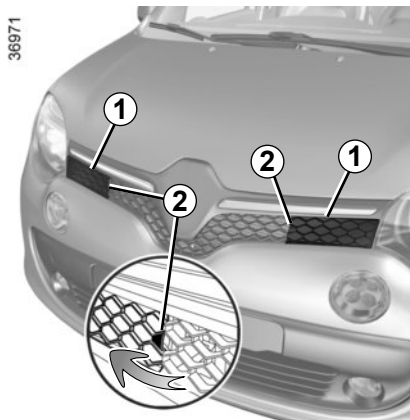


Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.



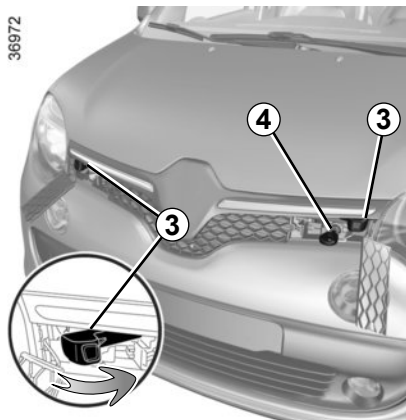
Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.

CAPOT AVANT (1/2)



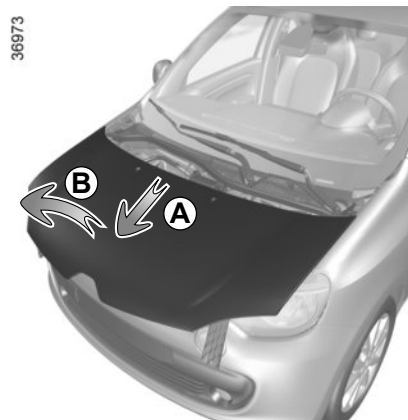
Déverrouillage de sécurité capot

Déclipsez chacun des caches **1** en le prenant par le côté **2**.



Suivant véhicule, insérez la clé du véhicule dans le verrou **4**, tournez-la.

Tirez les languettes **3** jusqu'en butée pour déverrouiller le capot avant.



Ouverture du capot

- Tirez le capot vers l'avant (mouvement **A**) jusqu'en butée ;
- soulevez-le en le tirant vers l'avant (mouvement **B**).



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Pour votre sécurité, ne démontez pas les sangles de retenues du capot avant.

Risque de chute du capot avant sur la chaussée.

CAPOT AVANT (2/2)

36973



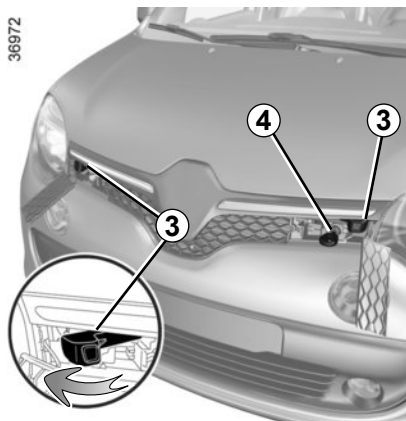
Fermeture du capot

Faites coulisser le capot vers l'arrière jusqu'à sa fermeture (mouvement **C**).



S'assurer du bon verrouillage du capot. S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).

36972



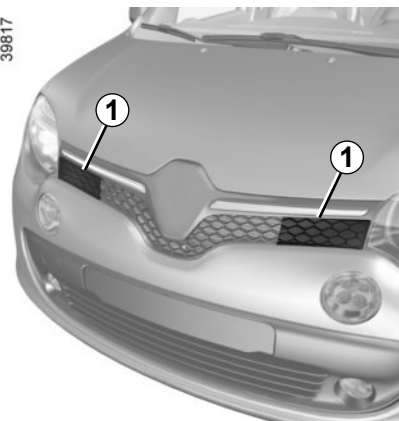
Verrouillage du capot

- Poussez les languettes **3** ;
- suivant véhicule, insérez la clé du véhicule dans le verrou **4**, tournez-la ;
- replacez les caches **1** ;
- clippez-les dans leur logement.

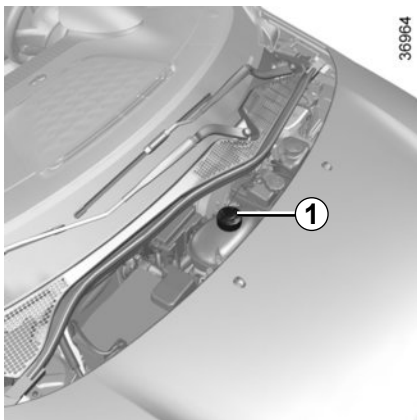


Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage du capot par un Représentant de la marque.

39817



NIVEAUX (1/3)



Liquide de refroidissement

Moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur le bocal **1**.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère « MINI ».



Lors des interventions sous le capot avant assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



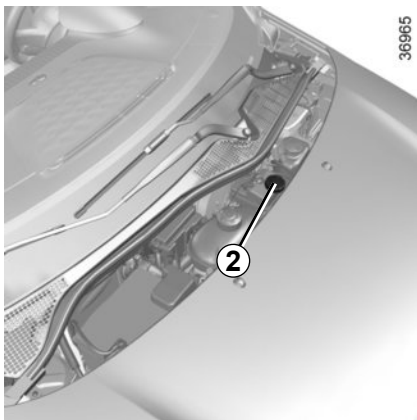
Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).



Pour votre sécurité, ne démontez pas les sangles de retenues du capot avant.

Risque de chute du capot avant sur la chaussée.

NIVEAUX (2/3)



Liquide de freins

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal.

Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Niveau 2

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures, mais il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MINI** ».

Si vous souhaitez vérifier par vous même l'état d'usure des disques et des tambours, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le Réseau ou sur le site internet du constructeur.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



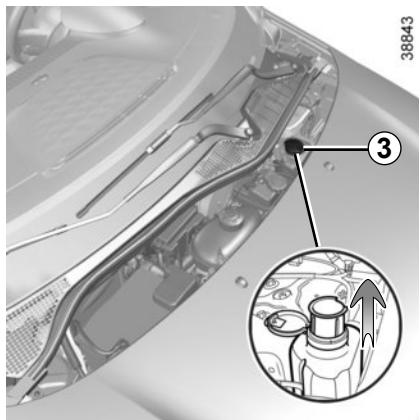
Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le



témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

NIVEAUX (3/3)/FILTRES



Réservoir lave-vitres

Remplissage

Moteur à l'arrêt :

- ouvrez le bouchon 3 ;
- tirez vers le haut la goulotte extensible jusqu'en butée ;
- remplissez jusqu'à voir le liquide ;
- renforcez la goulotte en appuyant dessus puis remettez le bouchon.

Liquide

Produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Pour votre sécurité, ne démontez pas les sangles de retenues du capot avant.

Risque de chute du capot avant sur la chaussée.



Lors des interventions sous le capot avant, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

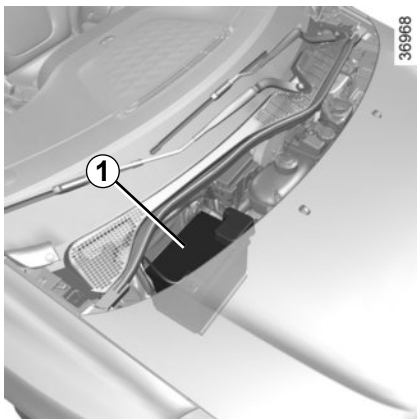
Risque de brûlures.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

BATTERIE



Elle est située sous le capot avant et ne nécessite pas d'entretien. **Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.**



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin. Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Remplacement de la batterie 1

Cette opération étant complexe, nous vous conseillons de faire appel à un Représentant de la marque.



Pour votre sécurité, ne démontez pas les sangles de retenues du capot avant.

Risque de chute du capot avant sur la chaussée.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



La batterie étant **spécifique**, veillez à la remplacer par une batterie équivalente. Consultez un Représentant de la marque.

Ⓐ ②



⑦

③



⑥

④



⑤

28705

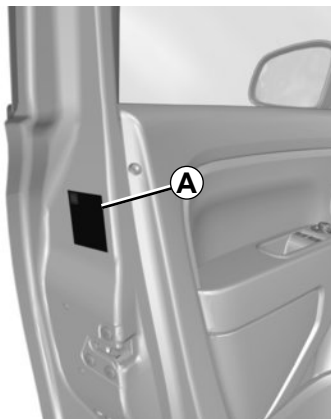
Étiquette A

Respectez les indications portées sur la batterie :

- 2 flamme nue interdite et défense de fumer ;
- 3 protection obligatoire de la vue ;
- 4 tenir éloigné des enfants ;
- 5 matières explosives ;
- 6 se reporter à la notice ;
- 7 matières corrosives.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/2)

37010

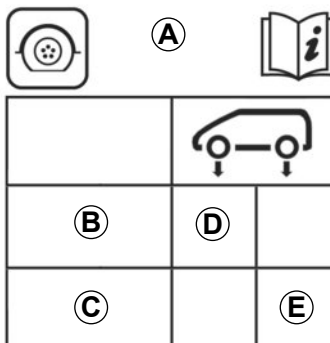


Étiquette A

Pour la lire ouvrez la porte conducteur.

Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**). **Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**



36967

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaisson,

sous-gonflage...) le témoin  s'allume au tableau de bord, reportez-vous au paragraphe « Avertisseur de perte de pression des pneumatiques » en chapitre 2.



Véhicule utilisé à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une remorque

La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar**.

Reportez-vous au paragraphe « Masses » du chapitre 6.

Risque d'éclatement des pneumatiques.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/2)

Sécurité pneumatique et monte de chaînes : Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (1/3)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

Agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles) ;
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud) ;
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

Incidents de circulation

Actions abrasives

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules...

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampooings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs). Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente d'oiseaux** qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;
Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuilles...) du véhicule.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au document d'entretien.

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (2/3)

Ce qu'il ne faut pas faire

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos services, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.



Dégraisser ou nettoyer à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos services techniques :

- les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur) ;
- dessous de caisse ;
- pièces avec charnières (ex. : intérieur des portes) ;
- plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs).

Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (3/3)

Particularité véhicules avec peinture mate

Ce type de peinture requiert certaines précautions.

Ce qu'il faut faire

Lavez à l'eau abondamment, et à la main, le véhicule à l'aide d'un chiffon doux, d'une éponge douce...

Ce qu'il ne faut pas faire

Utiliser des produits à base de cire (lustre).

Frotter de manière intensive.

Passer le véhicule sous un portique de lavage.

Coller des autocollants sur la peinture (risque de marquage).



Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

Passage sous un portique de lavage

Ramenez la manette des essuie-vitres en position Arrêt (reportez-vous au paragraphe « Essuie-vitre, lave-vitre avant » en chapitre 1). Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.

Nettoyage des projecteurs

Les projecteurs étant équipés de «glaces» plastiques, utilisez un chiffon doux ou du coton. Si cela est insuffisant, imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool ou d'ustensiles (ex : grattoir...) est à proscrire.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tâche doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tâche, utilisez de **l'eau savonneuse** froide (éventuellement tiède) à **base de savon naturel**.

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et en absorbez l'excédent.

Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton légèrement imbibé d'eau.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool et/ou l'aspersion directe d'un liquide est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tâche liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tâche solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tâche).

Nettoyez comme indiqué pour une tâche liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tâche afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tâche solide.

Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (2/2)

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté coté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coincement du talon par le surtapis...).

Ce qu'il ne faut pas faire

Positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum...qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.



Utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisateur à l'intérieur de l'habitacle :

sans précaution, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

Chapitre 5 : Conseils pratiques

Crevaision	5.2
Kit de gonflage des pneumatiques	5.3
Pneumatiques (sécurité pneumatiques, roues, utilisation hivernale)	5.7
Projecteurs avant (remplacement des lampes)	5.10
Feux arrière et latéraux (remplacement des lampes)	5.12
Éclaireurs intérieurs (remplacement des lampes)	5.15
Pré-équipement radio	5.16
Fusibles	5.17
Télécommande à radiofréquence : piles	5.20
Batterie	5.22
Accessoires	5.25
Essuie-vitres (remplacement des balais)	5.26
Remorquage	5.28
Anneau de remorquage	5.29
Anomalies de fonctionnement	5.30

CREVAISON

En cas de crevaison

Suivant véhicule, vous disposez d'un kit de gonflage (reportez-vous aux pages suivantes) ou de pneumatiques autoréparants.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

32786



Véhicules équipés de pneumatiques autoréparants

Ils sont repérables au marquage spécifique sur le flanc **A** (pour plus d'informations, consultez un Représentant de la marque).

Les véhicules équipés de pneumatiques autoréparants peuvent continuer à rouler en cas de crevaison du fait de la capacité du pneumatique à colmater instantanément la zone crevée.

Dans certains cas (trou de 6 mm de diamètre, crevaison sur le flanc...), le pneumatique ne peut pas s'autoréparer, ni être réparé ou regonflé. Il doit être examiné par un spécialiste dans les plus brefs délais.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/4)

32788



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de 4 millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de 4 millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique...

Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état.

Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille de produit de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

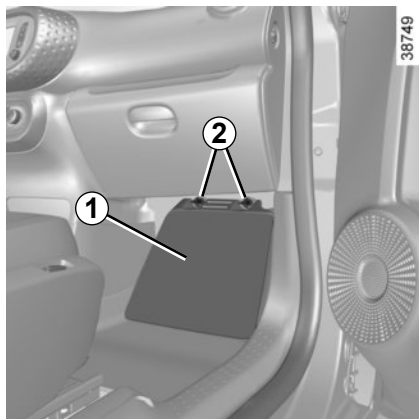
Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

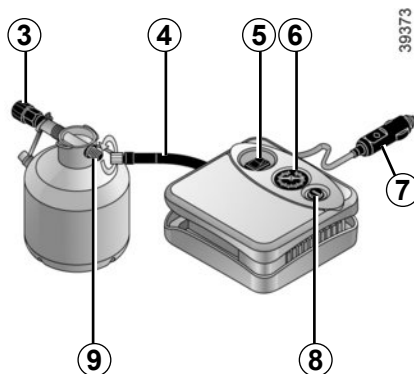
KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/4)



En cas de crevaison, utilisez le kit situé sous le repose-pieds passager 1 en dévissant les deux vis 2.



Avant d'utiliser le kit, gardez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein à main, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



Moteur tournant, frein de parking serré,

- Branchez le tuyau 4 du compresseur à l'arrivée de la bouteille 9 ;
- retirez le bouchon de l'embout de gonflage de la bouteille 3 ;
- dévissez le bouchon de valve de la roue concernée et vissez-y l'embout de gonflage de la bouteille 3 ;
- déconnectez tout accessoire précédemment branché sur les prises accessoires du véhicule ;
- branchez l'embout 7 **impérativement** dans la prise accessoires du véhicule ;

- appuyez sur l'interrupteur 5 pour gonfler le pneumatique à la pression préconisée (reportez-vous au paragraphe « Pression de gonflage des pneumatiques » en chapitre 4) ;
- après 15 minutes maximum, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre 6).

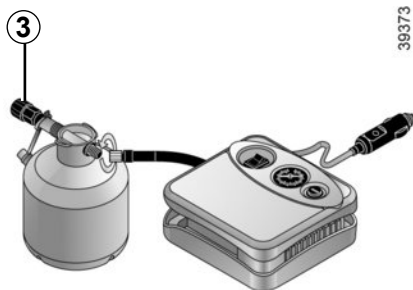
Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre 6 indique brièvement une pression jusqu'à 6 bars, ensuite la pression chute.

- Ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton 8.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (3/4)



Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Une fois le pneumatique correctement gonflé, retirez le kit : dévissez lentement l'embout de gonflage de la bouteille **3** de manière à éviter la projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage plastique pour éviter l'écoulement du produit.

- Collez l'étiquette de préconisation de conduite (localisée en dessous de la bouteille) sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.
- Rangez le kit.
- À la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou.
- Démarrez sans délai et roulez entre 20 et 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneu et après 3 kilomètres de roulage, arrêtez-vous pour contrôler la pression.

- Si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle préconisée, réajustez-la (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur), sinon faites appel à un Représentant de la marque : la réparation n'est pas possible.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (4/4)

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.

La bouteille devra être remplacée après la première utilisation même s'il reste du liquide dedans.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.



Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle.

Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

PNEUMATIQUES (1/3)

Sécurité pneumatiques - roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état. Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



31546

Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos services techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement**.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées**.

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des déréglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

PNEUMATIQUES (2/3)

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage, vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route,
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Permutation des roues



Les roues avant et les roues arrière sont de dimensions différentes. Pour votre sécurité, il est interdit de permuter les roues (pneumatiques et/ou jantes) avant avec les arrière.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaisson, sous-gonflage...) le témoin  s'allume au tableau de bord, reportez-vous au paragraphe « Avertisseur de perte de pression des pneumatiques » en chapitre 2.

Remplacement des pneumatiques



Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste. Une monte différente de pneumatiques peut modifier :

- la conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur ;
- son comportement en virages ;
- la lourdeur de la direction ;
- la monte de chaînes.

PNEUMATIQUES (3/3)

Utilisation hivernale

Chaînes

Pour des raisons de sécurité, montez des chaînes sur l'essieu arrière uniquement.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**

Pneus « neiges » ou « thermogommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale. Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de mêmes marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule.**

Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.



Les roues 16" sont non chaînables.

Si vous désirez utiliser des chaînes, il est impératif de prendre **des équipements spécifiques.**

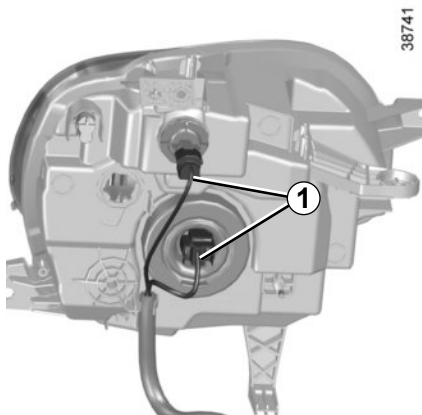
Consultez un Représentant de la marque.



Les roues 17" sont non chaînables.

Consultez un Représentant de la marque pour obtenir des équipements spécifiques équivalents.

PROJECTEURS AVANT : remplacement des lampes (1/2)



Feu de croisement/de route

Pour changer la lampe :

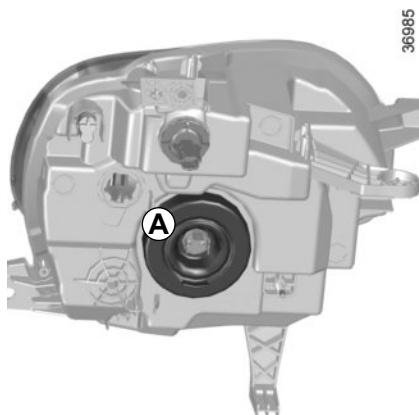
- déconnectez le câblage **1** ;
- déposez le cache **A** ;
- dégrafez le ressort **3** et sortez la lampe.

Type de lampe : H4.

Utilisez **impérativement** des lampes anti U.V. 55W pour ne pas dégrader la glace plastique des projecteurs.

Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache.



Feu indicateur de direction

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **2** et sortez la lampe.

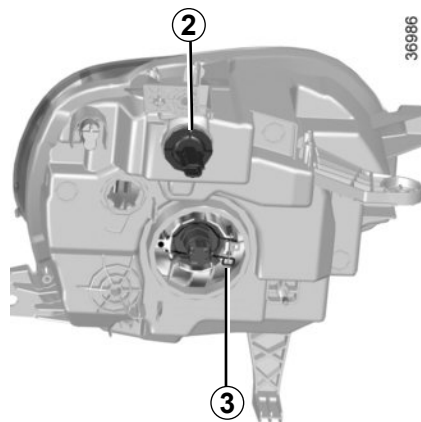
Type de lampe : PY21W.

Après la remise en place de la lampe, assurez-vous du bon verrouillage.



Pour votre sécurité, ne démontez pas les sangles de retenues du capot avant.

Risque de chute du capot avant sur la chaussée.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

PROJECTEURS AVANT : remplacement des lampes (2/2)



Feux de jour 4

Consultez un Représentant de la marque.

Feux de brouillard avant 5

- Accédez au porte-lampe en passant par le dessous du véhicule ;
- déclipsez la trappe ;
- dévissez le porte-lampe.

Type de la lampe : H16.

Projecteurs additionnels

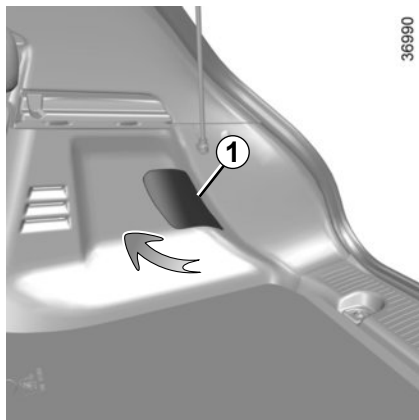
Si vous désirez équiper votre véhicule de projecteurs « antibrouillard », consultez un Représentant de la marque.



Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (1/3)



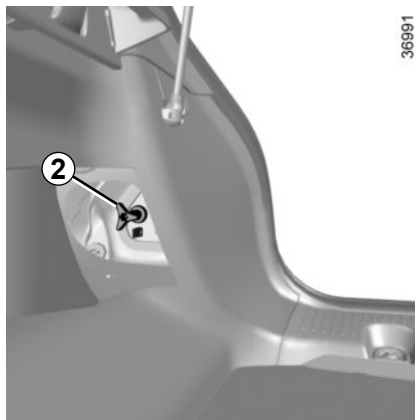
Feux de position/stop et indicateur de direction

- Depuis le coffre, ouvrez le cache **1** ;
- dévissez la vis **2** ;
- depuis l'extérieur, tirez le bloc feux vers vous en le prenant par le côté **A** ;

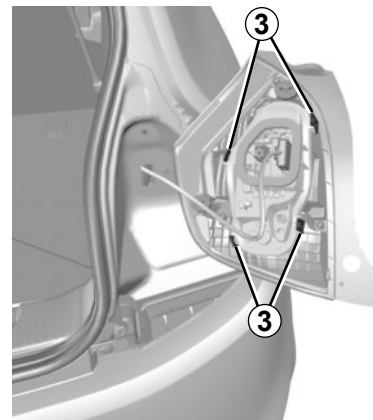
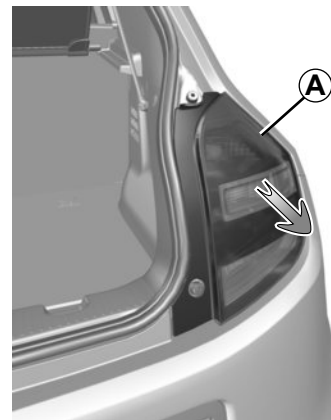


Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



- démontez le porte-lampes en déverrouillant les quatre clips **3** ;
- changez la lampe ;
- remontez le porte-lampes et poussez le bloc feux à fond jusqu'au verrouillage ;
- vérifiez le bon verrouillage du feu ;
- vissez la vis **2** et fermez le cache **1**.



FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (2/3)



4 Feu de position et de stop

Type de lampe : P21/5W.

5 Feu indicateur de direction

Type de lampe : PY21W.

6 Feu de recul

Type de lampe : P21W.

7 Feu antibrouillard

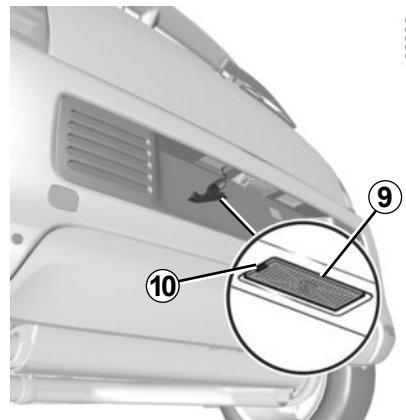
Type de lampe : P21W.

Nota : suivant véhicule les feux de recul et antibrouillard sont inversés.



Troisième feu stop 8

Consultez un Représentant de la marque.

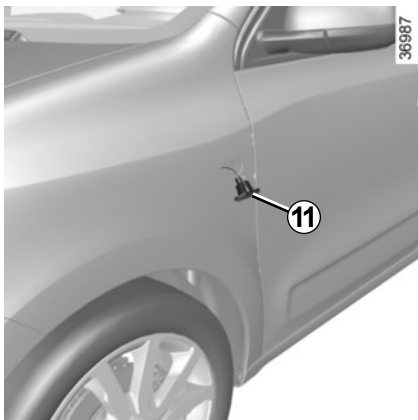


Éclaireurs plaque d'immatriculation

- Déclippez l'éclaireur 9 en pressant la languette 10 ;
- retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Type de lampe : W5W.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (3/3)



Répétiteurs latéraux

Déclipez le répétiteur **11** à l'aide d'un outil type tournevis plat.

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

Type de lampe : W5W.

Changez la lampe et remettez le répétiteur en place.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes



Plafonnier

Déclipez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le diffuseur.

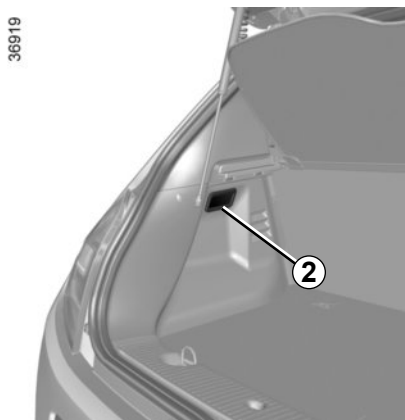
Dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe 1 : W5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

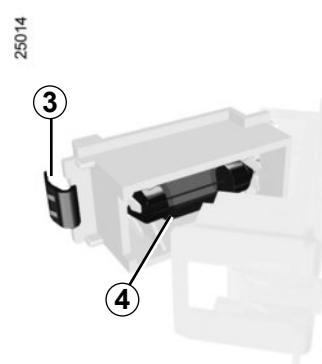
Risque de blessures.



Éclaireur de coffre

Déclipez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur **2** en pressant sur les languettes de chaque côté de l'éclaireur.

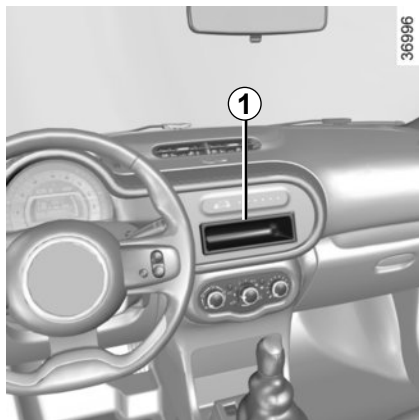
Déconnectez l'éclaireur.



Appuyez sur la languette **3** pour dégager le porte-lampe et accéder à la lampe **4**.

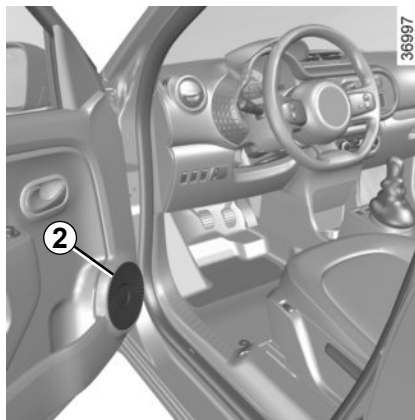
Type de la lampe : navette C5W.

PRÉ-ÉQUIPEMENT RADIO



Emplacement radio 1

Déclippez l'obturateur. Les connexions : antenne, alimentation + et -, fils de haut-parleurs se trouvent derrière.



Haut-parleurs portes 2

Pour l'installation d'un équipement, consultez un Représentant de la marque.

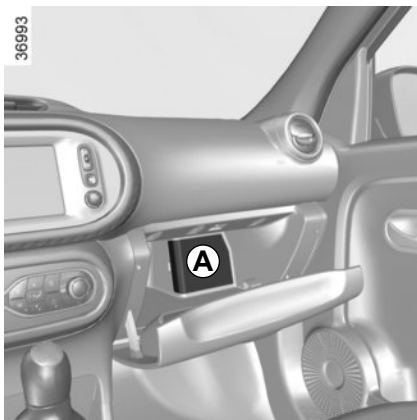
- Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.

- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles dans le réseau de la marque) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre autoradio.

Pour connaître leur référence, consultez un Représentant de la marque.

- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.

FUSIBLES (1/3)

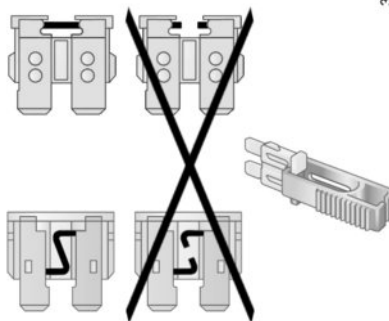


Fusibles dans l'habitacle A

En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Déclippez la trappe A.

Il peut être nécessaire d'utiliser une pince pour retirer et remplacer les fusibles, vous pouvez vous en procurer une chez un Représentant de la marque

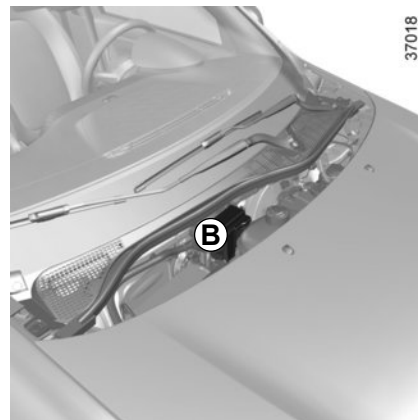


Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.



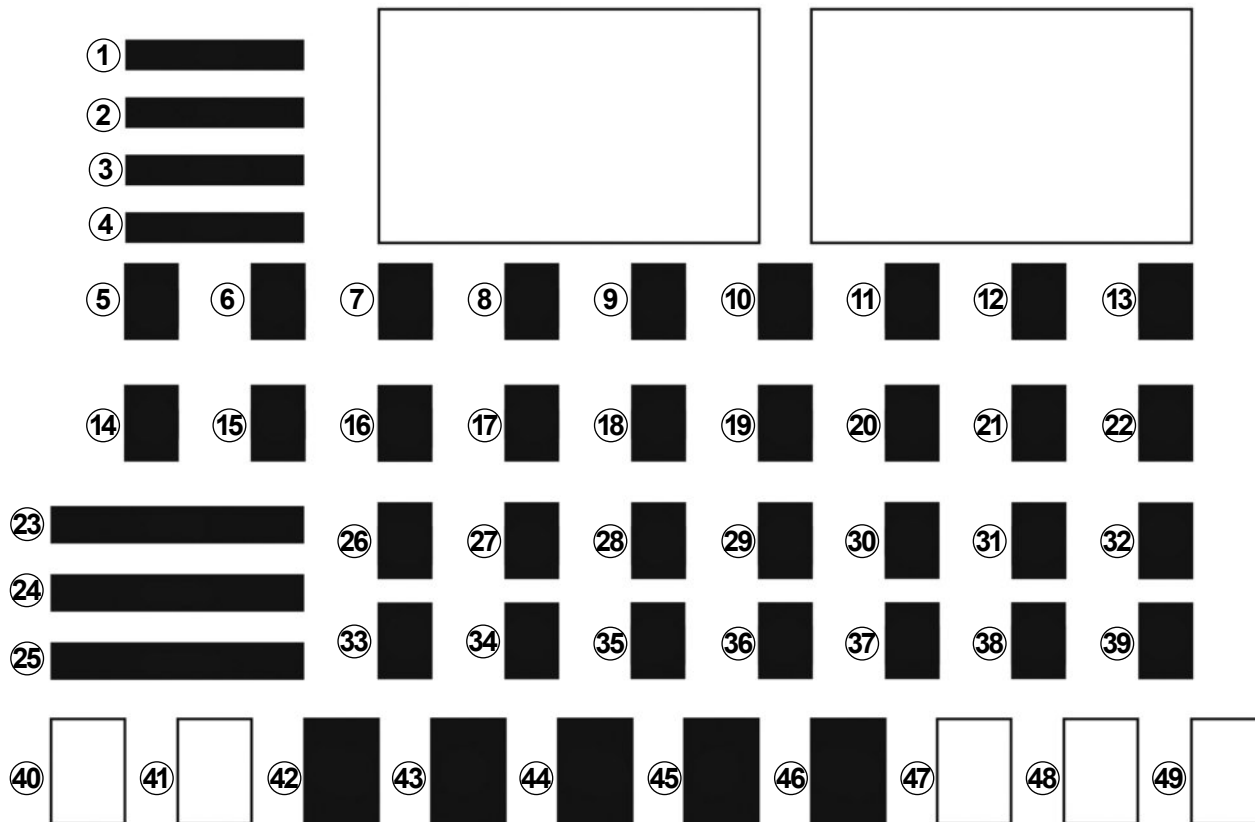
Fusibles dans le compartiment moteur B

Certaines fonctions sont protégées par des fusibles situés dans le compartiment moteur dans le boîtier B. Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer ces fusibles par un Représentant de la marque.**

FUSIBLES (2/3)

Affectation des fusibles

(la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)



FUSIBLES (3/3)

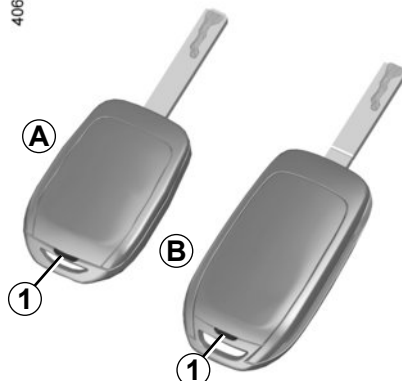
Numéro	Affectation
1	Position « démarrage » du contacteur de démarrage
2	Direction assistée
3	Éclairage
4	Airbags
5	Éclairage
6	Tableau de bord
7	Alarme
8	UCE gestion d'énergie
9	UCE gestion d'énergie
10	Unité centrale habitacle
11	Feux indicateurs de direction
12	Unité centrale habitacle
13	Unité centrale habitacle
14	Lève-vitres électriques
15	ESC/capteur angle volant/boîte de vitesses automatique
16	Plafonniers/climatisation
17	Verrouillage/déverrouillage des portes/ESC
18	Rétroviseurs
19	Feux stop

Numéro	Affectation
20	Réglage en hauteur des projecteurs/aide au parking arrière/caméra avant
21	Injection
22	Feu de recul/essuie-vitre arrière
23	Position « démarrage » du contacteur de démarrage
24	Position « accessoire » du contacteur de démarrage/ relais servitude
25	Essuie-vitre avant
26	Radio/gestion d'énergie
27	Feux de jour
28	Prise accessoires
29	UCE gestion d'énergie
30	Avertisseur sonore
31	Feu de brouillard arrière
32	Position « accessoire » du contacteur de démarrage
33	Éclairage extérieur/Feux de position arrière

Numéro	Affectation
34	UCE gestion d'énergie/ unité centrale habitacle/ projecteurs avant/feux de jour
35	Projecteur droit/UCE gestion d'énergie
36	Projecteur gauche/unité centrale habitacle
37	Feu de route droit
38	Projecteur gauche/unité centrale habitacle
39	Porte-vélo
40	Non utilisé
41	Non utilisé
42	Feux de brouillard
43	Amplificateur radio
44	Boîte de vitesses automatique
45	Lève-vitres électriques/lève vitres impulsionnels
46	Rétroviseurs électriques
47	Non utilisé
48	Non utilisé
49	Non utilisé

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : piles (1/2)

40682

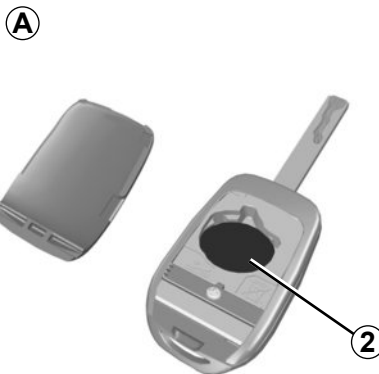


Remplacement de la pile

Ouvrez le boîtier par la fente **1** à l'aide d'un outil type tournevis plat, et remplacez la pile **2** en respectant le modèle et la polarité gravée sur le fond du couvercle.

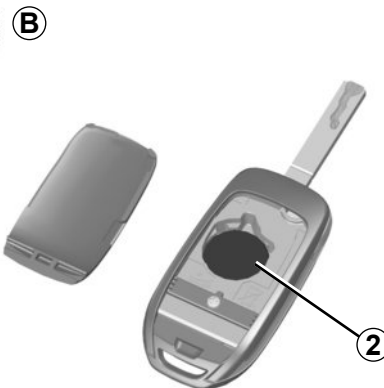
Lors du remontage, assurez-vous que le couvercle soit bien clippé et que la vis soit correctement serrée.

40545



Nota : lors du remplacement de la pile, veillez à ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle de clé.

40683



Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ.

Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : piles (2/2)

26913



Anomalie de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule (reportez-vous au paragraphe « Verrouillage et déverrouillage des ouvrants » en chapitre 1).



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

BATTERIE : dépannage (1/3)

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs d'énergie » (plafonniers...) soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie.
- Lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie.
- Ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes.
- Attendez au moins une minute après une coupure moteur pour débrancher une batterie.
- Veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.

Branchement d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré.

Risque de blessures graves.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

BATTERIE : dépannage (2/3)

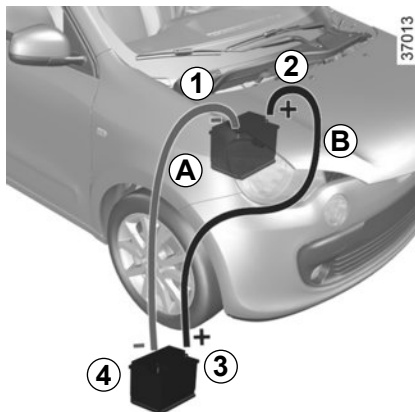
Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

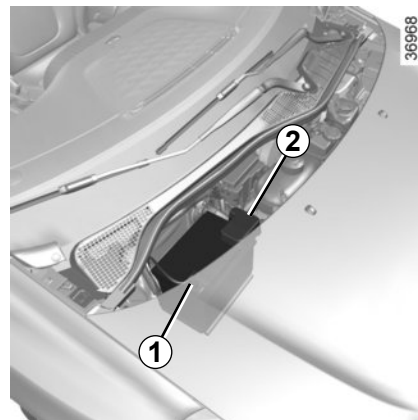
Démarrerez le moteur du véhicule fournissant le courant en route et adoptez un régime moyen.



Suivant véhicule, déclipsez le capot de protection rouge pour accéder à la **borne 2 (+)**.

Fixez le câble positif **B** sur la borne **2 (+)** puis sur la **borne 3 (+)** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif **A** sur la **borne 4 (-)** de la batterie fournissant le courant puis sur la **borne 1 (-)** de la batterie déchargée.



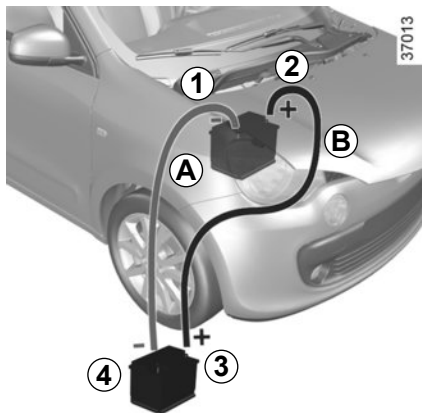
Pour votre sécurité, ne démontez pas les sangles de retenues du capot avant. **Risque de chute du capot avant sur la chaussée.**



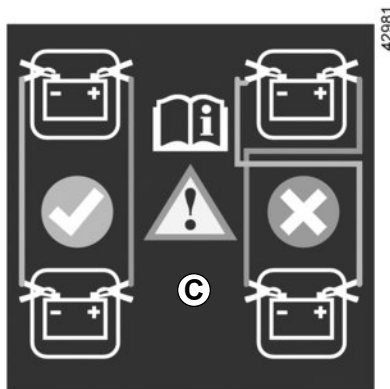
Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **B** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.

BATTERIE : dépannage (3/3)



Démarrez le moteur, dès qu'il tourne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**1 - 4 - 3 - 2**) et positionnez le capot de protection rouge en exerçant une pression du haut vers le bas.



Conformez-vous aux instructions de l'étiquette **C**.



Accessoires électriques et électroniques

Avant d'installer ce type d'accessoire (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts. **Risque d'incendie.** Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts. Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés. En cas de montage ultérieur d'équipement électrique assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

Utilisation de la prise diagnostic

L'usage d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut engendrer de graves perturbations sur les systèmes électroniques du véhicule. Pour votre sécurité nous vous conseillons de n'utiliser que des accessoires électroniques agréés par le constructeur, consultez un Représentant de la marque. **Risque d'accidents graves.**

Utilisation d'appareils émetteurs/récepteurs (téléphones, appareils CB).

Les téléphones et appareils CB équipés d'antenne intégrée peuvent créer des interférences avec les systèmes électroniques équipant le véhicule d'origine, il est recommandé de n'utiliser que des appareils avec antenne extérieure. **Par ailleurs, nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ces appareils.**

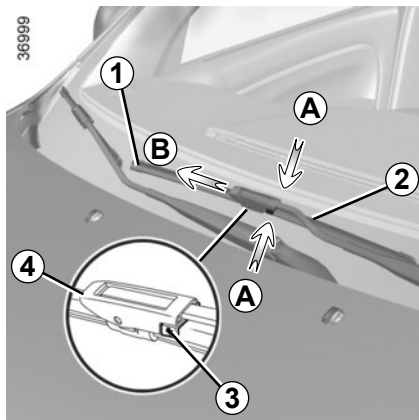
Montage ultérieur d'accessoires

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur. Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

BALAIS D'ESSUIE-GLACE (1/2)



Remplacement des balais d'essui-vitre avant 1

Contact coupé,

- soulevez le bras d'essui-vitre 2;
- faites pivoter le balai 1.
- abaissez la languette 3, en appuyant de chaque côté A.
- poussez le balai vers l'avant B, jusqu'à dégager le crochet 4.

Remontage

Procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.



– Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essui-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

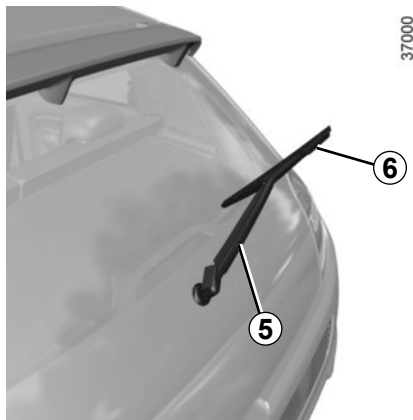
- Surveillez l'état des balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

Surveillez l'état des balais d'essui-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES (2/2)



Balai d'essuie-vitre arrière 5

Contact coupé,

- soulevez le bras d'essuie-vitre 5;
- dégagez le balai 6 en tirant dessus.

Remontage

Procédez dans le sens inverse.
Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

REMORQUAGE : dépannage (1/2)

Avant tout remorquage, positionnez la boîte de vitesses en position neutre (point mort pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle ou position N pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique).

Déverrouillez la colonne de direction, la clé de contact doit être sur la position « M » (allumage) permettant la signalisation (feux « Stop », feux de détresse...). La nuit le véhicule doit être éclairé.

Desserrez le frein de parking.

De plus, il est impératif de respecter les conditions de remorquage définies dans la législation du pays. Adressez-vous à un Représentant de la marque.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.



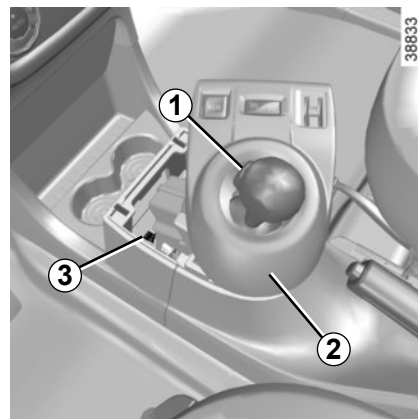
Ne retirez pas la clé du contacteur de démarrage pendant le remorquage.

Remorquage d'un véhicule à boîte automatique

Moteur à l'arrêt, le graissage de la boîte n'est plus assuré, il faut donc de préférence transporter le véhicule posé sur un plateau ou le remorquer roues arrière soulevées.

Exceptionnellement, vous pouvez le remorquer les quatre roues au sol, en marche avant uniquement, avec le levier en position neutre **N**, sur un parcours maximum de 50 km et à une vitesse maxi de 25km/h.

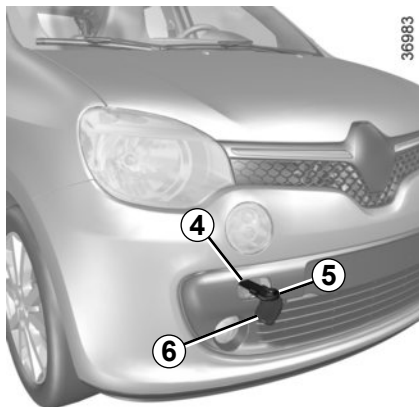
En cas d'impossibilité de passer le levier de vitesses en position N, faites appel à un représentant de la marque.



Dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein et sur le bouton de déverrouillage **1**, il y a possibilité de libérer manuellement le levier. Pour cela, déclipsez la base du levier de vitesses **2** en commençant par le côté situé sous les commandes de climatisation. Ensuite, relevez le bouton **3** et appuyez simultanément sur le bouton de déverrouillage **1** situé sur le levier.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

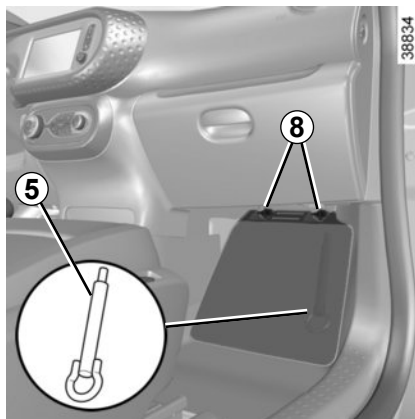
REMORQUAGE : dépannage (2/2)



Utilisez exclusivement le point de remorquage avant 4

(jamais les tubes de transmission ou toute autre partie du véhicule)

Ce point de remorquage ne peut être utilisé qu'en traction, en aucun cas il ne doit servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Accès aux points de remorquage

Déclipsez le cache 6 en passant un outil plat de type tournevis sous le cache. Vissez l'anneau de remorquage 5 au maximum à la main.

Utilisez exclusivement l'anneau de remorquage 5 situé sous le repose-pieds passer avec le kit de gonflage, dévissez les deux vis 8.



- Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.
- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.
- Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien ranger l'anneau de remorquage dans son logement : risque de blessures.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (1/6)

Utilisation de la télécommande	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La télécommande ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la télécommande usée.	Utilisez la clé.
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé.
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie déchargée.	Remplacez ou faites remplacer la pile. Vous pouvez toujours verrouiller, déverrouiller et démarrer votre véhicule (reportez-vous aux paragraphes « Verrouillage, déverrouillage des portes » en chapitre 1 et « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).
	Le véhicule est démarré.	Moteur tournant, le verrouillage/déverrouillage avec la clé est inhibé. Coupez le contact.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (2/6)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les témoins de tableau de bord faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées.	Resserrez-les, rebranchez-les ou nettoyez-les si elles sont oxydées.
	Batterie déchargée ou hors d'usage.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante. Reportez-vous au paragraphe « Batterie : dépannage » en chapitre 5 ou remplacez la batterie si nécessaire. Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.
Le moteur ne veut pas démarrer.	Conditions de démarrage non remplies.	Reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt moteur » en chapitre 2.
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Pour déverrouiller, manœuvrez clé et volant (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (3/6)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré.	Arrêtez le moteur. Faites appel à un Représentant de la marque.
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.
Le témoin de pression d'huile s'allume :		
en virage ou au freinage	Le niveau est trop bas.	Ajoutez de l'huile moteur (reportez-vous au paragraphe « Niveau huile moteur : appoint, remplissage » en chapitre 4).
tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération	Manque de pression d'huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (4/6)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La direction devient dure.	Surchauffe de l'assistance. Panne du moteur électrique d'assistance. Défaillance du système d'assistance.	Roulez prudemment à allure réduite, faites attention au niveau d'effort dans le volant nécessaire pour tourner les roues. Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur chauffe. L'indicateur de température de liquide de refroidissement et le témoin STOP s'allume.	Panne du motoventilateur.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.
	Fuites de liquide de refroidissement.	Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.



Radiateur : Dans le cas d'un manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos Services Techniques.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (5/6)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décolliez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible, reportez-vous au paragraphe « Fusibles ».
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Ampoule grillée.	Reportez-vous aux paragraphes « Projecteurs avant : remplacement des lampes » ou « Feux arrière et latéraux : remplacement des lampes » en chapitre 5.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible, reportez-vous au paragraphe « Fusibles ».
Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible, reportez-vous au paragraphe « Fusibles ».

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (6/6)

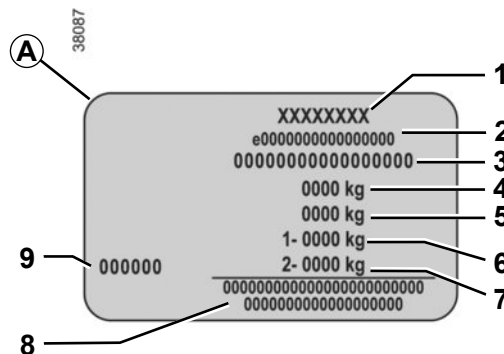
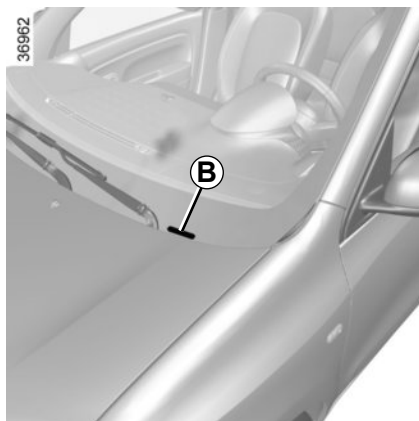
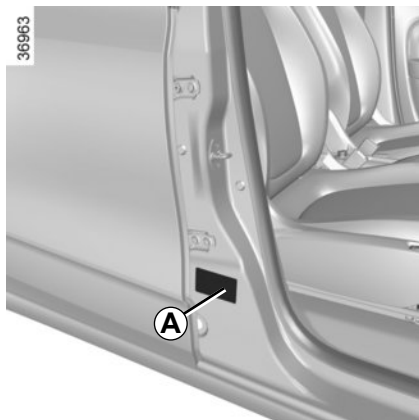
Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Traces de condensation dans les feux et les projecteurs.	La présence de trace de condensation peut être un phénomène naturel lié aux variations de température et de l'hygrométrie. Dans ce cas, les traces disparaîtront progressivement lors de l'utilisation des feux.	
L'allumage du témoin de non-port des ceintures avant est incohérent avec l'état de bouclage des ceintures.	Un objet est intercalé entre le plancher et le siège et gêne le fonctionnement du capteur.	Retirez tout objet de sous les sièges avant.



Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

Plaques d'identification véhicule	6.2
Plaque d'identification moteur	6.3
Dimensions	6.4
Caractéristiques moteurs.	6.5
Charge remorquable	6.6
Masses	6.6
Pièces de rechange et réparations	6.7
Justificatifs d'entretien	6.8
Contrôle anticorrosion	6.14

PLAQUES D'IDENTIFICATION VÉHICULE



Les indications figurant sur la plaque constructeur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

La présence et l'emplacement des informations dépendent du véhicule.

Plaque constructeur A

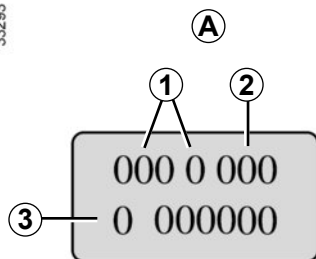
- 1 Nom du constructeur.
- 2 Numéro de conception communautaire ou numéro d'homologation.
- 3 Numéro d'identification.

Suivant véhicule, cette information est rappelée sur le marquage B.

- 4 MMAC (Masse Maximum Autorisée en Charge).
- 5 MTR (Masse Totale Roulante)
- 6 MMTA (Masse Maximum Totale Autorisée) essieu avant.
- 7 MMTA essieu arrière.
- 8 Réservé aux inscriptions partenariats ou complémentaires.
- 9 Référence peinture (code couleur).

PLAQUES D'IDENTIFICATION MOTEUR

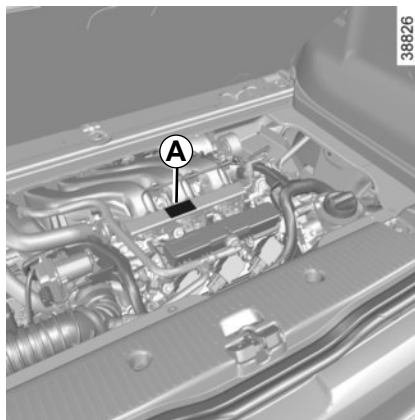
33293



Les indications figurant sur la plaque moteur ou étiquette A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

(emplacement différent suivant motorisation)

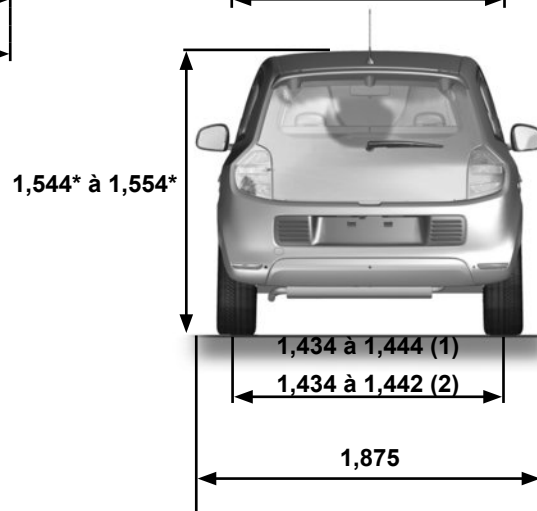
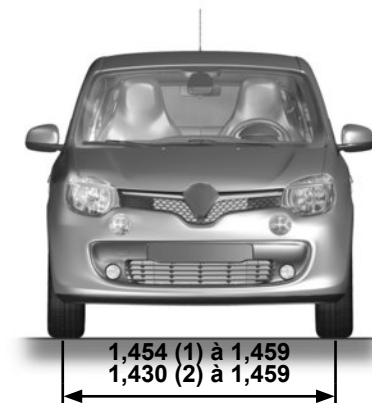
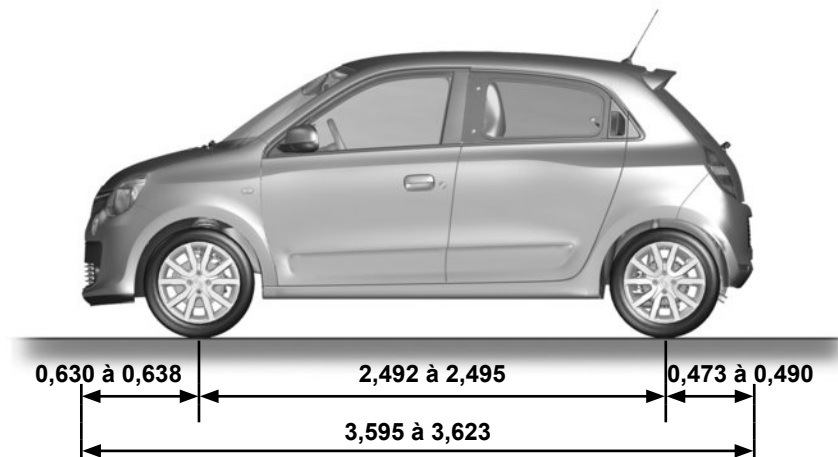
- 1** Type du moteur.
- 2** Indice du moteur.
- 3** Numéro du moteur.



38826

DIMENSIONS (en mètres)

38628



(1) véhicule avec jantes 15"

(2) véhicule avec jantes 16"

* À vide

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS

Versions	0.9 TCe	1.0
Type moteur (voir plaque moteur)	H4B	H4D
Cylindrée (cm ³)	898	999
Type de carburant Indice d'octane	Essence Carburant sans plomb impérativement , d'indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant. Reportez-vous au paragraphe « Réservoir carburant » en chapitre 1.	
Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).	 Essence sans plomb conforme à la norme EN 228 contenant jusqu'à 5 % d'éthanol en volume.  Essence sans plomb conforme à la norme EN 228 contenant jusqu'à 10 % d'éthanol en volume.	
Bougies	N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez un Représentant de la marque. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.	

MASSES (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Maximum Totale Autorisée (MMTA) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur (reportez-vous au paragraphe « Plaques d'identification » en chapitre 6)
Masse Remorque Freinée*	Interdit
Masse Remorque non Freinée*	Interdit
Charge admise sur le point d'attelage*	Interdit
Charge admise sur le toit	60 kg (y compris dispositif de portage)

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (1/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (2/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (3/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (4/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (5/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (6/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

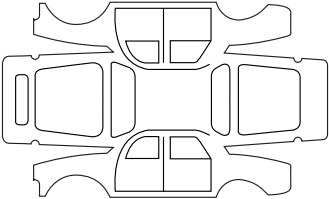
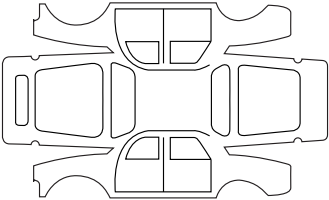
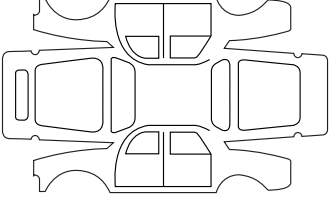
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

CONTRÔLE ANTICORROSION (1/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

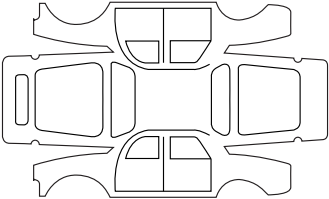
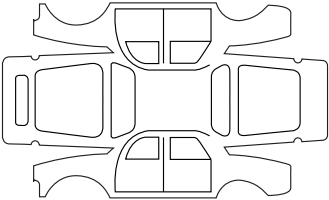
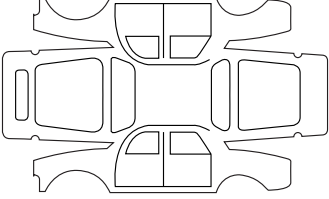
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (2/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

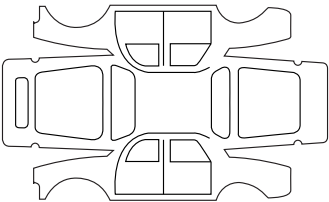
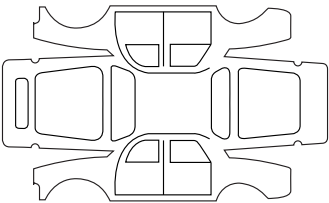
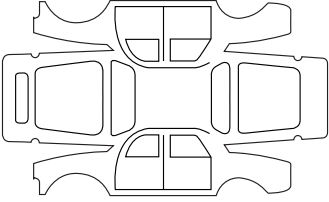
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (3/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

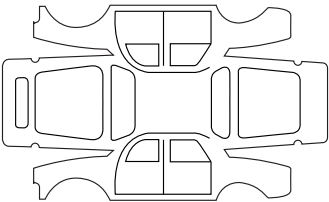
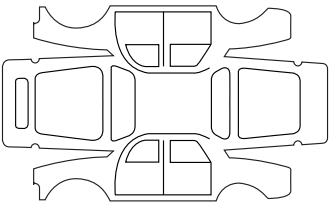
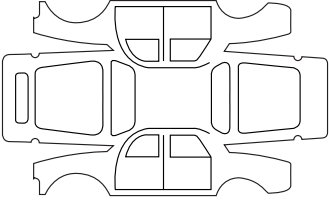
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (4/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

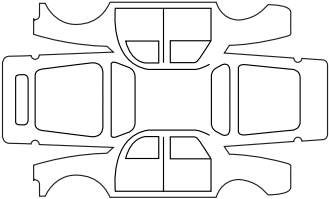
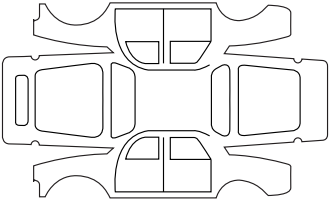
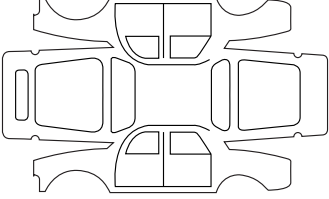
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (5/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

INDEX ALPHABÉTIQUE (1/5)

A

ABS	1.46, 2.26 → 2.29
accessoires	5.25
aérateurs	3.2 – 3.3
afficheur	1.44 → 1.49
aide au démarrage en côte	2.26 → 2.29
aide au parking	2.39 – 2.40
aides à la conduite	2.26 → 2.42
air conditionné	3.4 → 3.12
airbag	1.15 → 1.21, 1.44
activation airbags passager avant	1.38
désactivation airbag passager avant	1.36
alerte de sortie de voie	2.30 – 2.31
allume-cigares	3.22
aménagements	3.17 → 3.21
ampoules	
remplacement	5.10 → 5.15
anneaux d'arrimage	3.28
anneaux de remorquage	5.29
anomalies de fonctionnement	1.44 → 1.48, 5.30 → 5.35
antipollution	
conseils	2.15
appareils de contrôle	1.44 → 1.51, 1.56 – 1.57
appel	
lumineux	1.61
appuis-tête	3.23
arrêt du moteur	2.3
assistance à la conduite	2.26 → 2.42
assistance au freinage d'urgence	2.26 → 2.29
assistance par vent latéral	2.27
avertisseur de perte de pression des pneumatiques	2.17 → 2.25
avertisseurs sonore et lumineux	1.61

B

balais d'essuie-vitres	5.26 – 5.27
------------------------------	-------------

banquette arrière	3.24
barres de toit	3.29
batterie	4.11, 5.22 → 5.24
dépannage	5.22 → 5.24
boîte à gants	3.17
boîte de vitesses automatique (utilisation)	2.43 → 2.46
bouchon de réservoir carburant	1.68 – 1.69

C

cache-bagages	3.26
caméra de recul	2.41 – 2.42
capacité du réservoir carburant	1.68 – 1.69
capacités huile moteur	4.4 – 4.5
capot avant	4.6 – 4.7
caractéristiques moteurs	6.3, 6.5
caractéristiques techniques	6.4 → 6.7
caravanage	6.6
carburant	
conseils d'économie	2.11 → 2.14
consommation	1.52 – 1.53, 2.11 → 2.14
qualité	1.68 – 1.69
remplissage	1.44, 1.68 – 1.69
catalyseur	2.9
ceintures de sécurité	1.12 → 1.18, 1.21, 1.48
cendrier	3.22
changement de lampes	5.10 → 5.15
changement de vitesses	2.10, 2.43 → 2.46
charge admise sur le toit	6.6
charges remorquables	6.6
chauffage	3.4 → 3.12
clé/télécommande à radiofréquence	
utilisation	1.2 → 1.4
clés	1.2 → 1.4
clignotants	1.61, 5.10 → 5.14
climatisation	3.4 → 3.11
coffre à bagages	3.25, 3.27 – 3.28

INDEX ALPHABÉTIQUE (2/5)

commande intégrée de téléphone mains-libres.....	3.30
commandes.....	1.40 → 1.43
condamnation automatique des ouvrants en roulage	1.10
condamnation des portes.....	1.2 – 1.3, 1.8 → 1.10
conditionnement d'air	3.4 → 3.12
conduite.....	2.3, 2.9, 2.11 → 2.14, 2.26 → 2.29, 2.32 → 2.40, 2.43 → 2.46
conseils antipollution	2.15
conseils de conduite.....	2.11 → 2.14
consommation de carburant.....	1.52 – 1.53, 2.11 → 2.14, 3.11
contacteur de démarrage	2.2 – 2.3
contrôle anticorrosion	6.14 → 6.18
contrôle dynamique de conduite : ESC	2.26 → 2.29
coussin gonflable	
airbag.....	1.15 → 1.18, 1.20 – 1.21
crevaisin	5.2 → 5.6

D

décondamnation des portes	1.8 – 1.9
dégivrage/désembuage de pare-brise.....	3.7 → 3.10
démarrage moteur.....	2.2 – 2.3, 2.5 → 2.8
désactivation airbags passager avant	1.36
désembuage	
pare-brise.....	3.5, 3.7 → 3.10
vitre arrière.....	3.4, 3.7 → 3.10
dimensions	6.4
direction à assistance variable	1.22
direction assistée.....	1.22
dispositifs de protection latérale	1.20
dispositifs de retenue complémentaires	1.21
latéraux.....	1.20
aux ceintures avant.....	1.15 → 1.18
aux ceintures arrière	1.19
dispositifs de retenue enfants.....	1.23 – 1.24, 1.26 → 1.36

E

éclairage :	
extérieur.....	1.58 → 1.63
intérieur.....	3.16, 5.15
tableau de bord	1.58
ECO conduite	2.11 → 2.14
économies de carburant.....	2.11 → 2.14
enfants.....	1.23 – 1.24, 1.24
enfants (sécurité).....	1.7
entretien.....	2.15
entretien :	
carrosserie	4.14 → 4.16
garnitures intérieures	4.17 – 4.18
mécanique	4.3, 4.11, 6.8 → 6.13
environnement.....	2.16
équipements multimédia.....	3.30, 5.16
ESC : Contrôle dynamique de conduite	1.46, 2.26 → 2.29
essuie-vitres	1.64 → 1.67
balais	5.26 – 5.27

F

fermeture des portes	1.6 → 1.10
feux arrière	
éclaireurs de plaque d'immatriculation	5.13
feux :	
de brouillard	1.44, 1.60, 5.13
de croisement	1.44, 1.58, 5.10 – 5.11, 5.13
de détresse	1.61
de direction	1.44, 1.61, 5.10 – 5.11
de position	1.58, 5.10 – 5.11, 5.13
de recul	5.13
de route.....	1.44, 1.58, 5.10
de stop	5.13
réglage.....	1.62 – 1.63
filtre :	
à air	4.10

INDEX ALPHABÉTIQUE (3/5)

à huile	4.4 – 4.5
habitacle	4.10
fonction assistance par vent latéral	2.27
fonction Stop and Start	2.5 → 2.8
frein à main	2.10
freinage d'urgence	2.26 → 2.29
fusibles	5.17 → 5.19

G

galerie	
barres de toit	3.29
garnitures intérieures	
entretien	4.17 – 4.18
gonflage des pneumatiques	4.12 – 4.13

H

haut-parleurs	
emplacement	5.16
heure	1.56 – 1.57
huile moteur	4.3 → 4.5

I

incidents	
anomalies de fonctionnement	5.30 → 5.35
indicateurs :	
de direction	1.61
de tableau de bord	1.49 → 1.55
installation radio	5.16
Isofix	1.26 → 1.28

J

jauge d'huile moteur	4.3
justificatifs d'entretien	6.8 → 6.13

K

kit de gonflage des pneumatiques	5.3 → 5.6
--	-----------

klaxon	1.61
--------------	------

L

lampes	
remplacement	5.10 → 5.15
lavage	4.14 → 4.16
lave-vitres	1.64 → 1.67
lève-vitres	3.13 – 3.14
levier de sélection de boîte automatique	2.43 → 2.46
levier de vitesses	2.10
limiteur de vitesse	1.47, 2.32 → 2.34
liquide de freins	4.9
liquide de refroidissement moteur	4.8

M

marche arrière	
passage	2.10, 2.43 → 2.46
masses	6.6
mise en veille du moteur	2.5 → 2.8
mise sous contact du véhicule	2.2 – 2.3
mode ECO	2.12
montre	1.56 – 1.57
moteur	
accès	4.2
caractéristiques	6.5

N

nettoyage :	
intérieur véhicule	4.17 – 4.18
niveau d'huile moteur	4.3 → 4.5
niveau de carburant	1.44, 1.49
niveaux	4.8 → 4.10
niveaux :	
liquide de frein	4.9
liquide de refroidissement	4.8
réservoir lave-vitre	4.10

INDEX ALPHABÉTIQUE (4/5)

O

ordinateur de bord 1.44 → 1.48, 1.50 → 1.55
ouverture des portes..... 1.6 → 1.9

P

pare-brise dégivrant..... 3.7 → 3.10
pare-soleil..... 3.20
particularité des véhicules essence..... 2.9
peinture
 entretien..... 4.14 → 4.16
pièces de rechange..... 6.7
pile (télécommande)..... 5.20 – 5.21
plafonnier..... 3.16, 5.15
planche de bord..... 1.40 → 1.43
plaques d'identification..... 6.3
pneumatiques..... 2.14, 2.17 → 2.25, 4.12 – 4.13, 5.7 → 5.9
poignée de maintien..... 3.21
portes / porte de coffre 1.4, 1.6 → 1.10
position de conduite
 réglages..... 1.12 → 1.14
poste de conduite..... 1.40 → 1.48
prééquipement radio..... 5.16
pression des pneumatiques..... 2.17 → 2.25, 4.12 – 4.13, 5.8
prétensionneurs..... 1.15 → 1.18
prétensionneurs de ceintures
 de sécurité avant..... 1.15 → 1.18
prise accessoires..... 3.22
projecteurs
 avant..... 5.10 – 5.11
 réglage..... 1.62 – 1.63
 remplacement des lampes..... 5.10 – 5.11
protection anticorrosion 4.14

R

radar de recul 2.39 – 2.40
radio..... 3.30

rangements..... 3.17 → 3.21
réglage de la position de conduite..... 1.11 → 1.14, 3.23
réglage des projecteurs..... 1.62 – 1.63
réglage des sièges avant..... 1.11
réglage électrique de la hauteur des faisceaux..... 1.62 – 1.63
régulateur - limiteur de vitesse 2.32 → 2.38
régulateur de vitesse 1.47, 2.35 → 2.38
régulation de la température..... 3.7 → 3.12
remorquage
 dépannage..... 5.28 – 5.29
répétiteurs latéraux
 remplacement des lampes..... 5.14
réservoir
 lave-vitres 4.10
 liquide de freins..... 4.9
 liquide de refroidissement..... 4.8
réservoir carburant
 capacité 1.68
retenue complémentaire aux ceintures 1.15 → 1.21
retenue enfants..... 1.23 – 1.24, 1.26 → 1.35
retroviseurs..... 1.39
rodage 2.2
roues (sécurité)..... 5.7 → 5.9

S

sécurité enfants 1.7, 1.18, 1.23 – 1.24, 1.26 → 1.36
sièges arrière..... 1.14
 fonctionnalités..... 3.24
sièges avant
 réglage..... 1.11 – 1.12
sièges chauffants..... 1.11
sièges enfants 1.23 – 1.24, 1.26 → 1.35
signal danger..... 1.61
signalisation éclairage 1.58 → 1.63
spots d'éclairage..... 3.16
Stop and Start..... 1.47, 2.5 → 2.8

INDEX ALPHABÉTIQUE (5/5)

système antiblocage des roues : ABS	2.26 → 2.29
système de navigation	3.30
système de retenue enfants	1.23 – 1.24, 1.26 → 1.36

T

tableau de bord	1.44 → 1.55
télécommande de verrouillage	1.2 → 1.4
télécommande de verrouillage des portes piles	5.20 – 5.21
téléphone	3.30
témoins de contrôle	1.44 → 1.55
température extérieure	1.57
toit ouvrant	3.15
transport d'enfants	1.23 – 1.24, 1.26 → 1.36
transport d'objets dans le coffre	3.28
sur le toit	6.6
trappe d'accès moteur	4.2

V

ventilation	3.2 → 3.12
verrouillage des portes	1.4, 1.6 → 1.10
vidange moteur	4.4 – 4.5
vide-poches	3.17 → 3.21
volant de direction réglage	1.22

W

warning	1.61
---------------	------



09